

N.B. Voici une transcription verbatim de l'interprétation française de la réunion du Comité exécutif de l'AMA tenue le 11 mai 2016. La transcription est fournie à titre de référence uniquement. La version anglaise du procès-verbal de la réunion sera considérée comme le compte rendu précis et authentique des débats de la réunion et prévaudra en cas de divergence.

**Transcription verbatim
Réunion du Conseil de fondation de l'AMA
Le 12 mai 2016, Montréal, Canada**

1. Mot de bienvenue, liste de présences et observateurs

LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, soyez les bienvenus à cette réunion du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage dans notre nouveau local à Montréal, une salle plus grande que la salle habituelle. Et je m'excuse à l'avance si je ne peux pas voir les gens à l'autre bout de la salle à cause de mes yeux fatigués. Alors pour l'interprétation, l'anglais sur le canal 1, le français sur le canal 2, l'espagnol sur le 3, le chinois sur le 4, et le japonais sur le canal 5.

Nous avons un grand nombre de gens présents. Cette réunion étant ouverte, nous avons une forte représentation de la presse, ici. Je vous le rappelle pour que vous soyez conscients du fait que tout sera enregistré, repris très précisément. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à une ou deux personnes : M. Lalovic, Président de United World Wrestling, se joint à nous, et Hitesh Patel, du Royaume-Uni, qui remplace Tracey Crouch, sa ministre, qui est en congé de maternité. Soyez les bienvenus. Le membre de la Namibie n'est pas parmi nous, mais nous avons Mme Tjongarero, M. Kimura, du Japon, qui est avec nous, en tant que député de M. Tomioka.

Voici le format. Par rapport au format habituel, il y a une petite différence. Ici, à la table, je demande à Olivier Niggli, qui prend la direction générale de l'AMA en juillet, de bien vouloir se joindre à nous ici.

Le premier point que je dois couvrir, c'est l'appel nominal. David, pour autant que je puisse voir, nous avons une participation complète. Le vice-président, Docteur Stofile, est absent. Et pour représenter les autorités publiques, Monsieur Louembe du Gabon, M. Infante de CONCECADE et M^{me} Riffo, du Chili, ne sont pas là non plus. Un autre représentant de l'Europe est absent également, c'est un poste qui n'est pas encore comblé.

– 1.1 Divulgence des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT : Je voudrais vous demander s'il y a des déclarations de conflit d'intérêts sur un des points de l'ordre du jour. Dans ce cas, vous seriez priés de faire connaître ce conflit immédiatement. En l'absence de conflits d'intérêts, nous pouvons donc faire passer et signer la feuille de présence que nous allons faire circuler. Et vous êtes tous priés de signer cette feuille pour que l'on ait vraiment une idée de tout le monde présent au procès-verbal.

2. Procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2015, à Colorado Springs

Nous nous sommes réunis la dernière fois à Colorado Springs en mars. Vous avez reçu une copie de ce procès-verbal. Il n'y avait pas de remarques. Est-ce que cela reflète fidèlement ce qui s'est passé et nos travaux à Colorado Springs? S'il n'y a pas d'interventions dans le sens contraire, je signerai la déclaration que cela reflète.

DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation tenue le 18 novembre 2015 est approuvé et dûment signé.

3. Rapport du directeur général

LE PRÉSIDENT : Nous avons maintenant le rapport du directeur général. La forme est légèrement changée. Le Comité exécutif a traité d'un point particulier hier, que je voudrais mentionner. Un certain nombre d'entre vous, du Conseil de fondation, avez reçu une correspondance depuis cinq-six mois de M. Verbruggen, ancien administrateur et membre du Comité international olympique. Le Comité exécutif s'est réuni à huis clos hier et a décidé à l'unanimité de répondre aux cinq questions qui nous sont posées par M. Verbruggen. Et à la fin de cette réunion, leur réponse sera envoyée. Rien d'autre ne sera fait, car la question est déjà entre les mains des avocats de l'AMA, dans l'espoir que M. Verbruggen mettra fin à ces allégations. C'est un rapport que je devais présenter ici formellement. Y a-t-il des observations? Dick?

M. POUND : Monsieur le Président, le moment est venu, en fait il est déjà venu depuis longtemps, de reconnaître que cette conduite de diffamation de l'AMA, de son directeur général et des membres du Conseil de fondation, le moment est donc venu de porter toute cette question à l'attention de la Commission d'éthique du Comité international olympique. Et je vous exhorte vous, en tant que président, à le faire. Merci.

LE PRÉSIDENT : M. Verbruggen a lui-même présenté une plainte à ce comité d'éthique. En vertu des règles révisées de ce comité, le comité n'a pas la compétence nécessaire concernant l'AMA. Donc cette plainte ne peut concerner que les membres du Comité international olympique. Mais je prends note de votre demande et j'agirai par conséquent. David, voulez-vous prendre ma relève?

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président. Bonjour, mesdames et messieurs, je voudrais ajouter quelque chose au rapport que vous avez déjà sur papier en faisant quelques observations concernant les points mentionnés.

Tout d'abord, l'UNESCO. J'ai attaché à mon rapport le protocole d'entente que nous avons conclu avec l'UNESCO, qui a mené à un certain nombre d'activités et d'initiatives pratiques, qui ont été très utiles pour les deux entités. Par exemple, maintenant, nous avons une invitation permanente pour assister aux réunions du bureau de l'UNESCO, une réunion bisannuelle. Nous avons un observateur au comité du fonds à contribution volontaire et nous maintenons une liaison permanente en matière de conformité avec l'UNESCO. Pour ce qui est de la convention de l'UNESCO, la directrice générale a envoyé des lettres de non-conformité aux États parties qui n'ont pas encore agi et répondu comme demandé au questionnaire. Et on a donné jusqu'à la fin février 2017 pour corriger la situation. Autre chose à propos de l'UNESCO, il y a deux autres pays en voie de ratification : le Laos et la Sierra Leone. Nous avons vu les copies électroniques de ces ratifications, mais les copies papier doivent arriver à Paris et être traitées dans cette ville, sur le plan juridique.

Pour Interpol. Nos relations avec Interpol continuent d'être solides. Notre président, Olivier Niggli, a rencontré des hauts dirigeants d'Interpol le mois dernier, et cela ne peut que faire évoluer dans le bon sens nos relations.

Pour l'Organisation mondiale des douanes, nous avons enfin obtenu une autre personne détachée à Bruxelles. Au quartier général, nous voulons remercier la France d'avoir détaché un autre dirigeant. Il reste à déterminer quelles seront les mesures concrètes à prendre.

Il y a deux autres pays que je mentionne pour la dernière fois dans mon rapport, ici. Le Comité de la conformité, dans son rapport sur les agences antidopage et sur les organisations antidopage régionales, pourra peut-être en parler. Je parle de ces deux pays parce qu'ils ont fait l'objet d'une très grande attention. D'abord, le Brésil. Comme vous le savez tous, le Brésil a été retiré de la liste de surveillance de ce qui n'était pas en conformité. Le décret présidentiel a été adopté en mars. Et ce que je dois vous dire, c'est qu'il y a une autre étape au niveau du parlement qui s'impose, car une loi doit être adoptée pour ratifier ce décret. Donc dans ce pays, le travail n'est pas terminé, mais cela n'aura pas d'effet sur le fonctionnement du système de lutte antidopage lors des Jeux paralympiques.

Le Kenya est l'autre pays que je mentionne. Lorsque l'on aura le rapport du Comité de révision de la conformité, vous en saurez davantage. Ne me posez pas de questions sur le Kenya tant que vous n'avez pas entendu ce rapport. Dans mon rapport, j'insiste sur la quantité de travail lié aux décisions de non-conformité pour nous.

Nous avons consacré beaucoup de temps et beaucoup de ressources financières, entre autres, pour apporter notre aide aux signataires considérés comme en non-conformité. Ce qui veut dire que d'autres activités ont dû être mises de côté, reportées. Cela veut dire également qu'il a fallu des tournées, des ressources financières, d'autres activités en plus de ces activités. Dans le monde de l'entreprise, quand il y a des programmes de conformité, il y a un certain nombre d'habitudes et de pratiques. Dans ces cas, ceux qui font l'objet d'enquêtes doivent assumer les coûts de l'enquête. C'est une façon d'encourager la coopération avec les enquêteurs, ne serait-ce que pour réduire le coût de l'enquête. C'est quelque chose que je mets sur la table, car, pour moi, cela mérite réflexion au sein de ce conseil. Je mentionne également, et c'est quelque chose qui est confirmé par le Comité de révision de la conformité dans ce rapport, il est possible d'imposer des coûts ou des pénalités monétaires à ceux qui ne sont pas en conformité. C'est une autre suggestion que je recommande également.

Passons maintenant au fonds spécial de la recherche. Le CIO nous a dit qu'il donnera un montant équivalent à celui que l'on recevra. Nous avons reçu 5 839 255 \$ des gouvernements. Le CIO fera son paiement final avant le 20 mai, un montant de 280 210 \$. De plus, nous travaillons avec le Partenariat pour une compétition propre, qui regroupe les fédérations principales des États-Unis, qui verseront 5,5 millions de dollars en recherche et innovation. Nous avons un siège au comité de sélection pour éviter les doubles emplois. Pour terminer, les 10 millions de dollars ont été dépensés par le CIO pour la recherche antidopage qui a été engagée. On a dépensé le montant qui nous a déjà été donné et le reste sera dépensé en recherche novatrice. Suite à cette initiative, il y a plus de 20 millions de dollars qui seront disponibles pour cette recherche novatrice.

Au Colorado, le gouvernement a invité les gouvernements à contribuer au fonds spécial. Je suis heureux de vous dire que nous avons eu des contributions de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de la Roumanie, du Danemark et du Japon. Quelques autres se sont engagés à apporter une contribution. Dans ces lieux, nous aurons donc des entretiens avec ces pays

au cours des prochains mois. Nous avons reçu 443 314 \$ à ce jour. Monsieur le Président, comme vous l'avez dit, vous essaieriez d'obtenir un montant équivalent du CIO.

Deux autres points que je voudrais souligner dans mon rapport. Tout d'abord, les matières premières. Cela fait un certain temps que nous travaillons en collaboration étroite avec le gouvernement de Chine pour qu'on mette fin à ce secteur d'activité en Chine. Le gouvernement a dit qu'il ferait tout son possible. Nous avons eu deux réunions avec des groupes interministériels en Chine pour pouvoir collaborer sur cette initiative. Nous avons également cette entente dans le cadre de nos protocoles d'entente avec Interpol. Il pourra y avoir des échanges d'informations entre toutes les entités concernées. Je voudrais dire ma gratitude au gouvernement de Chine pour sa collaboration dans cette initiative, et nous espérons avoir des résultats en temps voulu.

Dernier point que je voudrais souligner ici, dans ce rapport, c'est la contamination alimentaire. Vous avez tous déjà entendu parler de ce problème dans le passé. On a eu des problèmes avec le clenbutérol qui était dans l'alimentation du bétail au Mexique, en Chine, et nous savons maintenant que c'est passé du Mexique et à d'autres pays d'Amérique centrale, y compris le Guatemala. Il y a eu 106 cas non poursuivis de clenbutérol au Mexique au cours des derniers mois, à cause de fortes probabilités de contamination alimentaire, d'après le directeur du laboratoire. Au Mexique, on continue à travailler sur un projet de recherche pour arriver à une situation où on pourra distinguer le clenbutérol pris par voie alimentaire du clenbutérol administré différemment. C'est un projet en cours, qui doit aboutir, et les sportifs propres ont besoin d'être rassurés sur ce point. Voilà les points sur lesquels je voulais attirer votre attention dans ce rapport.

Je voudrais également vous renvoyer aux décisions prises par le Comité exécutif. Hier, je vous informais de ses décisions. Premières décisions. Il y a trois projets de recherche qui ont été approuvés du fonds spécial de recherche, trois projets pour la transfusion autologue de sang. Le montant total est 739 217 \$. On a approuvé la révision du document technique concernant la déclaration de nandrolone. Il y a un changement qui a été apporté à l'article 4.4 de la norme internationale des laboratoires, ce qui veut dire que si un pays signataire, par l'intermédiaire de son ONAD, est considéré comme n'étant pas en conformité, le laboratoire de ce pays ne perd pas automatiquement son accréditation. Mais 66 % de ces échantillons sont reçus en dehors de l'ONAD. Cela répond aux préoccupations mentionnées par un grand nombre de membres. Quatrième décision. Le centre antidopage de Moscou pourra faire des analyses conformément au Passeport biologique. Il ne s'agit pas d'une réaccréditation de ce laboratoire. On approuve simplement le droit donné à ce laboratoire de faire des analyses pour le Passeport biologique. Des changements ont été apportés à ce passeport et des modifications ont été apportées aux normes internationales, pour les enquêtes et pour les contrôles, particulièrement les annexes à ce document. Cela entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. La dernière décision, après quelques discussions concernant un point mis sur la table par les pays européens : la procédure d'admission de nouveaux adhérents au code restera inchangée. C'est la fin de mon rapport.

LE PRÉSIDENT : J'aimerais vous demander si vous avez des questions à poser suite au rapport de David.

M. POUND : Une question à propos du laboratoire de Moscou. La raison pour laquelle ce laboratoire a été suspendu, avec la révocation de l'accréditation, ne touchait pas la capacité technique, mais était plutôt due à sa fiabilité. Alors quelles sont les assurances reçues qui permettent de penser que, dans le cadre du Passeport biologique de l'athlète, nous pouvons faire confiance à ces contrôles? Merci Monsieur le Président.

MME BOKEL : Merci, David, de ce rapport. Vous avez encore mentionné le Brésil et le Kenya. Vous nous avez demandé, pour le Kenya, d'attendre plus tard pour poser des questions. Je voudrais vous dire toutefois qu'il est très important, non seulement de prendre en considération la conformité – bon, ce serait très bien que la conformité soit obtenue –, mais on veut pouvoir croire en l'efficacité. Les jeux se rapprochent et nous voulons des organisations antidopage qui soient vraiment efficaces. Merci.

LE PRÉSIDENT : Quelqu'un d'autre souhaite intervenir? Becky, et ensuite Francesco.

MME SCOTT : Merci, Monsieur le Président. Merci, David. J'avais une question à propos des fonds disponibles pour la recherche spéciale, par opposition aux enquêtes. Si j'ai bien compris, on a des millions de dollars pour la recherche, mais on n'a que 400 000 \$ pour les enquêtes. Serait-il possible de changer les choses? Il y a bien des années à l'AMA, il y a eu un changement de philosophie en mettant plus l'accent sur les enquêtes. Si on regarde ce qui se passe en Russie, il y a plus de gens qui font l'objet d'enquêtes que de recherches. Est-ce que l'on ne pourrait pas consacrer plus d'argent aux enquêtes? Cela me paraît essentiel comme élément.

LE PRÉSIDENT : Francesco?

M. RICCI BITTI : J'ai un commentaire général pour rebondir sur ce qu'a dit Becky. La philosophie du mouvement olympique est de mettre de plus en plus l'accent sur les enquêtes comme activité permanente. Les derniers événements nous montrent que l'on devrait avoir une capacité d'enquête permanente. Cela aura des effets sur les finances, le budget, nous le verrons plus tard. Mais pour commencer, je voudrais vous dire quelle est notre politique en la matière. La capacité d'enquête doit être un point permanent. Il ne s'agit pas de quelque chose qui devrait relever d'une commission spéciale, malgré tout le respect que je dois pour cette mission et le travail utile qu'elle a fait. Mais je pense que pour l'avenir, c'est dans cette voie qu'il faut aller.

LE PRÉSIDENT : Merci, quelqu'un d'autre veut intervenir? M. Kimura?

M. KIMURA : Merci, Monsieur le Président. Nous remercions le directeur général de ce rapport au nom du gouvernement japonais. Je voudrais reprendre 3 points dans le rapport. Comme mentionné dans le rapport, le Japon a pris l'initiative d'appuyer ce système lancé en 2009 par des pharmaciens qui connaissent les règles antidopage et qui peuvent conseiller les athlètes quant aux médicaments et à leurs effets sur la santé. Nous sommes prêts à partager nos connaissances si l'AMA et l'UNESCO lancent un programme pour la formation des athlètes, suite à la demande du président concernant ce fonds spécial. Comme nous l'avons dit, le Japon dit son intention de faire une contribution de 20 millions de yens japonais, soit environ 180 000 \$ américains. Le Japon s'intéresse particulièrement à ce volet de coopération internationale, particulièrement en vue de Tokyo 2020, qui peut être un événement propre et sans dopage.

En plus de ces contributions financières, nous envisageons la possibilité d'autres coopérations. Nous prévoyons avoir un séminaire. Nous continuerons de mettre l'accent sur les bonnes pratiques, particulièrement avec les pays d'Asie, pour mobiliser les efforts de lutte antidopage partout dans le monde.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. Kimura.

M. PATEL : Merci, Sir Craig. Comme c'est ma première réunion avec les représentants européens, je voudrais vous remercier de vos mots de gratitude. Notre représentante habituelle est en congé de maternité, mais elle sera à la réunion de Glasgow en novembre. Je voudrais dire quelques mots à propos des enquêtes indépendantes. Je parle au nom des

représentants européens. Les enquêtes ont aidé dans cette lutte contre le dopage. Cela peut être une méthode supplémentaire de travail. Nous serions heureux d'avoir des informations sur les coûts de ces enquêtes. Cela permettrait de mieux discuter des pratiques actuelles et d'envisager de nouvelles pratiques.

M. KONBAZ : Merci. En réalité, en mars dernier, nous avons rencontré le bureau de l'UNESCO à Bucarest. Et nous travaillons de très près avec le Japon, par rapport à ce programme mentionné, qui touche les pharmaciens, et leur sensibilisation aux produits dopants. La prochaine réunion à cet effet aura lieu en Corée. Nous pensons que c'est une réunion qui sera couronnée de succès. L'idée de ce programme, qui associe des pharmaciens et des compagnies pharmaceutiques, est une excellente initiative.

LE PRÉSIDENT : Autre intervenant? Gabriel?

MME BATTAINI-DRAGONI : Monsieur le Président, j'aimerais saisir cette occasion pour vous faire part de certaines informations relatives à la façon dont le Conseil de l'Europe a collaboré avec l'AMA dans cette démarche, dès le départ. Cela a trait à la situation russe, surtout pour veiller à la transparence des activités de RUSADA. À cette fin, un représentant du Conseil de l'Europe a été nommé comme expert international à cette instance de supervision de RUSADA. En parallèle, par rapport à ces activités de RUSADA, et pour les compléter, les autorités russes ont commencé à revoir et à réexaminer leur politique nationale antidopage. Afin de les appuyer dans ses actions, le Conseil de l'Europe a soumis au ministre des Sports de la fédération russe un plan d'action exhaustif, qui s'inspire des recommandations de la visite d'évaluation qui a été faite par le groupe de surveillance à la convention antidopage faite en Russie en décembre 2013. L'objectif général de ce plan d'action est d'améliorer l'application de la convention antidopage du Conseil de l'Europe au niveau national, incluant les améliorations, les mises à niveau concernant le contrôle antidopage et les procédures disciplinaires, tout en assurant la protection des droits des sportifs propres à concourir dans un environnement dénué de dopage. Le plan d'action vise donc à encourager le développement d'un programme national antidopage en conformité avec les normes du Conseil de l'Europe et avec ses principes et ses valeurs. On s'attend à ce que ce plan d'action soit mis en œuvre sur une période de deux ans. Il apparaît très clairement, pour conclure sur ce point-ci, que la mise en œuvre de ce plan d'action serait effectuée en très étroite collaboration avec les actions de l'AMA, en ce qui a trait à RUSADA. Et cette approche intégrée holistique face aux enjeux complexes de la lutte contre le dopage devrait nous assurer que la fédération russe puisse rapidement éliminer toutes les questions qui l'ont amenée à cette situation de non-conformité. La fédération russe devrait donc regagner son statut de conformité assez rapidement. J'ai jugé qu'il était important de soumettre cette information au Conseil de fondation aujourd'hui.

Alors, autre enjeu que j'aimerais mentionner. Permettez-moi tout d'abord de vous dire à quel point nous sommes intéressés, et à quel point nous appuyons l'idée de renforcer la dimension « enquêtes » du travail effectué par l'AMA. Nous avons très hâte de voir ce que vous avez à nous livrer par rapport à cette question pour permettre à l'AMA d'avoir des activités antidopage pleines et entières de façon structurée, et au sein de l'administration de l'AMA à proprement parler. Merci.

LE PRÉSIDENT : Tony?

M. NICHOLSON : J'aimerais vous féliciter, David, vous et votre équipe, par rapport à ce que vous avez fait au niveau de l'Organisation mondiale des douanes. Créer ce lien, et avoir cette personne qui a été prêtée, détachée, cela nous permettra sans doute d'abattre

beaucoup de travail et de mieux partager l'information. Merci beaucoup pour ce que vous avez fait sur ce front-là.

M. AGIUS : Bonjour, Chris Agius, de l'Union européenne. Suite à la publication de la partie 2 du rapport de la Commission indépendante, j'aimerais poser la question suivante : est-ce qu'une décision ou des mesures ont été prises ou mises en œuvre en ce qui a trait à l'IAAF?

LE PRÉSIDENT : Merci. Autres questions? Adam?

M. PENGILLY : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Un commentaire de la part des sportifs. Une question a été posée lors de la dernière réunion du Comité exécutif au Conseil de fondation sur la poursuite de ces enquêtes. Nous comprenons que l'AMA est en train de mettre en place une instance d'enquête interne, et nous encourageons cette initiative. Nous sommes ravis que cela se fasse et nous vous encourageons à agir vite à cet égard, pour pouvoir réagir de façon tout à fait opportune et rapide, lorsqu'un problème survient.

LE PRÉSIDENT : David, êtes-vous prêt à répondre à toutes ces questions?

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président. À M. Pound, la réponse est oui. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de vous donner plus de détails. Si vous voulez avoir plus de détails, Olivier Rabin pourrait vous les donner. Le processus, en ce qui a trait à l'approbation pour ce laboratoire en particulier pour faire des contrôles sanguins, cela a été fait selon les standards et la recommandation de la Commission indépendante.

Claudia, merci pour votre commentaire selon lequel les sportifs veulent absolument qu'il y ait des organisations nationales antidopage solides. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que le travail qui est effectué au niveau des ONAD soit du niveau le plus élevé.

Maintenant, en ce qui concerne le fonds spécial pour les enquêtes, comment est-ce que nous développons notre unité d'enquête en interne? Ça, c'est pour les enquêtes spéciales, où il nous faut payer des gens de l'extérieur. Le défi que notre président a soulevé auprès des gouvernements en novembre dernier, ils y ont réagi comme je l'ai expliqué dans mon rapport. Il faut attendre un petit peu pour voir comment les pays vont contribuer à ceci, mais ce sera un fonds spécial qui ne sera utilisé que dans le cadre d'occasions très particulières. Et si je retourne au plan d'enquête que nous soumettons, et Olivier y travaille depuis quelques mois déjà, nous embauchons un nouveau dirigeant, un nouveau responsable des enquêtes. Une fois que cette personne sera en poste, le programme sera élaboré avec sa contribution, et c'est important. On ne peut pas commencer à le faire nous-mêmes sans la contribution de cette personne. Nous envisageons, et c'est relié au commentaire que Francesco a fait, il y aura d'autres membres de nos permanents dont la contribution sera nécessaire. Il y a Mathieu Holz à Lausanne. Nous allons rencontrer un analyste qui va lire la documentation que nous recevons par le biais du Passeport biologique de l'athlète, ou par d'autres moyens, pour qu'une enquête soit entreprise ou que l'on fouille davantage une question. Et il y a le Comité de révision de la conformité qui examine et qui surveille la conformité des différentes entités. Cela nécessitera du travail d'enquête et nous serons une équipe à l'interne qui s'en occupera. Alors, j'espère deux choses. D'abord, que le fonds soit rehaussé. Nous devrions avoir 1 million de dollars de fonds de contrepartie du CIO. Et j'espère que les discussions que nous avons avec d'autres pays pourraient également augmenter le montant. Le programme que nous mettons en place pour cette instance en interne d'enquête, Olivier pourra vous en dire plus long là-dessus, à la réunion du mois de septembre.

À mon ami du Japon, merci pour votre soutien et merci pour ce projet avec les pharmaciens. Le bureau de l'UNESCO se penche là-dessus. Nous avons certainement

encouragé cette initiative. Je l'ai mentionné dans mon rapport et l'issue est d'offrir des modèles pour d'autres États parties, pour vous emboîter le pas dans ce domaine. Et ce sera extrêmement utile. J'aimerais vous remercier pour votre contribution à notre fonds spécial.

Maintenant, pour répondre au Royaume-Uni. Merci pour votre commentaire par rapport à ce fonds pour les enquêtes. J'espère que nous pourrons poursuivre ce dialogue de façon un peu plus positive, mais nous comprenons certainement la position très précaire de certains gouvernements qui sont aux prises avec des problèmes d'austérité, et surtout en Europe.

M. Konbaz, merci pour votre leadership au bureau de l'UNESCO, c'est très utile d'avoir ce lien avec vous et avec Marcella. Nous l'apprécions, et nous voulons que ce soit renforcé davantage. Nous espérons pouvoir être présents en Corée pour votre prochaine réunion.

Gabriella, nous allons faire un rapport beaucoup plus fouillé sur la Russie, un peu plus tard dans le programme. Ce n'est pas que je ne veux pas commenter ce que vous avez dit, mais merci pour votre rapport, nous l'avons reçu hier. Nous allons l'étudier. Nous allons travailler de très près avec le Conseil de l'Europe pour faire avancer ce que nous avons à faire avec RUSADA. Je pense avoir répondu à votre deuxième question en ce qui a trait à la structure à laquelle on essaie d'arriver du côté des enquêtes.

À Todd, merci pour votre aide personnelle au niveau du travail effectué avec l'OMD. C'est un projet qui sera couronné de succès, comme nous avons pu faire notre travail avec Interpol. Et pour ceux d'entre vous qui ne le savaient pas, l'Organisation mondiale des douanes, c'est souvent le premier point de réception des substances interdites. Ils peuvent nous relayer cette information que nous pouvons utiliser, surtout si cela va aux entraîneurs, aux sportifs, à leurs soigneurs, etc. Donc nous essayons de collaborer par rapport à toutes ces informations.

À notre collègue de l'Union européenne, vous allez recevoir un rapport beaucoup plus détaillé sur l'IAAF. L'un des points suivants à l'ordre du jour, justement, porte sur la réaction, la réponse qu'ils ont donnée aux recommandations de la Commission. J'y reviendrai dans quelques instants, d'ailleurs.

Et Adam, je pense avoir répondu à votre question relative aux enquêtes. Merci de votre intérêt soutenu.

Merci, on pourra maintenant avoir notre présentation sur le meldonium.

On pensait que la question du meldonium méritait une attention toute particulière, surtout suite à tous les documents que nous avons envoyés aux organisations en avril. Je ne vais pas reprendre le document, mais j'aimerais toutefois attirer votre attention, car les membres doivent connaître les mesures qui ont été prises. Cela me donne l'occasion également de pouvoir vous présenter un rapport particulier.

Comme vous le savez, ce produit a été mis sur la liste des produits à surveiller en 2015. C'est une décision qui avait été prise en septembre 2014 par le Comité exécutif. Le comité de la liste des produits interdits a décidé d'inclure cela sur la liste de 2016, décision qui a été approuvée par le comité médical et par l'exécutif. Pour examiner cette question, le travail a commencé en 2011. Ce produit n'est pas nouveau, ce processus n'est pas nouveau, compte tenu du très grand nombre de cas. Au début de 2016, l'AMA a demandé une recherche urgente sur l'élimination et l'excrétion de la substance du corps, c'est quelque chose qu'il faut connaître. Car si un athlète a pris ce produit avant le 1^{er} janvier, cet athlète peut ne pas être considéré comme étant en situation irrégulière. Nous voulons

avoir des études viables pour déterminer quels sont les cas sur lesquels on peut se prononcer de façon simple. Je ne veux pas vous donner plus de détails, car vous avez tous copie de l'avis qui veut faire en sorte que les parties qui ont peut-être eu des résultats positifs, parce qu'ils avaient pris la substance avant le 1^{er} janvier, pourront montrer au tribunal qu'ils l'ont fait avant cette date. Nous ne posons donc pas une décision de non-culpabilité. Entre-temps, les études se poursuivent avec votre permission. Je demanderai à Valérie Fourneyron de présenter la position du Comité Santé, médecine et recherche. Merci.

MME FOURNEYRON : Merci. David a bien résumé la discussion d'hier au sein du Comité exécutif sur le meldonium. Je vais simplement insister sur deux ou trois choses qui peuvent avoir des conséquences sur le comité. Il est essentiel que l'AMA reste impartiale dans ce domaine où la pratique médicale peut prêter à controverse, tout en assurant que les actions obéissent à des données cliniques probantes et solides. La question du meldonium montre que les révisions par l'AMA, des révisions de la liste, attirent une très grande attention et que quelquefois, elles peuvent avoir des conséquences inattendues. Alors qu'il y a de plus en plus d'attention accordée aux décisions prises, l'AMA doit rester crédible et fiable, avec un travail équilibré, informé, responsable. C'est exactement ce qui s'est passé avec le meldonium. Cette substance a été mise sur la liste, car le facteur d'amélioration de la performance avait été demandé. Et le fait que le produit a été utilisé pour des raisons qui correspondent à une violation de l'esprit du sport et de l'éthique a été bien établi. Le meldonium n'a été administré pour aucune autre raison que d'améliorer le rendement. Le processus adopté est très clair. Il n'y a pas le moindre doute sur le fait que le meldonium doit être sur la liste. Cependant, après un certain nombre de cas très visibles, nous pouvons constater que nous n'avons pas suffisamment de connaissances quant à la période d'élimination du produit. Autrement dit, nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, dire pendant combien de temps cette substance reste dans le corps et peut être détectée par des contrôles antidopage. Nous n'avons pas besoin d'études plus solides sur l'excrétion. Ces études sont actuellement en cours et devraient être disponibles d'ici quelques semaines. Elles seront communiquées aux ONAD et aux différentes parties prenantes dans les meilleurs délais.

La crédibilité de l'AMA repose sur la rigueur et l'impartialité absolues. À cet égard, nous avons respecté ces principes dans le cadre du meldonium. Mais on ne peut pas dire, pour le moment, qu'il n'y a pas de leçons à tirer de cette situation. Nous pouvons améliorer un certain nombre de choses. Lorsque nous ajoutons un produit à la liste des substances interdites, il faut penser à toutes les questions qui peuvent se présenter du point de vue scientifique. Il faut se demander : est-ce que l'on a besoin d'aller chercher plus de données scientifiques pour prendre une décision? Les études d'excrétion et d'élimination représentent un élément de ces données. Est-ce que l'excrétion doit être le quatrième critère de considération de la liste? Il faut être plus prudent à l'avenir. J'insiste là-dessus. Les études d'élimination ne doivent pas devenir un critère obligatoire d'addition d'un produit à la liste, sinon nous risquons de diminuer la capacité de toute la communauté antidopage à réagir face à de nouvelles substances. Ces nouvelles substances sont de plus en plus nombreuses et difficiles à détecter. Pour les produits les plus courants, les études d'excrétion sont faites par les fabricants. Mais ça n'a pas été le cas du meldonium, qui a été fabriqué par un laboratoire de Lettonie, avec lequel nous n'avons pas pu coopérer. Pour les substances plus exotiques, il nous faut anticiper les choses. Il faut penser à faire nos propres études dès que l'on envisage l'inclusion d'un nouveau produit sur la liste. Cela peut être fait grâce aux programmes de recherche réactifs de l'AMA. La situation montre encore une fois à quel point il est important de renforcer nos collaborations avec l'industrie pharmaceutique. Nous savons également que le processus de partage d'informations avec

les athlètes, quant aux changements de la liste, pourrait être amélioré. Il faut pouvoir mieux expliquer comment un produit s'inscrit sur la liste. Je suggère de coopérer davantage avec le comité des athlètes et le département des communications pour mieux se préparer à ce genre de situation à l'avenir. Voilà les suggestions d'amélioration que je voulais vous présenter. Je tiens également à remercier très chaleureusement les différents services et départements de l'AMA, qui ont travaillé très fort dans ce dossier pour pouvoir traiter le dossier du meldonium de façon très professionnelle et avec des efforts considérables.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Valérie. Y a-t-il des questions ou des observations suite à ces présentations de David et de Valérie?

M. AGIUS : Pouvez-vous nous donner un peu plus d'information concernant les athlètes qui ont eu une suspension pour la sélection pour 2016, ou dont la suspension a pu être levée ou qui pourraient voir leur suspension levée?

LE PRÉSIDENT : Quelqu'un d'autre voudrait intervenir suite à cette présentation. Tony?

M. PASCUAL : Monsieur le Président, la situation du meldonium est tout à fait particulière. Il faut saisir cette occasion pour améliorer l'information, l'éducation, autour des différentes substances. Mais une chose importante que j'entends, et qui explique la situation dans ce cas particulier, cette tendance faisait partie du programme de surveillance. Et peut-être que les athlètes ne connaissent pas suffisamment ce programme et les informations disponibles. Et du point de vue juridique et du point de vue éthique, également, les athlètes ne sont pas censés utiliser de substances dont on a dit qu'elles pourraient être sur la liste. Cela n'est pas acceptable, éthique, depuis septembre. Il est donc important de connaître le profil des substances. Et du point de vue éthique, après le 1^{er} octobre, ils n'auraient pas dû continuer à utiliser cette substance. Merci.

LE PRÉSIDENT : Quelqu'un d'autre souhaite intervenir? David, voulez-vous répondre ou Valérie?

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Je peux peut-être répondre au volet juridique mentionné par l'Union européenne. Je peux le faire de deux façons. D'abord, je pourrais vous parler en privé du nombre de cas qui se répartissent en trois cas : les cas qui vont de l'avant, soit parce que l'athlète a admis la quantité de la substance, qui avait atteint un certain niveau; deuxième catégorie, ce sont les cas qui sont suspendus, pour attendre les résultats des études d'excrétion mentionnées par Valérie; la troisième catégorie ne relève d'aucune de ces deux premières catégories, ce sont les cas qui sont en cours, dont on ne peut pas parler tant qu'ils n'ont pas abouti. Voilà la réponse que je peux vous donner.

Tony, les idées que vous mentionnez sont des idées qui ont été mentionnées par Valérie dans sa présentation. Hier, nous avons écouté très attentivement ses suggestions lors de la réunion du Comité exécutif. Depuis février, l'équipe de communication a déjà travaillé à l'amélioration des communications, mais une chose importante, c'est qu'il y a une limite à ce que l'on peut faire. Nous comptons sur nos signataires pour communiquer de la même façon et communiquer le même message aux athlètes. Et cela se poursuit, car il y a des limites à ce que l'on peut faire pour des consultations physiques. Nous prenons note de vos suggestions et nous vous disons qu'il y a des limites à ce que l'on peut faire. Monsieur le Président, cela devrait répondre aux deux questions.

LE PRÉSIDENT : Il y a des leçons à tirer de tout cela. Les conseils de Valérie sont également pris en note.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du Directeur général.

– 3.1 2ème partie de la Commission indépendante

LE PRÉSIDENT : L'avant-dernier point, pour vous, David. Sur les recommandations de la Commission indépendante, ça vous permettra de répondre à la question posée par M. Agius.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président. C'est un point que nous avons déposé, vous avez une copie de notre rapport des recommandations. Et vous avez également les réponses que nous avons obtenues de la fédération internationale de l'athlétisme. Nous voulons vous donner les réponses détaillées à chaque recommandation, à la différence que certaines de ces recommandations ont été suivies et d'autres sont en cours. Je vous invite à lire ce document. La raison pour laquelle nous procédons de cette façon, c'est que nous voulons vous rassurer, vous dire que nous avons tous donné suite aux recommandations de ce Comité indépendant. Voilà, Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de présenter ce rapport de façon plus détaillée.

LE PRÉSIDENT : Y a-t-il des observations? Vous avez posé une question particulière concernant l'IAAF, ceci a-t-il répondu à votre question?

Le comité sous la présidence de Dick a donné suite à un grand nombre de recommandations et nous avons maintenant les commentaires concernant ce qui a été fait avec les réactions idoines. Soyez assurés du fait que les mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations de la Commission. Y a-t-il autre chose sur ce point? Très bien, nous passons maintenant à l'autorité de contrôle unique. Olivier?

DÉCISION

Il est pris note du rapport de la Commission indépendante

– 3.2 Autorité de contrôle unique

M. NIGGLI : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de commencer la présentation en vous disant que le sujet de discussion d'aujourd'hui, c'est la forme et non pas le fond. C'est donc la procédure à suivre dans cette étude que nous avons effectuée relativement à ce concept. Ceci a été discuté hier par le Comité exécutif de l'AMA. La recommandation du Comité est de suivre la procédure mentionnée dans votre document, avec quelques légers ajustements. Pour vous donner un petit peu le contexte, vous savez sans doute qu'en novembre, on nous a demandé d'étudier la possibilité de créer cette autorité de contrôle. Le travail a commencé, vous avez le procès-verbal. La première réunion a eu lieu au mois de janvier, et à cette réunion, l'un des besoins qui a été clairement identifié par le groupe était une étude financière approfondie qui devrait être menée pour comprendre les répercussions et les ramifications d'un tel projet. Le CIO a accepté de financer une telle étude. Cela a été confié à PricewaterhouseCoopers. On l'a confié à PwC, car ils sont déjà impliqués dans du travail fait pour la l'ASOIF et d'autres regroupements de fédérations internationales au niveau de certaines études. Ils avaient donc une longueur d'avance par rapport à ce travail. C'est un travail en cours. PwC a déjà commencé. La proposition consiste à suivre la procédure suivante : d'abord, poursuivre le travail au niveau technique. Il y a encore beaucoup de discussions qui doivent avoir lieu à ce niveau-là, au niveau

technique. Une fois que PwC aura terminé son travail, il est proposé que le groupe technique examine le travail de PwC, en y assortissant certaines recommandations. Permettez-moi de vous rappeler qui est membre de ce groupe. Nous avons deux sports individuels : le ski et le tennis. Le ski s'acquitte également du rôle de représenter les sports d'hiver autour de la table. Nous avons un sport d'équipe, la FIBA. Et on a proposé d'ajouter un deuxième sport d'équipe et un représentant de l'ASOIF. Nous voulions ajouter deux ONAD, pour que les ONAD soient représentées. La Norvège a accepté de faire partie du groupe et nous allons avoir un autre représentant d'une autre région qui reste à définir. Nous avons bien sûr le CIO et l'AMA autour de cette même table. Voilà pour le groupe technique qui va s'acquitter de son travail, à partir du moment où nous aurons suffisamment d'informations de PwC.

En même temps, nous essayons de créer un groupe politique. Il y a un certain nombre d'enjeux d'envergure qui nécessitent discussion. Je ne vais pas entrer dans le détail de ces enjeux. Mais on propose que ce groupe politique ait cinq représentants du mouvement sportif et cinq du mouvement des gouvernements. Ce qui est différent par rapport à ce que vous avez dans votre documentation, c'est qu'on a reçu une demande pour que l'on donne plus de temps pour la nomination de ces personnes, pour que tout le monde puisse avoir le temps de se consulter. Le Comité exécutif a décidé que le 1^{er} septembre serait une date butoir raisonnable. On ne voit pas de problème étant donné le timing qu'on a eu de PwC. Le travail devrait être terminé par PwC à la fin juillet, le travail technique. Ça ne retarde en aucune façon le processus qu'on met en branle. L'autre demande que nous avons reçue, vous avez ici un certain nombre de sujets pour discussion, un cadre de référence, des modalités pour ce groupe politique, c'est la résultante d'une discussion qu'on a eue en janvier. Il a été proposé que tout cela soit élargi. Il n'y a pas de problème à cela. Ce qui a été discuté hier au niveau du Comité exécutif, c'est que les gouvernements particuliers voudraient proposer d'autres points à discuter, et ils devraient nous les envoyer à l'avance. Puis nous pourrions finaliser le cadre de référence, les modalités au niveau du Comité exécutif, lors de la réunion du Comité de septembre. Alors voilà pour ce qui a trait à la démarche, et nous demandons l'approbation du Conseil de fondation pour poursuivre sur cette voie.

LE PRÉSIDENT : Professeur Erdener.

LE PROFESSEUR ERDENER : Merci, Monsieur le Président. Merci, M. Niggli pour votre explication fort exhaustive sur ce projet très important. En tant que Mouvement olympique, nous appuyons pleinement ce projet. Ce sera une étape importante pour protéger les sportifs propres. Comme vous l'avez également mentionné, ça a été une recommandation importante émanant du Sommet olympique. Le Conseil exécutif du CIO appuie également pleinement ce projet. Mais comment baptiser cette initiative? Pourquoi est-ce qu'on parle d'autorité de contrôle unique? Pourquoi ne parle-t-on pas d'autorité de contrôle indépendante sous le leadership de l'AMA? C'est un petit peu le nom qui sème la confusion dans mon esprit.

LE PRÉSIDENT : Philippe.

M. MUYTERS : Merci, Monsieur le Président. Merci à tous pour ces explications. En ce qui concerne ce groupe des politiques. Élargir le mandat de ce groupe est important. Il y a des possibilités que d'autres éléments puissent être examinés. Ce qui est important pour l'Europe, et nous appuyons tout à fait l'idée qui sous-tend la création d'une autorité unique de contrôle, ce qui est important, c'est qu'une fois que cette autorité unique de contrôle est créée, elle ne puisse pas influencer le rôle indépendant de l'AMA. C'est crucial et ça doit être bien préservé.

LE PRÉSIDENT : Francesco.

M. RICCI BITTI : Je voudrais tout simplement appuyer la position du CIO et du Mouvement olympique. C'est une question très délicate, et ce n'est pas facile d'y arriver, surtout en très peu de temps. Olivier a reçu l'information sur la composition pour le groupe technique. Il faut représenter toutes les parties prenantes au niveau du Mouvement sportif parce qu'il faut qu'on ait un débat dans la famille. Puisqu'il y a encore un débat, cela veut dire qu'il y a encore du travail à faire. Ensuite on appuie l'idée d'un comité directeur et l'idée également que notre préoccupation est qu'il reste du travail à faire. Maintenant, le cadre de référence, les modalités et le terme politique. Le rôle politique revient à l'exécutif. Est-ce qu'il y aura doublon? Mais si ce groupe supplémentaire ajoute une valeur à notre cadre de référence, c'est très bien. Mais encore une fois, pour moi, ce sont des questions très délicates.

LE PRÉSIDENT : Merci, Francesco. D'autres intervenants? M. Kimura.

M. KIMURA : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes sensibles à cette proposition, étant donné les détails et les discussions utiles qui ont eu lieu au niveau du groupe de travail. Le Japon voudrait examiner cette proposition d'autorité unique de contrôle. Au niveau du groupe de travail, nous voulons assurer l'indépendance, la transparence et la crédibilité de tous les contrôles antidopage. Nous sommes également intéressés par des discussions plus approfondies sur le mandat de ce comité directeur. Merci, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT : Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Richard? Richard, j'aurais dû vous voir à la table.

M. BUDGETT : Alors, c'est une autorité de contrôle indépendante, mais également une autorité de gestion des résultats indépendante. La composition proposée pour ce groupe technique est très importante. Je pense que tel que présenté, c'est très bien. Comme cela a été souligné par ailleurs, la proposition d'un groupe directeur, cinq plus cinq, pour ce groupe exécutif, et également les points relatifs aux modalités pour ce comité directeur, devraient être examinés par le groupe technique, en préparation en amont du 1^{er} septembre.

LE PRÉSIDENT : M. Pound.

M. POUND : En ce qui a trait à la démarche, ne devrait-on pas envisager à un moment donné d'élargir les choses et d'aller plus loin, au-delà des gens qui sont autour de cette table, pour inclure d'autres parties? Je parle de commanditaires, de responsables de la diffusion, de gens qui ont un point de vue différent par rapport aux initiés. Peut-être qu'il n'est pas nécessaire qu'ils fassent partie d'un groupe de travail, mais avant d'annoncer publiquement cette initiative, il faudrait mettre ça à l'essai, tester un petit peu, tâter le terrain. L'éléphant dans la salle, ce qui me frappe, ce sera les coûts. Combien cela va-t-il nous coûter? Nos responsables techniques devront se pencher là-dessus. Quelle sera la source des revenus pour effectuer tout ce travail? D'où viendra l'argent? Pour réagir à la question de l'aspect politique, je préférerais m'éloigner du terme « politique » dans notre vocabulaire. Nous avons affaire à la création d'une nouvelle politique. Il s'agit d'enjeux de politique. Nous devons faire ceci; qui devrait s'impliquer, etc.

LE PRÉSIDENT : Très bien. Tony?

M. ESTANGUET : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais faire un bref commentaire sur ce point. Si nous savons tous que les contrôles sont importants et à quel point c'est important pour la communauté des sportifs, nous croyons que les sportifs doivent savoir exactement quelle sera la démarche suivie dans les cas des contrôles. Il nous incombe d'informer les

sportifs de toutes les étapes que nous envisageons. Alors nous demandons que le Comité des sportifs de l'AMA soit tenu bien au courant tout au long de ce cheminement, et qu'un représentant des sportifs fasse partie de ce comité directeur également.

LE PRÉSIDENT : Gabriella.

MME BATTAINI-DRAGONI : Monsieur le Président, nous croyons qu'il est important que, quelles que soient les mesures que nous allons prendre quant à la création de cette instance indépendante, elles ne mettent pas en danger ou ne compromettent pas la capacité et l'intégrité de l'AMA, qui devrait demeurer une organisation internationale unique, responsable de l'établissement de normes dans le monde antidopage et de la surveillance de la conformité par rapport à ces standards, par rapport à ces normes. Tout ceci devrait être pris en compte lorsque l'on considère les aspects institutionnels, organisationnels et financiers relatifs à la création de cette nouvelle entité comme élément d'information. C'est important et c'est dans la même veine que ce que M. Pound a mentionné il y a quelques minutes. Élargir l'ampleur ou élargir l'éventail des participants à cette nouvelle structure est important. En novembre 2016, une conférence des ministres européens responsables du sport aura lieu à Budapest. Les enjeux d'une bonne gouvernance dans le monde des sports et la lutte contre la corruption visent à renforcer l'intégrité de cette lutte contre le dopage dans le sport. Tout cela sera discuté dans le cadre de cette réunion du mois de novembre. Les questions relatives à la création d'une autorité unique de contrôle et d'enquête pourraient également être abordées dans le cadre de cette réunion. C'est la raison pour laquelle nous jugeons qu'il est extrêmement important pour les représentants des gouvernements, au moment où les ministres européens des sports se rencontreront, qu'ils aient une idée claire émanant des différents continents représentant les autorités; une idée claire de la position commune de la part des autorités publiques quant à la création de cette nouvelle structure. L'intention pour nous est d'adopter une résolution au niveau ministériel, qui serait conforme avec cette approche consolidée des autorités publiques à l'échelle mondiale. C'est pour vous dire l'importance de ce débat, à quel point nous prenons ce débat au sérieux et à quel point nous voulons vraiment pouvoir y contribuer. Merci, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT : Merci. D'autres intervenants? Anders?

M. BESSEBERG : Je pense que le jour où on décidera de créer ce groupe, ce sera une tâche fort importante que d'avoir une période de transition où on s'occupera du « know-how », du savoir-faire, des renseignements, de l'information qui aura été accumulée depuis des années par les diverses organisations antidopage, comme les fédérations internationales, les ONAD, etc. Pour qu'on ne perde pas cette expertise. Donc en vue de cette période de transition, il faut qu'il y ait une collaboration entre les deux pendant quelques années. Ce n'est pas si facile de placer toute l'expertise accumulée au niveau des fédérations internationales et des ONAD. De tout simplement mettre tout cela dans cette créature.

LE PRÉSIDENT : Je suis encouragé par le débat. Les points qui sont soulevés, c'est la raison pour laquelle nous avons justement une politique d'examen si fouillée. Olivier.

M. NIGGLI : Merci, Sir Craig. Je comprends qu'on pourrait rebaptiser cette entité. Changer de nom, il n'y a pas de problème, on se mettrait tous d'accord sur un nom. On ne parlera plus de groupe politique ou de comité directeur, mais de groupe responsable des politiques. Nous allons recueillir toutes les idées qui nous ont été soumises en préparation de la réunion de septembre.

Comment intégrer d'autres joueurs et d'autres partenaires constitutifs? Mais il faut y aller étape par étape. On n'a même pas peaufiné ce dont on parle. Au moment voulu, on

déterminera quand sera le moment idéal pour intégrer d'autres joueurs. Pour Gabriella, c'est la même chose. Je préfère ne pas répondre aux autres commentaires qui portent sur le fond, parce que je pense que ce serait prématuré. Qu'on ait d'abord la discussion, et on verra après. D'accord?

LE PRÉSIDENT : Une chose que j'aimerais annoncer, c'est que le Comité exécutif a accepté hier que l'on demande à Madame Valérie Fourneyron de présider le deuxième groupe. Le groupe sur les politiques, à l'avenir. Et je suis ravi de pouvoir vous dire que Valérie a accepté ce mandat. Il nous reste du pain sur la planche, c'est un projet fort intéressant qui est appuyé de façon enthousiaste par le président du CIO, et je suis sûr qu'il sera véritablement encouragé par l'appui de principe qui a été discuté autour de cette table. Francesco, autre chose?

M. RICCI BITTI : C'est une question très délicate qui a été soulevée par le Mouvement olympique pour améliorer la crédibilité et la transparence, suite à l'agenda 2020, qui a été un exercice fort important. Nous sommes très heureux d'avoir des consultations responsables, comme Dick l'a dit, et de pouvoir jouir de l'appui des gouvernements. C'est extrêmement important. J'accueille vraiment ce que Gabriella a dit. Mais c'est une idée très délicate. Il faut avoir un système plus transparent et c'est la faisabilité qui pose problème. Nous avons fait une étude approfondie sur les finances et sur les activités qui se font sur ce front à l'heure actuelle. Ce rapport sera publié avant la fin de l'année. Ce rapport sera disponible pour toutes les instances. Je pense qu'il nous faut d'abord commencer par nous-mêmes, d'abord faire preuve d'introspection, analyser ce que nous faisons, pour pouvoir changer ce qu'on a l'intention de faire. Il faut éviter quelques perceptions de conflits d'intérêts qui nous ont hantés au cours des derniers temps. C'est l'objectif du mouvement olympique. Nous sommes conscients que ce n'est pas chose aisée, et nous avons besoin du soutien de tous. Nous appuyons la nomination de M^{me} Valérie Fourneyron pour présider ce comité. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Très bien. David, dernier point que vous avez : le groupe spécial sur l'éthique de l'AMA.

DÉCISION

La recommandation concernant l'autorité de contrôle unique est approuvée.

– 3.3 Panel sur les questions éthiques

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président. La commission de l'éthique s'est rencontrée pour la toute première fois cette année. Le procès-verbal de cette réunion se retrouve dans votre documentation. Nous avons le grand privilège d'avoir un nouveau groupe avec à sa tête Bartha Knoppers. Vous allez voir les notes biographiques de ces membres. C'est un groupe de personnes très intelligentes et brillantes, qui ont déjà considéré toutes sortes d'enjeux dans cette première réunion. Nous faisons le suivi des questions qu'ils ont soulevées. Ils vont avoir plus de réunions au courant de l'année, sans doute par téléconférence, pour qu'il y ait des rapports, des suivis, etc. Ils feront rapport à chaque réunion. On demandera si nécessaire à Bartha de se présenter devant nous, pour nous soumettre son rapport. Pour l'instant, tout cela vous est soumis pour votre gouverne. Je m'arrête là, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT : Avez-vous des observations? La dernière question que nous devrions aborder, suite à un rapport du directeur général, eh bien M. Tamás Aján de la Fédération d'haltérophilie voudrait prendre la parole.

M. AJAN : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai pas levé la main pour faire des commentaires plus tôt parce que j'étais à l'écoute de mes collègues. Maintenant en ce qui concerne le meldonium. Les cas de meldonium n'aident pas la position des organisations antidopage cette année. Ce n'est pas seulement mon avis, mais j'ai eu des consultations avec d'autres fédérations internationales. Il incombe aux autorités antidopage d'appliquer les décisions de l'AMA. Et en raison de la préparation qui n'était pas exacte de la liste des interdictions de l'an dernier, les fédérations internationales ont subi les critiques du Mouvement sportif. Je ne veux pas rentrer dans les détails, mais ça a été une grosse difficulté pour nous que d'essayer de trouver une solution équitable pour les sportifs qui participent aux événements de qualification pour les Jeux olympiques, et qui sont revenus avec des concentrations faibles. Monsieur le Président, j'aimerais vous dire qu'à la fin de cette procédure, il y a les fédérations internationales. Si l'AMA prend une décision voulant que la mise en œuvre soit entre les mains des fédérations internationales, par moments nous avons eu des situations très délicates et très injustes, où il a fallu empêcher certains sportifs de participer à certains événements de qualification pour les Olympiques. Ce n'est pas bon pour la réputation des fédérations internationales. C'est une des choses que je voulais mentionner.

L'autre élément porte sur une autorité ou la commission unique ou indépendante. J'aimerais vous dire que la Fédération internationale d'haltérophilie a été parmi les premières fédérations à confirmer sa volonté et son intérêt pour accueillir cette initiative du Comité international olympique quant à une autorité antidopage indépendante. Mais cela ne peut se faire qu'avec l'expertise et les connaissances du Mouvement sportif et des fédérations internationales. Sinon, ce sera une mesure tout simplement superficielle, sans améliorer l'efficacité de la lutte contre le dopage. C'est ce dont vous avez discuté ici, ce n'est rien de nouveau pour vous, mais je voulais l'affirmer.

Une dernière chose que j'aimerais soulever ici : l'implication au niveau de la dotation. Les fédérations internationales doivent élargir leur nombre d'employés pour que les différentes tâches administratives soient effectuées. Pour certaines fédérations internationales, le service antidopage est plus gros que tous les autres services. L'implication des experts est également nécessaire au niveau de ces organisations. Mesdames et messieurs, et Monsieur le Président, ça ne vaut pas seulement pour ma fédération ni seulement pour moi. Mais certaines fédérations internationales jugent qu'il y a trop d'éléments bureaucratiques qui viennent de l'AMA. Je vous exhorte à essayer de trouver un équilibre quant à la façon dont l'AMA livre l'information aux fédérations internationales. Nous devons employer de plus en plus de personnes au niveau de notre secrétariat, et comme je vous l'ai mentionné, nous avons maintenant plus de personnes dans le département de l'antidopage que dans tout le reste de la fédération. Mesdames et messieurs, c'est ce que je voulais mentionner. Merci beaucoup pour votre attention.

LE PRÉSIDENT : Merci, Tamás. Soyez assuré que pour la question du meldonium, nous avons compris la complexité de cette question. Les décisions qui ont été prises visaient à aider le processus pour l'équipe et le processus de gestion pour les fédérations internationales. C'est ce qui a sous-tendu toutes les mesures entreprises. Il n'y a aucun doute, je le crains, que la lutte contre le dopage dans le sport, la protection des sportifs propres, est une affaire complexe. Si on veut avoir une conformité accrue et plus vigoureuse, assortie des procédures voulues, toutes les parties prenantes devront faire face à la réalité que ça implique. Merci comme toujours pour la façon ouverte et juste avec laquelle vous avez exprimé votre point de vue.

Maintenant, opération et gestion. Nous allons couvrir le point quatre et ensuite nous allons prendre une pause-café.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du panel sur les questions éthiques.

4. Opérations/gestion

– 4.1 Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président. Les points qui figurent à l'onglet quatre incluent une recommandation du Comité exécutif à l'effet que nous tenions une conférence mondiale en 2019. Vous allez voir dans ce document que la gestion a suggéré que cela ait lieu, non pas aux fins d'un autre examen du code et des standards, mais aux fins d'avoir un débat sain et utile sur les enjeux qui interpellent la communauté antidopage. Ce sera également une occasion pour notre président, dont le mandat se termine à cette étape-là, de passer le flambeau au président suivant, qui lui, viendra du gouvernement. C'est la recommandation du Comité exécutif suite à sa réunion d'hier. Nous avons besoin de l'approbation du conseil pour pouvoir entreprendre d'ores et déjà les démarches pour trouver une ville hôte et un pays hôte. Cette tâche, nous l'entreprendrons une fois qu'on aura votre approbation.

DÉCISION

La proposition de tenir une conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2019 est approuvée.

– 4.2 Confirmation de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Deuxième point. C'est la question de la composition du Conseil de fondation. Nous voulons confirmer que la composition soit celle qui figure dans votre document. Le président a souligné qu'il y a un siège qui, à l'heure actuelle, est vacant. C'est un siège qui était auparavant comblé par la Russie. Nous attendons que les gouvernements européens nous avisent de qui occupera cette place.

DÉCISION

La composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses est approuvée.

– 4.3 Modifications au Registre du Commerce Suisse

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Ensuite, il y a une question relative à mon départ de l'AMA, et le fait qu'Olivier Niggli sera le nouveau directeur général. Olivier devra être approuvé et ajouté au registre suisse du commerce pour pouvoir signer les documents de l'AMA.

DÉCISION

La modification au Registre du Commerce Suisse est approuvée.

– 4.4 Indicateurs de performance opérationnels

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Finalement, Monsieur le Président, vous allez voir que sous ce point-ci, le rapport normal que nous donnons sur les indicateurs de performance parle de lui-même. Alors pas de commentaires là-dessus, nous voulons avoir approbation pour ces indicateurs de performance opérationnelle. Merci.

LE PRÉSIDENT : Le Conseil, si je comprends bien, approuve ce travail qui s'impose pour aller chercher une ville hôte pour la conférence mondiale sur le dopage en sport qui aura lieu en 2019. Merci. Et deuxièmement, la modification des signataires pour les autorités suisses et le registre suisse du commerce. Merci beaucoup, David. Alors pause-café de 10 h à 10 h 15. En plein dans le mille. Nous allons revenir et c'est Becky Scott qui va nous livrer le rapport des sportifs. Merci.

DÉCISION

Il est pris note du point sur les indicateurs de performance opérationnels.

5. Sportifs

– 5.1 Rapport de la présidente du Comité des sportifs

LE PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs, pourrait-on reprendre nos travaux, s'il vous plaît? Nous en sommes au point 5, sur vos tablettes Samsung. Le rapport du comité des athlètes, et je donne la parole à Becky Scott, qui est la présidente du Comité des sportifs.

MME SCOTT : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à vous tous, voici le rapport du Comité des sportifs de l'AMA. Nous nous sommes rencontrés en mars de cette année dans ma ville natale de Canmore, en Alberta. Nous nous sommes rencontrés pendant deux jours pour des activités de sensibilisation, appuyés par le Snow Kidz de la FIS, où les membres du comité ont pu faire du ski de fond. C'était une expérience tout à fait agréable pour nous tous. Mais lorsqu'il s'agit maintenant des résultats, une mesure active extraordinaire, et contrairement à toutes les réunions précédentes, il n'y a eu qu'un résultat à l'issue de cette réunion. Une lettre ouverte. On a réitéré un appel pour élargir l'enquête à propos du dopage en Russie, suite à la publication du rapport de la Commission indépendante par rapport à l'athlétisme. À l'automne dernier, nous avons annoncé notre soutien public aux lanceurs d'alerte Vitaly et Yuliya. Cela a été affiché sur notre site Web et vous pouvez toujours retrouver cet appel. Cet appel avait été lancé en novembre de l'an dernier, dans la foulée de la publication de ce rapport. Nous avons été profondément déçus par ce que nous avons perçu comme étant une absence d'action et de suivi ferme et résolu, dans la foulée de ce rapport de 300 pages, qui détaillait un système organisé et exhaustif de dopage et de triche dans un sport international, et qui avait été mis en lumière. Un rapport où les auteurs décrivent une culture de la triche et affirment même à plusieurs occasions l'in vraisemblance pure et simple qu'un tel système ne s'applique qu'à l'athlétisme. Mais l'absence d'action ou de suivi était presque incompréhensible pour la communauté des sportifs. L'absence d'action et de suivi, combinée à ce sentiment croissant parmi la communauté des sportifs, qui avaient des leaders dans le Mouvement sportif, qui voulaient simplement que ça disparaisse, a débouché sur un barrage de lettres et de communications. Des sportifs du monde entier viennent vers nous, nous demandant, en tant que voix et représentants des sportifs propres, de faire plus, de demander plus et de défendre autant que possible les droits et la protection des sportifs propres. Nous avons reçu des communications de sportifs de toutes les disciplines sportives à travers le monde, incluant la FIS, le IBU, l'IBSF, le CNO américain, le CNO allemand, le CNO canadien, britannique, ainsi que des nageurs du Zimbabwe, de l'Australie, du monde du curling, la liste est longue. Mais je m'arrêterai là,

parce que tout ce que j'essaie de faire ici, c'est de souligner le fait que ce qui est important, ce n'est ni la nationalité ni la discipline sportive; c'est plutôt un appel soutenu empreint d'émotion, exhortant les leaders du sport à élargir cette enquête et à protéger les sportifs propres et intègres.

Nous persistons et nous continuons à demander qu'on en fasse plus, et nous maintenons notre position à l'effet que la protection des sportifs propres et d'un sport où on joue franc-jeu est au cœur de toutes les décisions. Nous avons quatre propositions à vous faire. Les voici : un, il faut qu'il y ait des sanctions qui soient imposées pour les infractions très graves de non-conformité. C'est une tâche qui devrait être entreprise par le comité d'examen de la conformité actuelle, avec des suggestions et des politiques qui seraient fournies aussi vite que possible. Deux, nous proposons que l'AMA ait l'autonomie et l'autorité d'imposer des sanctions immédiates et des pénalités immédiates dans les cas de révélations extraordinaires de circonstances, comme pour la situation russe. Que les sportifs aient à attendre six mois ou plus pour savoir ce qui se passe, au fur et à mesure que les procédures sont suivies et que les décisions sont prises, c'est trop long. Trois, nous reconnaissons pleinement et nous comprenons pleinement que l'AMA n'a pas compétence sur les Jeux olympiques. L'AMA a par contre une influence. Les sportifs propres dans le monde proposent que vous utilisiez cette influence par rapport aux Jeux de Rio, et les sportifs pensent qu'il n'y a pas de garantie que les sportifs qui vont concourir à Rio seront exempts de dopages. Et ils ne devraient donc pas être là-bas. Quatre, en ce qui a trait aux lanceurs d'alerte, nous devons développer et instituer une méthode pour assurer la sécurité, la confiance et la protection de ces lanceurs d'alerte. Ils doivent être encouragés et il faut qu'on s'en occupe. C'est absolument essentiel, c'est impératif. Les sportifs propres du monde demandent que plus soit fait, que les enquêtes soient lancées et effectuées, que les organisations, les officiels et les sportifs soient sanctionnés de façon opportune. Tout le système antidopage nécessite l'inclusion des sportifs. Les sportifs doivent croire que ça fonctionne. Ils doivent être convaincus que gagner sans se doper est possible. Si nous nous croisons les bras, si nous n'enquêtons pas, si on fait tout simplement des enquêtes sans faire de suivi, si on ne sanctionne pas, non seulement on perd la confiance des sportifs, mais on perd aussi l'idée pour les sportifs que gagner c'est possible, même sans dopage.

LE PRÉSIDENT : Merci, Becky. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait contribuer, y aller d'un commentaire? Tony?

M. ESTANGUET : Merci, Monsieur le Président. Merci, Becky, pour votre rapport. J'appuie pleinement ce que vous venez de nous dire. Je crois vraiment que cette Agence mondiale antidopage doit pouvoir bénéficier de la confiance de la communauté antidopage. Maintenant, les sportifs demandent plus d'efficacité, d'efficience et de transparence. Les préoccupations tournent autour des enquêtes. Une liste de sanctions rapides et solides, dans les cas de non-conformité. Il faut agir de façon urgente, aussi urgente que possible. Parce que les sportifs, tout ce qu'ils veulent, c'est accomplir leur rêve en participant aux Olympiques. Et nous sommes dans une saison olympique, justement. Alors on ne peut pas se permettre d'attendre pendant des semaines et des mois. Eh oui, nous sommes en quelque sorte le truchement pour exprimer la préoccupation des sportifs. C'est la crédibilité de tout le système qui est en jeu.

LE PRÉSIDENT : Merci, Becky, merci, Tony. Y a-t-il d'autres intervenants? Dick?

M. POUND : Merci, Monsieur le Président. Il me semble que ce qui est important dans les activités de cette nature, c'est l'information. Et nous ne sommes pas très bons, ni à encourager la dispensation d'information de gens qui les ont, ni à les protéger, dans les cas où il y a dénonciation d'une inconduite. Je dirais que dans la communauté des sportifs, à l'heure actuelle, il y a une réticence énorme à prendre la parole. Parce que les lanceurs d'alerte se font massacrer publiquement et d'autres manières. Autour de cette table, nous

avons beaucoup de gens fort intelligents qui sans doute pourraient concevoir une meilleure façon de rendre possible, pour les gens qui ont l'information, de ne pas craindre de s'exprimer, et ainsi permettre que les enquêtes soient bien éclairées et bien informées dès le départ. Je suggère, au niveau du Comité exécutif et au niveau des permanents, qu'une priorité très élevée soit accordée pour déterminer comment aller chercher l'information, comment l'encourager, comment la transmettre, et comment protéger ceux qui auront fourni l'information. Merci.

LE PRÉSIDENT : Gabriella.

MME BATTAINI-DRAGONI : Merci, Monsieur le Président. Justement, pour rebondir sur ce que les derniers intervenants ont dit, surtout M. Pound, je suis ravie que cette question de la protection des lanceurs d'alerte, ou des indicateurs ou des informateurs, tout dépendamment de la façon dont on les appelle, soit mentionnée. Et l'AMA doit établir un catalogue des pratiques exemplaires à utiliser dans ce genre de situation. Comment traiter avec ces gens et surtout ce qui est le plus important, la protection? Le Conseil de l'Europe travaille sur un texte juridique pour la protection des lanceurs d'alerte de façon générale, pour toutes sortes d'informations que ces lanceurs d'alerte pourraient amener. Ceci indique que nous partageons l'urgence de cette question. Nous devons protéger ces lanceurs d'alerte par les bons moyens. Et le travail que l'AMA fera pour élaborer des lignes directrices de pratiques exemplaires, et même avec des dimensions juridiques sur la protection des lanceurs d'alerte dans le domaine de la lutte contre le dopage, ce sera un travail extrêmement utile pour la question générale de la protection de toutes sortes de lanceurs d'alertes qui nous fournissent de l'information. C'est juste pour souligner l'importance que celle-ci revêt pour le Conseil de l'Europe, et nous espérons avoir la possibilité d'une collaboration très étroite dans ce domaine.

LE PRÉSIDENT : Merci Gabriella. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait intervenir? Est-ce que d'autres représentants des sportifs autour de la table aimeraient s'exprimer?

M. MOSES : Merci de vos commentaires. Je ne pense pas que j'aurais pu dire les choses de façon plus succincte. Vous avez abordé tous les éléments qui sont importants pour les sportifs, les sportifs que vous représentez. Je voudrais tout simplement dire que dans ce cas-ci, en ce qui a trait à ce qu'on entend venant de la Russie et les nouvelles enquêtes qui vont avoir lieu, et les lanceurs d'alerte, il y a une différence entre un sportif qui offre une information utile, dans un cas de dopage donné, et quelqu'un qui offre le type de renseignements qui indiquent qu'il y a corruption systémique et organisée. Il faut faire très attention à cela. Il s'agit là de deux niveaux différents d'informations qui pourraient être utiles dans le premier cas. Dans le deuxième cas, pour ceux d'entre vous qui auraient vu le reportage de 60 minutes, et nous, au niveau du Comité exécutif, qui avons entendu hier Vitaly et Yuliya, c'est un niveau complètement différent. Les enjeux sont très élevés. Il faut absolument être sûr, et veiller à créer une atmosphère ou un environnement où les sportifs se sentiront à l'aise pour donner l'information. On le voit aux États-Unis. Souvent, un sportif implique ses soigneurs, ses entraîneurs, et c'est couronné de succès. Mais dans ce cas-ci, c'est très différent. Il faut leur offrir le type de protection qui s'impose et réfléchir à la façon de maintenir cette opportunité pour les sportifs à travers le monde. Cette année est une année olympique. Nous avons quatre mois et demi avant les Jeux olympiques de Rio. Et à travers le monde, il y aura 10 000 à 11 000 sportifs aux Jeux olympiques. Des centaines de milliers de sportifs qui, au quotidien, s'entraînent tous les jours en préparation de ces jeux, et qui veulent avoir un terrain uniforme et savoir qu'ils concourront sur un pied d'égalité aux Jeux olympiques. On doit s'assurer que ce soit le cas. Il nous incombe, à titre d'organisation, de bien comprendre ce que vivent ces sportifs, et qu'ils soient mobilisés à 100 %. Nous devons leur prouver que tout le monde jouera franc-jeu, que ce soit aux JO ou à toute autre compétition. C'est la seule chose que voudraient avoir ces sportifs et on doit pouvoir se fier à cela.

LE PRÉSIDENT : Merci. Adam?

M. PENGILLY : Monsieur le Président, en ce qui a trait à votre appel pour que les autres sportifs fassent des commentaires, j'appuie pleinement ce que Becky a dit. Et tout le Comité des sportifs qui en a discuté, également.

LE PRÉSIDENT : Merci. Claudia?

MME BOKEL : Je pourrais dire « bis », tout simplement, je dirais exactement la chose.

LE PRÉSIDENT : Merci. Todd?

M. NICHOLSON : Même chose. Pour les Jeux paralympiques, également.

LE PRÉSIDENT : Autres intervenants? Écoutez, je ne dirais pas ce que je pense pour l'instant. Je demanderai plutôt à Olivier Niggli de bien vouloir réagir à au moins deux des enjeux que Becky a soulevés.

M. NIGGLI : Merci, Craig. Permettez-moi de commencer, Becky, par dire que nous vous entendons. Nous vous entendons haut et fort, nous vous entendons vous, et les sportifs. Et à l'AMA, nous allons continuer à agir pour faire ce qu'il faut pour maintenir un sport propre. Et ça, on le dit sans ambages et sans ambiguïté quelconque. C'est une question complexe, vous l'aurez compris. Qui ne demande pas seulement une seule réponse, mais une réponse tout à fait exhaustive à l'appel que vous avez lancé. Je peux vous assurer que c'est notre priorité et qu'on s'y attelle. À l'heure actuelle, je peux vous dire ce que nous avons mis en place, et ce sur quoi nous travaillons et développons.

Tout d'abord, ça a été intéressant d'entendre qu'il y a une unanimité claire autour de cette table à l'effet que l'AMA doit renforcer ses capacités d'enquêtes et de renseignements. Et nous allons le faire. Et si vous avez suivi un petit peu ce que nous avons fait, nous recrutons maintenant un directeur des enquêtes. Cet appel aux candidatures est terminé. Nous sommes dans la ronde finale pour sélectionner la personne, et ce sera fait très bientôt. Ensuite, nous allons avoir toute une équipe de personnes qui sont en mesure d'effectuer le genre de travail qui est attendu par les sportifs. Tout le monde ici est d'accord pour dire que c'est l'une des priorités majeures de notre organisation. Il s'agit également de renforcer notre programme de la conformité. C'est un autre volet, un autre aspect. La conformité mènera à des audits, à des enquêtes, potentiellement, et nous permettra également d'aller dans ces endroits du monde où les choses ne sont pas faites comme elles devraient l'être. Nous allons utiliser de plus en plus le Passeport biologique de l'athlète. Comme M. Pound l'a dit un peu plus tôt, le point de départ de tout ceci, c'est l'information. C'est l'information qui est le nerf de la guerre. Si on n'a pas d'information, difficile d'entamer une enquête. Souvent, on a beaucoup d'informations à notre disposition, au niveau du Passeport biologique de l'athlète, mais qu'il faudra utiliser à meilleur escient. Cela fera partie du renforcement de notre équipe, des équipes. Avoir les bons analystes, qui pourront effectuer ce travail. Cela fait partie de la décision que nous allons devoir prendre aujourd'hui. C'est-à-dire veiller à avoir toute l'information dont on a besoin pour faire ce travail dans le système, incluant les formulaires des contrôles de dopage et l'information sur les AUT. Nous faisons un lien avec les agents contre le dopage, ces ACD, qui voient toutes sortes de choses sur le terrain, et qui essaient de colliger cette information et de la centraliser pour que nous puissions comprendre, à même leur expérience sur le terrain, ce qui se passe. Ceci fait partie de ce qu'on appelle ces rapports supplémentaires, qui ne feront pas partie du processus régulier, mais dont les ACD font rapport dans le cadre de leurs missions. C'est un élément important.

Enfin, nous renforçons et nous créons véritablement un programme de lanceurs d'alerte à proprement parler, assorti de différents volets. L'un des volets immédiats qu'on a déjà mis en œuvre est d'améliorer notre site Web et de nous assurer qu'il soit présenté dans différentes langues, et d'encourager les gens à participer. Nous voulons développer un programme exhaustif et nous voulons impliquer notre nouveau directeur responsable des enquêtes en raison de son savoir-faire, mais c'est lui qui va avoir également à en traiter. Et je dois vous dire que je suis enchanté d'entendre Gabriella s'exprimer au nom du Conseil de l'Europe, parce que les lanceurs d'alerte vont au-delà de ce qu'une organisation antidopage peut faire. Les gouvernements sont prêts à nous aider au niveau d'un cadre juridique. C'est très important. Il y a des limites à ce que la lutte contre le dopage et les mouvements sportifs peuvent faire. Le reste incombera aux gouvernements. Nous travaillerons avec vous, Gabriella, et nous ferons liaison avec vous pour nous assurer que ça fasse partie d'un effort de collaboration. À l'heure actuelle, et c'est un exemple, tout ne peut pas être mentionné. Il y a beaucoup de travail qui est en cours et qui n'est pas public. Mais après certaines révélations qui ont été faites sur certains nageurs, nous avons tendu la main aux journalistes et à la FINA pour obtenir l'information par le biais des membres de votre comité. La FINA a accepté de faire une enquête indépendante par rapport à ces allégations. Nous allons faire un suivi avec la FINA. Nous allons recevoir un rapport sur ce qui se passe, suite à cette émission de 60 minutes. Déjà, mardi, on a demandé que tous les enregistrements qui sont présumés avoir été faits nous soient transférés. Et si les sportifs pouvaient encourager le processus pour que ça se fasse aussi rapidement, ce serait extraordinaire. On n'a pas encore reçu ces éléments. Mais on a besoin d'informations. Nous allons continuer dans cette veine, continuer à compiler l'information. Et lorsque nécessaire, nous agissons. Nous nous sommes engagés à le faire et ce sera une priorité très claire pour nous.

Vous avez mentionné dans votre exposé, Becky, qu'il serait bon qu'il y ait des suggestions et des recommandations sur les conséquences de la non-conformité. Très bientôt, vous entendrez un rapport de notre président du Comité d'examen de la conformité, qui en tiendra compte et qui fera des propositions pour cette instance pour sa prochaine réunion, afin que nous ayons une liste exhaustive des suggestions et des conséquences quant aux conséquences imposées en cas de non-conformité. Becky, j'espère que ça vous donne une meilleure idée des choses. On vous entend haut et fort, vous et les sportifs, et on est là pour faire en sorte que tout fonctionne comme il faut et pour le mieux.

LE PRÉSIDENT : Autres commentaires suite à la réaction d'Olivier? Adam?

M. PENGILLY : Merci, Monsieur le Président. Un commentaire très bref, une question : pourriez-vous nous donner un échéancier, Olivier? À l'heure actuelle, nous savons qu'il n'y a qu'un permanent qui travaille sur les enquêtes. Quand est-ce que ce directeur sera nommé, quand est-ce qu'on aura une pleine équipe et quand est-ce que le travail pourra véritablement commencer?

M. NIGGLI : Je pourrais vous donner, non pas une date précise, mais je peux vous dire que le recrutement de ce directeur des enquêtes devrait se terminer dans les deux semaines à venir. Cela ne veut pas dire qu'il va commencer lundi prochain. Il faudra peut-être qu'il termine le travail qu'il est en train de faire en ce moment pour commencer. Mais c'est presque fait. Une fois que cette personne aura été identifiée, on commencera à travailler avec elle pour procéder à d'autres embauches. Si ce Conseil approuve l'utilisation des formulaires antidopage dans le système ADAMS, on procèdera au recrutement aussi rapidement que possible. Dans le cadre du recrutement de ce directeur des enquêtes, nous avons reçu beaucoup de candidatures. Nous allons sélectionner le meilleur. D'ailleurs, on a beaucoup de CV dans le dossier et ça va nous aider à aller chercher d'autres enquêteurs très rapidement. Tout cela est déjà en cours et c'est une question prioritaire.

LE PRÉSIDENT : Est-ce qu'il y a autre chose? Permettez-moi de vous dire une chose. Les gens parlent beaucoup de cette confiance de cette année olympique. Distinguons deux choses. D'abord, il y a la préparation et le travail au Brésil. Deuxièmement, il va y avoir un rapport sur la Russie plus tard. Il faut distinguer ces deux questions. Vous n'êtes pas sans savoir qu'avec le CIO, nous avons un groupe de travail qui se penche là-dessus. Nous avons, à la demande du CIO, créé une équipe d'organisations nationales antidopage qui travaille sur ces contrôles. Lorsque la lutte contre le dopage passera, sera transmise au CIO pour les jeux de Rio, tout aura été fait pour s'assurer que les gens qui ne devraient pas être au Brésil n'y soient pas. Deuxièmement, nous avons déployé des efforts soutenus pour réaccréditer et renforcer les capacités du laboratoire à Rio. Je suis tout à fait confiant qu'à partir de ce moment-là, en préparation des JO de cette année, nous aurons fait autant qu'il est humainement possible de faire. Et j'espère que les sportifs pourront être confortés par tout cela. Ce qui arrive par rapport à l'autre enjeu qui a été soulevé, c'est-à-dire qui va se présenter aux JO, c'est autre chose. Mais il faut être juste vis-à-vis des gens du CIO et de l'AMA, qui auront fait beaucoup de travail en préparation de ces Jeux de Rio. Richard, vous voudriez ajouter quelque chose?

M. BUDGETT : Je voudrais ajouter que nous sommes très reconnaissants envers l'AMA et ce groupe de travail qui est allé vers le Brésil au cours des trois dernières années. Et ce groupe de travail, avec des ONAD identifiées de par le monde, fait en sorte que le programme au cours des trois prochains mois soit encore plus efficace qu'il ne l'a jamais été auparavant. Et cela va nous aider à atteindre ce but, pour empêcher ceux qui vont tricher de se rendre aux Jeux. C'est ce qu'on veut faire. C'est beaucoup plus efficace si on empêche les tricheurs d'arriver là-bas. Merci pour tout le travail que vous avez fait jusqu'ici.

LE PRÉSIDENT : Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter? Dick?

M. POUND : Je me demande s'il ne serait pas temps de revoir notre modèle. Je vous donne un exemple. Peu importe les renseignements qu'on obtient, qu'on pourra obtenir, s'il apparaît que le pays X, ou le sport Y ou l'ONAD Z est problématique, à ce moment-là on peut les mettre sur une liste de surveillance d'un certain genre. À ce moment-là, le fardeau change de place. Ce n'est pas à nous de vérifier qu'ils sont conformes, c'est eux qui doivent nous le démontrer. Je crois que cela augmenterait le flux des renseignements et l'accès à tous ces renseignements dans les pays où l'on pratique ces sports en question. Peut-être qu'on peut demander aux différentes administrations de réfléchir à ce changement de paradigme.

LE PRÉSIDENT : Merci. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui voudrait prendre la parole? Merci pour la discussion, Becky, merci de la façon très robuste que vous avez utilisée pour nous présenter la position des sportifs. Le tout sera publié, comme vous le savez, ou fera partie du domaine public. Certaines questions de conformité, oui, on peut s'en occuper. Peut-être un peu selon ce que disait Dick dans sa suggestion il y a quelques secondes, voir un peu ce qui se passe dans le monde. Si les gens voient quelles directions nous prenons, ils agiront en conséquence. Bien, peut-on maintenant passer aux finances, Francesco? C'est un peu moins controversé, n'est-ce pas?

DÉCISION

Il est pris note du rapport de la présidente du Comité des sportifs

6. Finance

– 6.1 Contributions des gouvernements et du CIO

M. RICCI BITTI : Oui, j'espère que tout ira aussi bien que le sujet de Becky. Vous avez le rapport dans votre cartable. Je suis disponible, ainsi que les membres de la direction, pour répondre à vos questions. Tout d'abord, je dois vous rappeler que notre tâche formelle aujourd'hui est d'approuver les comptes de fin d'année de 2015. Cela inclut le rapport des comptes vérifiés par PwC. On commence avec le point 6.1. Vous avez la mise à jour sur les différentes contributions du gouvernement et du CIO. À ce moment-ci de l'année, les nouvelles sont bonnes. 81,22 % ont été reçus. Ce matin, on m'a dit que la Turquie a payé. Merci, professeur Erdogan. Le 83,22 % est mieux que l'année dernière à cette même période. Petit commentaire : après avoir mentionné le haut niveau des contributions, un petit élément négatif. En Europe, il nous manque 1,4 million de contributions. Deux pays très importants, l'Italie et l'Espagne, n'ont pas encore versé leur quote-part. Le Qatar, les Émirats, en Asie, dans les Amériques, c'est le Brésil, l'Argentine et le Venezuela, et en Afrique vous avez l'Afrique du Sud et le Maroc ainsi que la Côte d'Ivoire qui manquent à l'appel. Il me faut également mentionner que nous avons eu des contributions supplémentaires. À ce jour, nous avons réuni 237 000 \$ US. Nous remercions ceux qui ont fait cette contribution, c'est-à-dire le Japon et le Koweït. Voilà ce qui en est pour les différentes contributions.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur
les contributions des gouvernements
et du CIO

– 6.2 Comptes de fin d'exercice 2015

Maintenant on parle des comptes de fin d'année pour 2015, que ce Conseil de fondation sera appelé à approuver. Nous avons obtenu 99 % des contributions budgétées des autorités publiques. Même niveau que pour 2014. Et en 2015, nous avons reçu 716 000 \$ comme contribution supplémentaire. Comme vous pouvez le constater, le résultat est différent par rapport à ce qui a été budgété. Le budget présentait un profit de 1 113 000 \$ exprimés en argent américain, et si vous regardez la partie profits et pertes, vous avez un résultat négatif de 1 166 000 \$. Il y a très peu de facteurs qui expliquent cela. Le plus important c'est la perte due au taux de change. Sur quelque 2 millions de dollars, il y a eu des dépenses additionnelles pour ce qui est de notre Commission d'enquête. Ce sont les deux facteurs qui expliquent cela. L'enquête et la différence dans le taux de change. Cela vous donne une variance de quelque 100 000 \$. N'eût été le taux de change, je ne sais pas si vous avez ces chiffres dans votre rapport, mais sur une page, cela démontre que nous aurions un 800 000 \$ de différence, par rapport à l'effet du taux de change. Cette perte du taux de change, comme vous le savez, cela veut dire une perte non réalisée. Elle n'affecte pas notre trésorerie et l'organisation en tant que telle. Mais ce qui est important, c'est que c'est la deuxième année. Et je me dois de vous informer que pour minimiser cet effet, il nous faut avoir une stratégie de couverture par rapport aux effets de ces fluctuations dans le taux de change. À ce moment-là, on évite d'avoir beaucoup d'argent en devises étrangères. Parfois, ça peut être positif, mais au cours des deux dernières années, ça nous a énormément affectés. Les choses ne s'annoncent pas bien. Même si, et je le répète, ce n'est qu'une perte non réalisée. C'est l'état actuel des choses. La position globale de l'Agence est stable. Mais comme on l'a entendu ce matin, j'anticipe que ce sera mon dernier message, plus tard dans le rapport. Il nous faut entreprendre des activités, on a besoin de plus d'argent, car il nous en manque. On fait de notre mieux avec ce qu'on a. À mon avis, on fait des miracles. Pendant 15 minutes, je parle en tant que membre de l'AMA, je ne suis pas représentant du groupe sportif. Et je me dis qu'il faut vraiment se

rappeler qu'il faut augmenter le financement pour 2016 par rapport à 2015. Le rapport vous le montre. Notre réserve n'est pas trop élevée. Pour vous donner une petite idée, ces quelque 6 millions, ces deux mois d'activité, c'est très court pour toute organisation qui espère pouvoir fonctionner s'il y a un problème dans les rentrées des fonds, lorsqu'on parle d'économiser un peu ou d'avoir un portefeuille de placements.

Le rapport du vérificateur, c'est mon dernier commentaire, pour la fin de l'année, on n'a rien trouvé de mal rapporté. Et on n'a pas demandé d'apporter des améliorations. On remercie donc la direction, en commençant par David et Mme Pisani, qui s'occupent des finances. Ils ont fait un superbe travail. Petite correction sur les états financiers de l'année dernière, mais ça n'a aucun effet sur notre position financière. Maintenant, je vous présente Linda Beauparlant, partenaire de PwC, qui vous soumettra les états financiers vérifiés pour 2015. Linda, s'il vous plaît.

MME BEUPARLANT : Merci, Monsieur Ricci Bitti, et Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, bonjour. Je m'appelle Linda Beauparlant, je suis partenaire de PwC au bureau de Montréal. Je suis responsable de la vérification des documents de l'AMA depuis quelques années. Je travaille avec Pierre-Alain Devos, qui est un partenaire de notre bureau de Lausanne en Suisse. Pierre-Alain est celui qui est responsable pour la signature dudit rapport. Ce matin, je dois vous parler un peu de l'état des travaux et des questions qu'il nous incombe de vérifier durant la vérification. Nous avons presque terminé la vérification des états financiers pour l'année qui se terminera le 31 décembre 2015. Et suite à l'approbation des états financiers par le Conseil de fondation, nous allons pouvoir vous donner un rapport sans faire référence à la loi. En tant qu'agence, nous devons donner une opinion vérifiée sur les états financiers et confirmer l'existence d'un système de contrôle interne, qui a été mis sur pied pour la préparation des rapports financiers. Nous sommes maintenant en position de conclure que les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2015 vous donnent un bilan juste et vrai sur la position financière, le résultat des opérations et les trésoreries. Cela, selon le système IFRS, et conformément aux lois suisses et l'acte de fondation. Nous confirmons également qu'un système de contrôle interne est en place pour la préparation et la présentation juste et équitable des activités, selon les exigences du Conseil de fondation. Notre travail de vérification a été fait en ligne avec notre plan de vérification.

Pour ce qui est de planifier notre travail, nous discuterons avec la gestion des éléments plus risqués, et quels seront les éléments que nous allons examiner de plus près. Nous avons revu les politiques de la gestion, la position, les jugements et les estimations pour établir ces états financiers, ainsi que les états financiers présentés et la divulgation. Au cours de l'année qui a pris fin le 31 décembre 2015, il n'y a pas eu de transaction inhabituelle dont il fallait faire rapport, et pas de divulgation selon le système IFRS, qui aura un effet important sur les états financiers. Pas de nouvelles méthodes de comptabilité ni de changements dans les politiques, contrôles de déficiences, recommandations pour l'amélioration, qui devraient attirer l'attention du Conseil. Durant la vérification, nous avons constaté qu'il n'y a absolument rien qui affecte notre travail.

Voilà les points saillants de nos activités de vérification. Et à moins que vous ayez des questions, cela conclut notre rapport. J'aimerais remercier très sincèrement les membres de la direction et les permanents, Mme Pisani, Mme Vizioli et M. Villegas. Merci.

M. RICCI BITTI : Merci, Linda. Et maintenant je demande au président de demander au Conseil d'approuver formellement ces états financiers. Comme vous le savez, il nous faut formellement approuver les états financiers pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 2015.

LE PRÉSIDENT : Approuvés, merci. Francesco.

M. RICCI BITTI : Je voudrais dire que nos résultats ne sont pas aussi mauvais qu'ils ne pourraient le paraître, parce qu'il y a eu des capitaux investis, j'ai oublié de le dire, du côté des profits et pertes. En 2015, nous avons dépensé 534 000 \$ de moins que la somme qui avait été budgétée. Mais certains projets n'ont pas encore été complétés, donc il y aura report à l'année prochaine.

DÉCISION

Les comptes de 2015 sont approuvés.

– 6.3 Comptes trimestriels 2016 (premier trimestre)

M. RICCI BITTI : Maintenant, en ce qui concerne le premier trimestre, il m'incombe de vous dire que fin mars, nous avons déjà reçu 57 % du budget total, ce qui nous permet de vous dire qu'on a un profit de 11 millions de dollars. Mais cela porte à confusion et ne reflète pas la réalité. Le tout est saisonnier. On reçoit les fonds au début de l'année, mais les dépenses sont étalées tout au long de l'année. C'est pour vous expliquer cette somme. Petit gain sur le taux de change, c'est une bonne nouvelle par rapport aux mesures que nous avons mises en place. Je ne sais pas si on va faire cela tout au long de l'année. Les grosses manifestations sont couvertes : la réunion des ONAD à Lausanne, les dépenses pour le travail de révision du comité d'éthique, la commission pour les observateurs indépendants. On contrôle bien la situation. Je ne vais pas dépenser plus, parce que je ne veux pas enlever du travail du comité au mois de juillet. Ils doivent revoir le budget de 2016, afin de faire une présentation en septembre 2017, une version révisée pour 2017, et ce sera fait en septembre. À moins que vous ayez des questions, on passe au dernier point, et on vous parle un peu des perspectives pour 2017 et les années qui suivent. Si tout va bien.

DÉCISION

Il est pris note des comptes trimestriels 2016.

– 6.4 Budget 2017 – planification préliminaire

M. RICCI BITTI : Dernier point. Vous avez un avant-projet de notre budget pour 2017. On vient tout juste de commencer l'exercice, car le Comité des finances doit se pencher sur bien des questions. Lors de sa réunion du mois de juillet, afin de faire une proposition d'un budget final en septembre, ils vont revoir tous ces points. Approuver la fin du budget 2016. Et lorsqu'on verra ce qui se dessine pour l'année 2016 au complet, on pourra alors se préparer pour un budget de 2017. On essaie de faire des exercices, des simulations, comme on le fait habituellement. Et on l'a déjà présenté, parce que normalement on vous le présente quelques années avant. Et on va continuer de faire ce genre d'exercice. Cependant, il y a une chose très claire dont j'aimerais vous faire part. Le Comité des finances de la direction va préparer ses simulations, et à mon avis, ce n'est que si nous obtenons une augmentation de 5 % des contributions que nous allons pouvoir survivre. Cela va inclure ce que le Mouvement avait déjà demandé, c'est-à-dire que chacun reprenne les dépenses et les allocations données aux membres de l'exécutif et du Conseil de fondation, ce qui représente quelque 2 % à gérer, je dirais environ 1 150 000 \$ grosso modo. Le 2 % fait partie du 5 % que je mentionne. C'est le seul chiffre qui, d'après nos simulations, et je vous le dis clairement, sans ambages, cela nous permettra, d'après le rôle que vous nous avez donné, de ne pas amener notre réserve en deçà de 500 000 \$, et en même temps d'être profitables. Je voudrais aussi parler d'une aide reçue du CAHAMA, qui nous a demandé d'avoir un budget équilibré. Avec 5 % d'augmentation, il y aura un budget équilibré. Si vous n'avez pas de profits, vous ne pouvez pas avoir d'investissements en immobilisations. Cela paraît un peu étrange, mais ce 5 % d'augmentation qu'on vous propose, qui assure notre avenir pour 2017, ça nous donnera un budget équilibré. Sinon

on est en position négative. Malheureusement, c'est le cas. Maintenant, permettez-moi de faire un commentaire personnel, pas en qualité de président du Comité des finances. Au sein de l'AMA, on semble être dépendants de, je ne dirais pas nécessairement de contributions caritatives, mais nous recevons des contributions spéciales, supplémentaires. Il y en a trois sortes. À mon avis, on devrait inclure cela dans le budget permanent. Nous avons besoin de cet argent. Je peux parler au nom du Mouvement olympique, qui est toujours prêt à appairer les contributions en général. Mais le problème est qu'on est toujours un peu à court, et ça ne résout pas le problème. L'AMA est sous-financée. Et pour respecter ce qui a déjà été dit, il y a bien des messages qui sont véhiculés. Il faut lutter contre le dopage, la corruption, pour défendre l'intégrité dans le monde sportif. Et tout ça est dans l'intérêt du public. Cela devrait être reflété dans le fait qu'il nous faut les sommes voulues pour réaliser ces activités. Pour terminer mes commentaires sur la lettre du CAHAMA, qui dit qu'on devrait avoir un budget équilibré, on tient compte de la situation économique dans le monde. Mais permettez-moi de faire un autre commentaire : en ce moment, il faut faire des coupures dans les différentes activités. Si on veut un budget équilibré sans profit, ça ne marchera pas. Un programme comme ADAMS, le code, des activités en matière de conformité, il y a toujours de plus en plus de complexité et d'activités qui se rajoutent. J'espère que vous comprenez que les besoins minimaux de cette organisation sont élevés pour les années à venir. J'anticipe un peu ce que le Comité des finances va faire au mois de juillet, mais je peux vous dire que nous allons soumettre plusieurs options. Nous allons recommander la meilleure pour nous. Ce message doit être véhiculé par tous. La plupart des gens autour de cette table veulent qu'on s'active encore plus. Mais on ne peut pas en faire plus si on n'a pas plus d'argent qui rentre. Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci, Francesco. Avez-vous des choses à dire sur le point 6.4 en particulier, car ce sont les projections budgétaires? Gabriella.

MME BATTAINI-DRAGONI : Je me réjouis du rapport apporté par le Comité des finances, qui inclut certains éléments mentionnés par le CAHAMA. Oui, depuis quelques années nous avons mentionné qu'il faut avoir ces projections en termes budgétaires sur quelques années. On a demandé qu'on nous soumette différentes options dans les propositions de ce budget à venir. Vous avez entendu la proposition. À la prochaine réunion du Comité des finances, il y aura des options étudiées qui seront soumises par la suite. Lorsqu'on parle d'un budget équilibré tel que mentionné par le CAHAMA, nous voulons dire que nous sommes prêts à faire certains efforts par rapport aux dépenses budgétaires, comme les voyages pour venir ici. Nous sommes prêts à considérer que cet argent serait plus utile, en ce moment même, pour être utilisé dans quelque chose qui a une très grande priorité. Par exemple, les enquêtes, la nouvelle équipe qu'on va créer vont coûter de l'argent. Pour nous, il est plus important d'investir nos ressources dans une augmentation possible de ces choses-là, au lieu de rembourser les frais de déplacement des gens qui viennent à ces réunions. Je le dis, parce que je ne veux pas qu'on pense que le CAHAMA veut simplement empêcher l'AMA de fonctionner et l'empêcher de se développer. Non, au contraire, il s'agit de distribuer les fonds, les ressources. Il faut que cela corresponde au vrai défi qui confronte l'AMA. Je vous donne donc un point de vue différent, je jette une lumière différente, par rapport à cette lettre envoyée par le CAHAMA.

Le deuxième point, que j'aimerais faire valoir lorsqu'on parle des questions financières, c'est qu'il y a des choses intéressantes qui se produisent. Je me réjouis de voir qu'il y a une réaction positive lorsqu'on parle de ces contributions supplémentaires. Mais je suis d'accord avec vous, en tant que président du Comité des finances, M. Ricci Bitti, on ne peut pas vraiment travailler avec un budget où la partie supplémentaire et volontaire est tellement grande et importante. À ce moment-là, ce n'est pas le budget ordinaire qui augmente, si je peux m'exprimer ainsi. Donc je suis d'accord avec vous. Je crois que les efforts qui ont été faits par l'AMA, la direction et vous-même, M. Reedie, vous obtenez des fonds additionnels, vous voyagez pour l'obtention de fonds additionnels, c'est bien pour l'instant. Mais à long terme, il faut s'assurer que ces ressources font partie du budget

régulier. Il faut faire bien des choses. Merci et félicitations pour les résultats. Mais la proportion entre le budget ordinaire et ces contributions volontaires a atteint une dimension autre. C'est quelque chose qu'on n'a peut-être pas pu anticiper il y a quelques années. Mais si vous voulez inclure la dimension contributions volontaires, à ce moment-là on a besoin d'un certain temps pour faire les projections exactes, selon les activités à venir de l'AMA. Voilà mon commentaire, lorsqu'on parle de la proportion entre les contributions régulières et supplémentaires ou volontaires.

Et dernier point, Monsieur le Président, nous notons avec intérêt, et le CAHAMA également, que l'on demande, par l'entremise de contrats, que ces ONAD qui ne sont pas conformes devraient régler les dépenses encourues par l'AMA pour les amener à redevenir conformes. C'est logique, mais c'est possible seulement si le système juridique dans le pays où l'ONAD ou les agents antidopage sont, peuvent dire que oui, ils sont conformes maintenant, et que ça ne causera pas trop de mal. Le principe dit : vous n'êtes pas conformes, vous serez appuyés, il y aura des conseillers techniques, etc., mais il faudra payer cela. Nous aimerions maintenant que la prochaine réunion de votre comité étudie ces points que je viens de soulever, et nous revienne avec une série d'options, comme vous avez dit, ou de scénarios. Je suis sûre que vous trouverez un moyen selon lequel tout le monde sera satisfait.

LE PRÉSIDENT : Bien, merci des observations. Francesco, voulez-vous réagir?

M. RICCI BITTI : Oui, j'apprécie énormément ce que Gabriella a dit, en termes généraux. Nous allons vous revenir avec des scénarios, un plan de trois ans, si vous voulez. Mais peut-être qu'il y a déjà quelque chose qu'on a fait dans le passé. On fait les choses habituellement en deux ans de prévisions. Et pour ce qui est de la distribution des fonds, c'est bien de répéter la chose. Mais je peux vous assurer que les fonds sont distribués. Quand les fonds sont limités, on le fait au centime près. Olivier, après David, je vais le prier instamment de tenir ces activités, de les garder à l'œil. Parce que ces exercices dans la distribution des fonds, laissez-moi vous le dire, ils sont très précis.

Lorsqu'on parle des allocations, le Mouvement olympique, nous croyons que si ces sommes du même 2 % viennent du côté des gouvernements ou du Mouvement sportif, du côté du Mouvement sportif, nous croyons que les gens autour de cette table sont plus AMA, et moins imputables au groupe qu'ils représentent. C'est un bon principe de bonne gouvernance, c'est aussi simple que cela. L'argent lui-même ne changera rien. Mais une bonne gouvernance, un principe de la bonne gouvernance, c'est que les gens qui sont en haut de l'organisation comme le Conseil de fondation et le Comité exécutif devraient plutôt être des membres AMA, et c'est leur priorité, à notre avis. Mais remarquez, cela est plutôt cosmétique, car ce sont les mêmes gens qui dépensent les mêmes sommes.

Le dernier point que vous avez fait valoir ne devrait pas être celui qui doit faire réagir. Lorsqu'on parle des coûts quant aux activités de conformité, il y a des gens beaucoup plus qualifiés qui peuvent répondre à cela. Mais vous avez raison. Il y a des coûts encourus dans tout ce processus pour atteindre la conformité. Si un pays n'est pas conforme, il faut continuer de faire des contrôles. Et ce sont des coûts automatiques durant cette période de non-conformité. J'imagine que c'est le pays qui n'est pas conforme qui défraie ces coûts encourus. Après les coûts encourus par l'AMA, et c'est ce à quoi vous voulez en venir, c'est quelque chose qu'on doit mettre sur la table et dont on doit parler. Je vous remercie, mais j'hésite un peu, à savoir quelle est l'efficacité, ou est-ce qu'on pourra obtenir toutes ces sommes? S'il y a des gens qui ne sont pas conformes, est-ce qu'ils seront prêts à défrayer ces coûts? Je recommande à la haute direction de l'AMA, et c'est un principe bien fondé, je suis d'accord avec vous, ceux qui ne sont pas conformes devraient défrayer les coûts. Mais il y a différents coûts. Il y a des coûts automatiques, il y a des espèces de pénalités, il y a les coûts du personnel de l'AMA, des activités de l'AMA, les coûts pour réadmettre le groupe. Mais je vous remercie d'avoir mentionné cela, c'est très important pour nos

activités futures. Et je vais demander à la direction de l'AMA d'analyser cela. Cela semble un petit peu plus compliqué qu'à première vue.

LE PRÉSIDENT : Merci, Francesco. Donc un message pour les membres du Comité des finances : soyez présents à la réunion de juillet. On passe maintenant à l'éducation, point 7 de l'ordre du jour. Je demande à Edwin Moses de nous faire son rapport.

DECISION

Il est pris note du projet de budget 2017.

7. Éducation

– 7.1 Rapport du président du Comité Éducation

M. MOSES : Nous nous sommes réunis il y a quelques semaines à la fin mars, dans le bureau de l'AMA. On parle toujours de la question du dopage dans le sport, en voyant le point de vue des sportifs. L'éducation doit être axée sur les valeurs. Lorsqu'on parle des valeurs, cela veut dire quelle est la psychologie derrière la fraude, qui pourrait encourager ce comportement, les pénalités, les sanctions, les récompenses. Tout cela doit être couvert pour comprendre pourquoi un athlète peut envisager de tricher, de frauder. Quelles sont les valeurs sur lesquelles reposent les compétitions internationales? Le franc-jeu, les mêmes règles pour tout le monde. Nous voulons que les athlètes comprennent ces valeurs et les respectent. Voici donc le point essentiel sur lequel nous avons travaillé au sein du Comité Éducation. Différents membres du groupe nous ont apporté leurs contributions. Nous avons un groupe très divers, avec des représentants du monde de l'enseignement, du sport, de la recherche. Nous avons donc des idées extrêmement variées et des concepts et des idées tout à fait divers. ??, du Comité des athlètes, nous a apporté sa contribution. Elle nous a parlé des conclusions de la dernière réunion de son comité et nous a fait quelques suggestions quant à la façon dont on pourrait améliorer l'éducation. Nous allons rester en contact permanent avec ce groupe pour connaître leur point de vue, leur position, et déterminer comment ils peuvent nous aider dans notre tâche. Les membres du comité ont voulu remercier Rob Koehler et son équipe à l'AMA pour la qualité du travail et pour l'engagement à faire la promotion de l'éducation partout dans le monde. Toutes les idées qui ont aidé le comité dans sa tâche.

Compte tenu de ce qui portait sur l'éducation, le Comité a fait savoir que, pour ce qui est de la conformité, il faut appliquer des principes très stricts lorsque l'on veut mesurer, évaluer la conformité en matière d'éducation. Ce matin également, on a parlé de quelque chose qui nous renvoie à l'éducation. L'ONAD de l'Espagne s'est vue donner une suspension, alors que cette ONAD avait apporté son aide et son assistance à plusieurs pays d'Amérique latine. Et nous voudrions nous assurer du fait qu'il n'y ait pas de mesures qui risquent de saper les efforts en matière d'éducation, à cause du problème de conformité d'une organisation. Maintenant, pour ce qui est du partenariat, les gouvernements et le monde du sport doivent travailler de concert, main dans la main. Il y a des points de travail qui convergent. Nous devons travailler tous ensemble pour faire la promotion de cette éducation, axée sur nos valeurs. Les organisations antidopage devraient toutes avoir des comités de sportifs. Nous savons que ce n'est pas encore le cas systématiquement, mais nous encourageons l'inclusion d'athlètes, de sportifs, dans les organisations antidopage pour créer un climat favorable au sport propre. Il faudrait investir davantage dans l'éducation antidopage. Il faudrait plus de personnel et plus de services consacrés à l'éducation. Maintenant, pour ce qui est de l'approche en matière d'éducation, nous considérons que l'éducation doit être tout aussi importante, tout aussi obligatoire que le contrôle pour les athlètes. À partir de la recherche existante, le comité estime que le contrôle et la détection du dopage ne suffisent pas pour combattre le dopage dans le sport. Il faut donc promouvoir une éducation basée et axée sur les valeurs, si l'on veut réussir.

Le dernier élément est la recherche en sciences sociales. Pour évaluer les programmes d'éducation, évaluer les résultats et adapter les programmes en conséquence, l'AMA, sur son site Web, a un questionnaire disponible et gratuit, que les organisations antidopage peuvent utiliser à cette fin.

Le Comité est en faveur du programme de partenariat en éducation. Nous avons ciblé trois domaines de recherche pour 2016. Des recherches pour mieux informer, une politique sur la dénonciation, sur le déclenchement d'alertes. Il faudrait financer une recherche dans ce domaine pour pouvoir être plus efficaces et pour avoir des ressources d'apprentissage avec des scénarios pertinents. On pourrait avoir des scénarios théoriques qui pourraient être présentés aux sportifs, dans des trousseaux d'éducation, et on pourrait avoir des réponses interactives. Avec ce scénario, l'apprentissage pourrait se faire plus facilement. On pourrait également diffuser plus largement les trousseaux d'information et de sondages dans 45 pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Je demanderai maintenant à Rob de nous parler des activités principales du département.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Éducation.

– 7.2 Éducation

M. KOEHLER : Merci. Je voudrais vous présenter un bref rapport, qui se trouve dans la documentation. Il y a quelques points sur lesquels je voudrais attirer votre attention. Cet appel du Comité, des athlètes et du monde de la recherche qui nous fait remarquer qu'il y a une lacune. On n'a pas de guide pour aider les parents dans la lutte contre le dopage. Nous avons travaillé avec les fédérations internationales, avec les ONAD. Nous avons des programmes, et d'ici un mois, on devrait publier cet outil à l'intention des parents. Ce sera disponible en ligne. Les parents pourront utiliser cela pour aider leurs enfants lorsqu'ils sont confrontés à cette question de dopage.

Autre domaine que j'ai mentionné : la trousse d'information électronique à l'intention des médecins et des soignants. Elle a été préparée il y a déjà un certain temps, mais au cours de l'année dernière, on a ajouté trois modules. Edwin l'a mentionné dans son intervention. Il est très important que l'éducation soit obligatoire. Je suis très heureux de vous dire que le Comité international olympique a rendu l'éducation obligatoire pour tous les soignants et médecins qui se rendront à Rio aux JO, par le biais de programmes nationaux, sinon ils doivent utiliser les trois modules, touchant les activités aux jeux, inclus dans cette trousse.

Maintenant les recherches en sciences sociales. Je suis heureux de vous faire savoir que nous venons de terminer notre deuxième mise à jour. Nous avons fait une revue de toutes les revues de sciences sociales. C'est un rapport de quelque 550 pages. Nous allons en faire un résumé et le partager. En fait, il s'agit d'un compendium de toute la recherche qui a été faite en sciences sociales, pour ce qui est de la lutte contre le dopage.

Je voudrais souligner le partenariat en éducation que nous avons lancé avec le Comité international olympique, le Comité paralympique, le conseil de la médecine sportive et l'AMA. Nous aurons des ressources à l'intention des enseignants, qui pourront utiliser le sport comme mécanisme pour parler de valeurs, valeurs qui permettront d'améliorer le bien-être et la place des gens dans la société, pas simplement pour protéger le sport propre. C'est un engagement qui a été pris par toutes les organisations concernées, afin qu'elles contribuent. Nous espérons, d'ici la fin de l'année, avoir les ressources nécessaires. Ensuite, nous aurons un projet pilote avec les enseignants. Dans ce partenariat, l'UNESCO pourra également faire la promotion des ressources. Les ressources ne sont pas encore

disponibles, mais le cadre est là. L'UNESCO a préparé une vidéo pour montrer ce que nous vous avons fait et ce que nous voulons faire avec les enseignements. Le contenu ne sera pas prêt, mais au moins on aura des ressources pour aider les enseignants. Nous sommes heureux de visionner la vidéo réalisée par l'UNESCO.

LE PRÉSIDENT : C'est la fin de notre présentation sur l'éducation. Avez-vous des questions? Tony?

M. PASCUAL : Merci, Monsieur le Président. Selon mon expérience de l'utilisation de ces outils, pour faire une mise au point à l'intention des soigneurs et des médecins, j'ai constaté qu'il y avait une version électronique disponible en ligne, qui est très utile. Les entraîneurs reçoivent une copie papier, c'est utile, mais je crois que donner cette autre version peut faciliter les choses. Avoir accès en ligne permet de diffuser cette information auprès des autres entraîneurs, une fois de retour dans les pays. La version en ligne existe déjà, mais elle est très difficile à localiser. Peut-être devriez-vous revoir la facilité d'accès à toutes ces informations. Même pour moi qui connais la question, j'ai trouvé qu'il était difficile de trouver le lien. J'ai pu trouver la version à l'intention des soigneurs, mais pas celle des entraîneurs. Or, ce pourrait être très utile pour tous ces gens qui agissent dans le monde du sport. Merci.

LE PRÉSIDENT : Claudia, vous avez demandé la parole. Ensuite, ce sera Philippe.

MME BOKEL : Merci, Monsieur le Président. Merci pour ce rapport très complet. Nous parlons de l'efficacité, et cela vient renforcer le rapport d'Olivier Niggli. Nous sommes tout à fait d'accord avec la nécessité d'avoir des enquêtes en temps voulu. Une éducation bien conçue est très importante. On devrait pouvoir avoir un lien entre la plate-forme pour les athlètes et la plate-forme pour l'éducation.

M. MUYTERS : Merci, Monsieur le Président. Un point a été mentionné, sur lequel l'Europe aimerait intervenir. C'est la question de ces programmes d'éducation en Amérique du Sud. L'Europe pense que la non-conformité de l'Espagne peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas de gouvernement en Espagne, en ce moment. Pour cette raison, l'Espagne devrait avoir la possibilité, l'autorisation de poursuivre ces programmes d'éducation. Vous avez posé la question, et nous espérons que la question est en voie de règlement.

LE PRÉSIDENT : Merci, quelqu'un d'autre aimerait intervenir?

M. KIMURA : Merci, Monsieur le Président. Nous apprécions le travail du Comité Éducation. Nous apprécions tous les efforts déployés pour la promotion de l'éducation. Les ONAD des différents pays ont leur propre matériel d'éducation sous l'égide de l'AMA. Par exemple, le Japon, en partenariat avec l'AMA, a préparé des outils pédagogiques pour le pays et pour la région où les activités antidopage n'existent pas et pour encourager les activités antidopage dans la région. On trouve dans cette trousse des films, des guides, du matériel didactique et du matériel audiovisuel. Pour aider les éducateurs dans ces différents pays, nous avons donc ces outils qui peuvent exister en ligne. Je pense qu'on devrait poursuivre une éducation plus efficace de cette façon avec plus de ressources. Nous sommes en bonne disposition pour travailler avec d'autres agents pour l'avenir.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Quelqu'un d'autre aimerait intervenir? Richard?

M. BUDGETT : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais intervenir sur cette trousse à l'intention des médecins du sport. Une trousse qui a été mise au point avec l'aide de bien des médecins du sport, d'après un excellent questionnaire. C'est obligatoire pour des centaines de soigneurs et de médecins qui se retrouveront aux Jeux. Cela couvre tous les points essentiels. Aux Jeux, il ne devrait pas y avoir de soigneurs et de médecins qui ne

sont pas informés. C'est excellent pour la protection des athlètes propres. Et je serais en faveur que ces outils soient obligatoires dans la mesure du possible pour tous les groupes. Merci.

LE PRÉSIDENT : Quelqu'un d'autre voudrait intervenir? Des réponses?

M. KOEHLER : Merci, Monsieur le Président. Tony, pour ce qui est des ressources électroniques en ligne, dans le rapport, nous sommes en train de travailler à l'élaboration d'une nouvelle plate-forme qui nous permettra de gérer les choses à l'interne, pour qu'il soit plus facile de traduire les documents papier en documents électroniques, et faciliter leur accès. Claudia, pour ce qui est de la plate-forme du Comité international olympique, c'est une excellente ressource. Nous avons déjà procédé à des échanges avec le département de l'éducation du Comité international olympique. Nous sommes ravis d'encourager et de contribuer à sa progression. Pour la question de la conformité, il ne m'appartient pas de faire des commentaires.

Pour ce qui est de l'intervention du Japon, je dirais que nous apprécions beaucoup l'appui du Japon dans la région. Nous savons que vous aidez beaucoup d'organisations antidopage de la région, et nous appuyons effectivement votre invitation à échanger pour éviter les doubles emplois.

LE PRÉSIDENT : Et merci, Richard, pour le travail qui a été fait pour mobiliser les médecins un peu partout, les médecins du sport, et les amener à contribuer à cet effort collectif. Merci.

Très bien, nous pouvons passer à l'onglet 8, Santé, médecine et recherche. Nous allons d'abord avoir le rapport de la présidente de ce Comité. Valérie.

DÉCISION

Il est pris note du rapport d'Éducation

8. Santé, médecine et recherche

– 8.1 Rapport de la présidente du Comité Santé, médecine et recherche

MME FOURNEYRON : Merci, Monsieur le Président. Cela a été une période très occupée pour le Comité. Dans mon rapport, je vais présenter les activités principales. Le rapport du département des sciences médicales paraît assez complet. Je me contenterai simplement de présenter les grands points.

Le processus de révision pour l'actualisation de la liste des substances prohibées de 2017, qui devrait être approuvé lors de la réunion du mois de septembre, a déjà commencé. Le Comité Liste s'est réuni à deux reprises déjà depuis le début de l'année, en juillet et en avril. Un certain nombre de propositions ont été faites, alors que les experts ont examiné les substances et les méthodes qui pourraient être incluses dans cette liste de 2017. Un projet de liste a déjà commencé à circuler le 5 mai entre toutes les parties prenantes, pour qu'elles fassent des commentaires. Tous les commentaires doivent être reçus d'ici le 20 juillet. Comme l'année dernière, tous les commentaires devront être revus par le Comité Liste lors de sa réunion d'été, et la liste sera ensuite soumise au Comité exécutif.

Je ne vais pas reprendre chaque point, mais il y a un point particulier qui mérite toutefois notre attention. Il s'agit des glucocorticoïdes. Je voudrais vous rappeler que la question des glucocorticoïdes a été mise sur la table lors de la réunion du Comité exécutif en septembre. J'avais annoncé que les membres du groupe d'experts Liste avaient eu pour

mandat de créer un groupe ad hoc sur les glucocorticoïdes. La tâche qui nous a été confiée était de revoir quels étaient les différents modes d'administration des glucocorticoïdes et d'établir des seuils de valeurs urinaires, pour faire la distinction entre les administrations autorisées et les autres. On a vu que c'était très complexe, il faudra s'appliquer concernant ces recherches. Il y a eu plusieurs réunions du groupe ad hoc au cours des derniers mois pour arriver à la proposition suivante de révision de la liste. Désormais, toutes les injections de glucocorticoïdes doivent être interdites pendant les compétitions. Il ne peut pas y avoir d'injections dans les 72 heures qui précèdent la période de compétition. Si les athlètes et les sportifs ont besoin d'une injection à l'intérieur de ces 72 heures qui précèdent la compétition, il faudra exiger systématiquement une AUT. Le groupe d'experts AUT a été consulté à propos de cette proposition. Ils ont eu des réactions assez mitigées à cette proposition. Des amendements ont donc été proposés. Les discussions ne sont pas terminées autour de cette question fort complexe. Une proposition finale devrait être formulée lors de la réunion du mois d'août du Comité Santé, médecine et recherche, pour approbation par le Comité exécutif lors de sa réunion de septembre. Tout ce que je peux dire pour le moment, c'est que la proposition du groupe d'experts Liste sur les glucocorticoïdes devrait être une proposition équilibrée, compte tenu de cette histoire complexe des antécédents de cette substance, avec une utilisation systématique des glucocorticoïdes dans le sport et dans la pratique médicale, qui, semble-t-il, est assez répandue. Il faudra que cela reflète également nos efforts collectifs visant à trouver un juste équilibre entre les différents éléments complexes, particulièrement en matière de santé des athlètes et d'engagement envers un sport propre.

Je dois également souligner le fait que les résultats du travail de ce groupe d'experts spécial pourraient affecter la faisabilité de la liste unique, qui est un sujet extrêmement important pour certains d'entre vous, surtout nos amis du groupe sportif. Je ne peux pas garantir absolument que nous pourrions trouver un consensus sur cette question de liste unique. Il faudra que la question soit revue de façon très complète et très approfondie, au moment où le processus de révision du Code sera entrepris. Nous avons déjà essayé dans le passé, mais nous n'avons pas réussi. Le problème avec cette liste unique, c'est que cela pourrait entraîner une explosion des AUT. C'est quelque chose que l'on ne peut pas perdre de vue. Cette question de liste unique sera certainement l'un des sujets les plus chauds lors de la réunion du mois de septembre, lorsque le processus du groupe de travail ad hoc sera arrivé à sa fin. Mais je voulais vous partager cette information.

Maintenant, pour ce qui est du projet de recherche. Nous pensons que le projet pour les donneurs d'alertes est extrêmement important. Un projet prioritaire également est celui de la transfusion de sang autologue. Cela présentait un défi dans le passé à cause de la difficulté de détection. Des appels à des propositions de recherche ont été lancés, et la date limite pour la première vague de recherche était le 31 janvier 2016. Nous avons reçu 16 projets. Trois examinateurs externes indépendants, qui sont des experts en hématologie et qui connaissent la question du module hématologique du Passeport biologique de l'athlète, ont revu ces projets et ont fait leurs évaluations. Le projet de revue du projet a également été constitué. Olivier Rabin était présent dès que nous avons eu les résultats de l'évaluation de ces projets, et des propositions de subventions ont été faites pour approbation par vous. Pour ce qui est des évaluations extérieures, le ?? et le groupe scientifique de l'AMA ont fait un travail extraordinaire pour l'analyse de ces propositions.

Maintenant, point 3, les laboratoires. Le groupe d'experts des laboratoires de l'AMA a été très occupé au niveau du processus de réaccréditation des laboratoires, pour être accrédité avec une révision des documents techniques, qui a été effectuée pour refléter les avancées les plus récentes dans la science de la lutte contre le dopage, et pour offrir des orientations et des conseils aux laboratoires. Ces documents techniques mis à jour ont été formellement approuvés hier par le Comité exécutif.

Comme vous le savez, différents laboratoires ont eu à subir des examens disciplinaires dans les semaines les plus récentes et les mois les plus récents, ce qui a mené à la suspension ou à la révocation de leur accréditation. Il s'agit des laboratoires de Moscou, de Beijing, de Bloemfontein et de Lisbonne. Le rapport du service des enquêtes juridiques et Olivier Niggli nous fourniront le statut le plus récent de ces laboratoires un peu plus tard aujourd'hui.

Quel a été le justificatif ou le processus qui a sous-tendu la suspension de ces laboratoires? La révocation ou la suspension de l'accréditation de ces laboratoires a été sans précédent. J'aimerais saisir l'occasion de mon rapport pour expliquer encore une fois comment se déroule ce processus d'accréditation auquel le président Craig Reedie a fait allusion, et comment on intervient dans ce genre de question. Et comment fonctionne ce standard international de laboratoires. En vertu des standards internationaux des laboratoires, l'AMA a le devoir de contrôler les performances analytiques afin d'offrir une accréditation ou de maintenir une accréditation. Ce processus de surveillance inclut des tests d'aptitude à simple insu et à double insu, des visites sur site par des experts de l'AMA, et parfois des plaintes émises par certaines organisations antidopage. Ce processus de surveillance a été renforcé au cours des derniers mois et les dernières suspensions sont le résultat direct de cette politique. La plupart du temps, ce processus de surveillance révèle des problèmes organisationnels et techniques qui peuvent facilement être réglés par les laboratoires. Mais il arrive également que des enjeux plus graves soient révélés parce qu'ils sont flagrants et qu'ils constituent des infractions flagrantes aux règles des standards internationaux des laboratoires. Ces enjeux très graves sont examinés de façon approfondie par le groupe d'experts des laboratoires. Les cas les plus préoccupants sont ensuite renvoyés au comité de discipline de l'AMA, qui inclut deux experts juridiques et un scientifique. C'est ce comité disciplinaire qui décide de recommander ou de ne pas recommander au président de l'AMA de sanctionner ledit laboratoire. Dans la plupart des cas, la sanction est un sursis ou une suspension de son accréditation pendant une période adaptée. La période maximale de suspension est de six mois, une période au cours de laquelle le laboratoire peut régler les problèmes mentionnés. Il mérite d'être noté, et ça a été clairement affirmé dans l'énoncé du président Craig Reedie la semaine dernière que, suite à ces suspensions, tous les échantillons recueillis ont été transportés de façon sûre à l'un des 31 laboratoires accrédités de l'AMA à l'échelle mondiale, pour qu'il n'y ait aucune lacune au niveau de la procédure d'analyse des échantillons. Le processus est très rigoureux, mais pourrait être amélioré à deux égards. D'abord, nous devons réfléchir à la façon de raccourcir la période entre les inspections des sites et les sanctions. À l'heure actuelle, cette période est trop longue et crée parfois quelques confusions au niveau des observateurs. Deuxièmement, nous devons renforcer nos efforts pour solidifier l'indépendance des laboratoires par rapport aux ONAD. Un dernier mot sur Rio.

Je suis ravie de pouvoir vous dire que le laboratoire de contrôle du dopage brésilien, situé à Rio de Janeiro, a eu sa première visite sur site en novembre 2015, après avoir récupéré l'accréditation de l'AMA, en conjonction avec le CIO. Le laboratoire de Rio continue de faire de bonnes avancées et nous sommes sûrs qu'il sera prêt à temps. Une visite finale est prévue peu avant le début de JO pour s'assurer que tout soit sur la bonne voie.

Ceci conclut mon rapport, Monsieur le Président. Il y a beaucoup d'autres activités associées à notre Comité Santé, médecine et recherche dont on pourrait discuter, mais vous avez beaucoup d'informations dans la documentation écrite que vous avez reçue. Je m'arrête ici et je vous encourage à consulter ces rapports. Je serai ici pour répondre à vos questions avec l'aide d'Olivier Rabin et d'Alan Vernec. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Valérie, la question que vous soulevez par rapport aux glucocorticoïdes, vous devez comprendre que c'est une question qui est maintenant dans la sphère publique. Lorsqu'on a consulté les autres parties prenantes, tout le monde est au courant de l'enjeu

à cette étape-ci des choses. Je suis d'accord avec vous, il reste beaucoup de travail à faire sur ce point-là. Des questions? Adam?

M. PENGILLY : Monsieur le Président. Merci, Valérie. Ma question porte sur la prévalence de l'antidopage. Les sportifs demandent que la recherche soit faite à cet égard, pour qu'on comprenne l'ampleur du problème que l'on essaie de régler. Et à la dernière réunion du Conseil de fondation, on s'est vu dire qu'une demande pour des propositions de recherche a été lancée. Ça reprend, ça recommence. Pourriez-vous confirmer si ces demandes pour des projets de recherche sur la prévalence du dopage ont eu lieu ou pas et, si ce n'est pas le cas, pourquoi y a-t-il retard?

LE PRÉSIDENT : Valérie, pourriez-vous répondre à cette question? Après quoi, nous passerons à Olivier Rabin.

MME FOURNEYRON : Merci, Adam, pour cette question. Oui, j'ai affirmé qu'avec ce nouveau fonds de recherche, la première demande de propositions était pour les transfusions sanguines autologues. Ensuite, le deuxième projet de recherche sera la prévalence du dopage. Pour les sportifs, je comprends que c'est une chose fort importante et c'est une question qui a été lancée depuis assez longtemps.

M. BUDGETT : Merci, Monsieur le Président. Je n'avais pas levé la main assez vite. J'aimerais revenir au tout début de votre présentation sur les glucocorticoïdes pour vous dire que vous avez dit de façon très éloquente que c'était un défi important, mais je vous lance un appel. Que la proposition finale n'empire pas les choses pour les sportifs propres, je vous en conjure. Et quoiqu'il soit proposé, que la réaction aux glucocorticoïdes devrait être proportionnelle aux problèmes que cela crée. Merci beaucoup.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du
Comité Santé, médecine et recherche

– 8.2 Science

LE PRÉSIDENT : Olivier Rabin, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

M. RABIN : Non, c'est un rapport très complet qui nous est livré par le comité SMR.

– 8.3 Médical

LE PRÉSIDENT : C'est dûment noté. J'essaie de vérifier le temps qu'il nous reste, en tenant compte des avions à prendre, etc. Alan Verneq? Le Passeport biologique de l'athlète. Avant le lunch, j'aimerais que nous passions au point 10, le Code mondial antidopage et la question de la conformité. Ces questions ont été soulevées à plusieurs reprises, ce matin. Je demanderai à René Bouchard, qui est président du Comité de révision de la conformité, de nous livrer son rapport.

DÉCISION

Il est pris note des comptes rendus
Science et Médical

9. Passeport biologique de l'athlète

M. VERNEC : Merci, Monsieur le Président. Je vais vous donner un résumé du programme PBA, qui passe maintenant à sa septième année et qui fait partie d'un programme antidopage. D'abord, le module hématologique. Il y a actuellement 44 organisations antidopage qui rentrent les résultats de leurs contrôles dans ADAMS, et ça touche toutes

les fédérations avec du sport d'endurance. Depuis le début du PBA, il y a eu 500 sportifs qui ont été sanctionnés pour du dopage sanguin. Ça, c'est sur la base d'un ciblage pour le PBA, dans la plupart des cas, où des substances comme l'EPO ou d'autres substances de dopage sanguin ont été détectées. Ce qui est encore plus impressionnant, c'est qu'à l'heure actuelle, il y a 110 sportifs qui ont été sanctionnés par le PBA, sans détection de quelque substance ou méthode interdite, sur la base uniquement du PBA. Au cours de l'année qui s'est écoulée, ça a été des cas surtout de l'IAAF. Dans les années préalables, c'était des cas de cyclisme. Mais ces cas-là ont baissé, même s'il y a quelques cas sporadiques qui arrivent çà et là.

On se pose la question de savoir s'il y a un effet de dissuasion dans le cyclisme. Est-ce que les sportifs ont tout simplement arrêté de tricher, trichent-ils moins ou de façon plus subtile et plus sophistiquée? On ne le sait pas. Mais on surveille ça de très près. Non, on n'est pas en train de se féliciter par rapport au module hématologique. Nous avons toujours essayé d'améliorer ce module. Nous travaillons sur des éléments critiques, mesurés. Par exemple, le volume dans le plasma qui va resserrer le PBA. Comme vous le savez peut-être, chaque variable que l'on mesure dans le sang se fait par volume. À partir du moment où on est déshydraté ou qu'on est en altitude, ça change le volume plasmique et ça va changer les chiffres. Et ça rend l'analyse plus difficile. Il y a une grosse question qui a fait du tort à ce module : c'est le temps de transport entre le prélèvement d'échantillons et l'analyse. Les globules rouges se détériorent avec le temps pendant le transport. L'AMA a donc travaillé avec un groupe de scientifiques pour trouver une méthode novatrice pour passer des 36 heures de temps de transport actuelles à 60 heures, à compter de janvier 2017. Ce sera un gros avantage surtout pour certains pays et OAD qui œuvrent dans des régions où ils sont loin des laboratoires. Ça va rehausser la flexibilité, ça devrait réduire une partie des coûts également. Différents documents techniques, par rapport à ce score de stabilité sanguine, ont été approuvés hier par le Comité exécutif. Nous devons garder à l'esprit que même si la science progresse, il nous faut avoir une bonne application par les différentes organisations antidopage. À titre d'exemple, en 2015, il y a eu 2 200 contrôles qui ont été faits. Mais 4 200 n'ont eu qu'un contrôle??. Et si on comprend le concept du Passeport, il s'agit de mesurer les variables sur le temps. La plupart de ces sportifs n'ont été contrôlés qu'une seule fois, on ne peut donc pas dire qu'ils aient un PBA. Il reste donc du travail à faire au niveau de la stratégie et de la mise en œuvre de ce programme. On parle initialement de 6 200 versus 4 200.

Module stéroïdien. Même s'il est plus logique d'utiliser des valeurs personnalisées plutôt que populationnelles pour faire plus de tests pointus, comme le SMRI, nous n'avons pas pu extraire des données utiles. Il y a des cas très positifs qui nous viennent du module stéroïdien, créant des choses auxquelles on ne s'attendait pas, comme la détection d'échanges d'échantillons où les sportifs ont été sanctionnés. Mais nous n'avons pas pu compiler beaucoup de données qui nous montrent l'efficacité de cette méthode. Nous savons que ça ne coûte pas plus cher, mais on ne peut pas dire à quel point c'est efficace. Une des choses que nous avons faites, c'est que nous avons pu identifier les questions qui nous empêchent d'obtenir cette information. D'abord, il y a cette absence de saisie d'informations relatives au formulaire de contrôle du dopage dans ADAMS. La question des laboratoires, le fait de ne pas faire de rendus des résultats dans ADAMS à partir des données des laboratoires, le fait qu'ADAMS n'est pas programmé actuellement pour extraire les données qu'on aimerait avoir pour mieux comprendre le module stéroïdien avec les changements apportés à ADAMS. Il y a eu pas mal de retards accusés dans ce domaine. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous allons examiner toutes ces questions dans l'année qui va suivre.

Encore une fois, j'aimerais reparler des formulaires de contrôle du dopage dans ADAMS. Il y a eu 40 % de ces formulaires qui ont été ajoutés à ADAMS l'an dernier. Ensuite ça a grimpé à 56 %. Si on est optimiste, on se dit que c'est fantastique, c'est une amélioration

de 40 %. Mais au final, 56 %, ce n'est tout simplement pas acceptable. Je reviens au point initial : ce concept que le Passeport, ce sont des valeurs longitudinales. S'il n'y a pas de formulaires de contrôle de dopage, les échantillons ne sont pas affectés à un athlète viable, à son Passeport biologique. Et là, on n'a pas de passeport avec un profil stéroïdien. Depuis que le module stéroïdien a commencé il y a 27 mois, nous avons examiné le nombre de contrôles multiples, et on a découvert que 80 % des sportifs avaient deux échantillons au moins. On s'attend donc un petit peu à ces résultats, si vous avez des contrôles en compétition pour des sportifs de moindre niveau. On peut s'attendre à ce genre de chiffres. Mais tous les sportifs ont actuellement un passeport stéroïdien. Si on fait les calculs, combien d'entre eux ont des formulaires de contrôle de dopage dans Adams? Combien de ces sportifs n'ont que quelques contrôles? Si on fait ces calculs, on se rend compte que c'est seulement 50 % des sportifs qui ont un Passeport avec profil stéroïdien. Il faut absolument que nous fassions avancer davantage le PBA, et à plusieurs égards.

Nous allons nous engager, nous allons recruter un groupe de spécialistes de biomarqueurs. On a fait des avancées quant au volume au niveau du plasma. Il nous faut investir dans la recherche en ce qui a trait aux facteurs confondants : par exemple, l'altitude ou les pilules contraceptives. Je crois aux enquêtes, mais ne venez pas chercher l'argent pour les enquêtes dans la recherche, parce que la valeur des enquêtes pourrait baisser si vous n'avez pas la science fondamentale et la recherche pour étayer et appuyer ce qui se fait au niveau des enquêtes. Autre chose que nous examinons, c'est de faire avancer davantage le module endocrinien. Ce module endocrinien est là pour détecter indirectement l'utilisation de substances ou méthodes interdites qui affectent la voie de passage des hormones de croissance humaine. Nous avons convoqué une réunion à Londres en décembre dernier pour voir l'utilisation d'IGF1 comme marqueur pour ce module endocrinien. Pas seulement pour ses valeurs analytiques, mais aussi comme marqueur. Et dans le cadre d'un module endocrinien longitudinal, nous avons lancé une collaboration avec 12 organisations antidopage différentes et six laboratoires pour continuer à valider l'utilisation de IGF1. Cela a été lancé en avril, cette année. Mon dernier commentaire. C'est tout simplement pour mentionner que la valeur du PBA sert à surveiller des groupes de sportifs et nous aide à compléter et permettre les enquêtes qui ont eu lieu et qui, nous l'espérons, auront lieu à l'avenir. Voilà, c'est la fin de mon exposé, Monsieur le Président. S'il y a des questions, je serais ravi d'y répondre.

LE PRÉSIDENT : Questions à poser à Alan sur le Passeport biologique de l'athlète. Vous nous avez époustouflés, tout le monde est silencieux.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur le Passeport biologique de l'athlète.

10. Le Code mondial antidopage

– 10.1 Rapport du président du Comité de révision en matière de conformité

M. BOUCHARD : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci aux membres du Conseil de fondation de me donner la possibilité de vous faire rapport sur les travaux de notre comité. Mais avant de ce faire, je voulais aborder l'appel du Comité des sportifs pour les sanctions. Et la réponse à votre appel, c'est un oui retentissant. Nous en ferons une priorité et nous allons faire rapport à ce Conseil lors de sa prochaine réunion.

Maintenant, passons au rapport. Depuis le mois de novembre, le Comité de révision de la conformité s'est rencontré deux fois. Une fois à Lausanne le 10 novembre et une deuxième fois à Montréal, le 5 avril. Le 3 mai, nous avons fait une conférence téléphonique pour

finaliser nos discussions et recommandations. Notre travail a été axé sur les éléments suivants.

D'abord, nous avons eu un rapport de suivi sur la conformité au Code et le processus d'accréditation ISO. Deuxièmement, nous avons examiné un certain nombre de questions, dont certaines font l'objet de recommandations au Conseil de fondation. Ces questions incluent les standards internationaux pour les laboratoires et l'utilisation obligatoire d'ADAMS pour les formulaires de contrôle du dopage et les AUT. D'autres questions pourraient être amenées à votre attention dans les réunions à venir.

Troisièmement, nous avons discuté des cas de non-conformité, des procédures de réintégration des signataires déclarés non conformes et des conséquences en cas de non-conformité, ainsi que des conséquences financières. Mon rapport va couvrir tous ces éléments.

Je vous renvoie aux points 10.1, 10.2, 10.3 et 10.4 de votre documentation. En ce qui a trait à cette étude sur la conformité au Code, de grandes avancées ont été faites dans l'avancement de ces études. Vous avez un exemplaire de cette étude, de ce sondage. Développer ce questionnaire sur la base des exigences du Code n'a pas été chose aisée. Le Code comporte différentes exigences et conséquemment le questionnaire comporte plusieurs questions, comme vous le remarquerez, en regardant la version. Même si le questionnaire est long, il est essentiel pour avoir un programme solide de surveillance. Le compléter pour la première fois nécessitera quelques heures de travail. Et le mettre à jour à l'avenir nécessitera moins de temps. La version en ligne qui, à l'heure actuelle, est en cours d'élaboration, aidera à minimiser le temps nécessaire pour répondre aux questions. Jusqu'à présent, un grand nombre de changements ont été apportés pour simplifier le questionnaire dans la mesure du possible. Ces efforts vont se poursuivre et les membres du Comité de révision de la conformité aideront à faciliter le processus. Un projet de questionnaire sera distribué très bientôt pour donner de l'information aux différents signataires, pour qu'ils puissent se préparer pour le remplir, le moment venu. De façon générale, Monsieur le Président, le Comité est satisfait des avancées qui ont été faites jusqu'à présent. Maintenant, en ce qui a trait au processus d'accréditation ISO. Le Comité a été informé que ce processus d'accréditation ISO a été accordé au programme de surveillance de la conformité le 11 avril. Le CRC reconnaît les avancées qui ont été faites dans le temps voulu et félicite les permanents de l'AMA. Ceci offre à toutes les organisations antidopage une garantie d'objectifs et de processus documentés qui soient justes, équitables et transparents. Maintenant, sur l'utilisation et le recours à ADAMS, Monsieur le Président. La question a été portée à l'attention du CRC lors de notre réunion d'avril. Les arguments mis de l'avant se retrouvent sous l'onglet 10.4 de votre documentation et se font dans la foulée d'une recommandation de la Commission indépendante à l'automne, et dans la foulée de la demande qui a été faite pour s'assurer que l'AMA examine toutes les disciplines sportives, dans tous les pays. Après avoir discuté de la question, le Comité appuie pleinement la saisie obligatoire des formulaires de contrôle du dopage dans les AUT dans ADAMS. Dit de façon simple, les membres du Comité pensent que si le rôle de l'AMA est de surveiller le système antidopage, il faut qu'il ait accès à de l'information aussi pertinente que celle qui est incluse dans les formulaires de contrôle du dopage et d'autorisation pour utilisation thérapeutique. Même s'il y a d'autres systèmes qui peuvent être utilisés, les membres du Comité pensent que l'information doit se retrouver dans ADAMS. Sinon, il n'y a pas de réponse sérieuse à l'appel lancé par les sportifs. Ceci ne devrait surprendre personne, vu que c'est déjà une exigence obligatoire en vertu du Code et des Standards internationaux.

Maintenant, pour ce qui est du Standard international pour les laboratoires. Cette question, qui se retrouve à l'onglet 10.11, a été discutée de façon approfondie par le Comité en avril et en mai. Cela a fait l'objet d'une recommandation de notre Comité de révision de la

conformité. Je m'explique. Selon l'article 4.4 du Standard international des laboratoires, pour qu'un laboratoire puisse maintenir son accréditation, l'Organisation nationale antidopage et/ou le Comité international olympique devrait être conforme au Code. Le Comité reconnaît l'importance de cet article comme étant un incitatif pour les signataires d'être conforme au Code. On en a fait l'expérience, et elle a clairement été concluante. D'un autre côté, le Comité reconnaît que certains laboratoires sont vraiment indépendants de leur ONAD. Ils ne sont pas non plus directement financés par les gouvernements et ils desservent également des clients à l'international. Maintenant, selon la règle à l'heure actuelle, sa mise en œuvre pourrait avoir un impact négatif sur les laboratoires, en ayant un impact sur les organisations nationales antidopage, autres que locales, qui les utilisent. Le Comité pense qu'une exception pourrait être apportée à l'article 4.4 du Standard des laboratoires, pour éviter la suspension de certaines catégories de laboratoires sans compromettre l'objectif principal. L'objectif de cet amendement vise à éviter de retirer l'accréditation de laboratoires qui desservent les organisations antidopage. Les laboratoires qui desservent une ONAD locale déclarée non conforme pourraient perdre leur accréditation. Le Comité pense que les amendements proposés offrent la nuance voulue dans l'application de la règle actuelle.

Maintenant, Monsieur le Président, je me concentrerai sur la réintégration lorsque les signataires non conformes résolvent les problèmes en suspens. Et je parlerai également des conséquences financières, après quoi je conclurai mon rapport par les recommandations par rapport aux situations de non-conformité. Les membres du Comité ont discuté de la procédure de réintégration et des conséquences financières lorsqu'on s'est rencontré en décembre. Mais au cours de la discussion, il s'est révélé qu'il était important pour les membres que le processus soit transparent et bien documenté. Ainsi, le Comité prendra des mesures dans ce sens-là et fait également des recommandations au Conseil de fondation, qui nous aidera à atteindre cet objectif. Tout d'abord, à l'avenir, le Comité sera plus précis quant aux raisons des recommandations de non-conformité. L'objectif est d'offrir de meilleures directives à l'AMA et aux signataires pour quelques exigences de réintégration. Deuxièmement, le Comité recommande au Conseil de fondation qu'en attendant, une acceptation de la procédure de réintégration par le Conseil de fondation ne devrait pas prendre plus de deux mois, à partir du moment où un signataire a procédé à des mesures correctives. Cette recommandation vise à éviter les retards potentiels, je souligne le mot « potentiel » parce qu'il n'y a pas eu de retards jusqu'à ce jour. Les recommandations visent à s'assurer que les retards n'auront pas lieu à l'avenir. Les membres du Comité pensent également que l'approbation des recommandations aiderait à clarifier le processus de réintégration pour les signataires non conformes.

Troisièmement, le Comité considère favorablement la signature d'une entente entre l'AMA et les signataires non conformes, pour aider à trouver une compréhension commune des exigences à respecter avant qu'un laboratoire ne soit réintégré. Les membres du Comité sont d'accord pour avoir des clauses de récupération des coûts et de recouvrement des coûts dans cette entente. Ils pensent qu'un tel accord fournirait des réponses aux premières questions pour les signataires déclarés non conformes, c'est-à-dire quoi faire pour aller rechercher sa conformité. Les signataires d'une entente clarifieraient également les questions financières et contribueraient à éliminer toute ambiguïté quant à la responsabilité financière. Sur ce dernier point de la responsabilité financière, Monsieur le Président, le Comité a jugé qu'il était tout à fait adéquat que certains coûts encourus par l'AMA dans le processus de réintégration soient recouverts par les signataires non conformes eux-mêmes. L'expérience a démontré que la réintégration des signataires a le potentiel de générer des dépenses substantielles pour l'AMA. Cela pourrait constituer des coûts excessifs pour une organisation avec une capacité financière limitée. Les membres du Comité pensent que des coûts encourus pour la réintégration, qui seraient défrayés par les signataires non conformes, seraient un incitatif à respecter le Code dès le départ. Ainsi, le

Comité pense que cet accord pourrait constituer un gabarit de base, qui pourrait être personnalisé au cas par cas.

Finalement, Monsieur le Président, permettez-moi de me concentrer sur des cas précis de non-conformité. Monsieur le Président, le Comité est ravi de constater que des avancées ont été faites sur plusieurs fronts. Depuis la réunion du Conseil de fondation du 18 novembre 2015, un certain nombre de signataires ont été retirés de la liste des noms des signataires non conformes. Ces signataires incluent Israël, l'Argentine, l'Ukraine et la Bolivie. D'autres signataires qui figuraient sur la liste à surveiller, avec la date butoir du 18 mars de la non-conformité, ont également pris les mesures voulues pour être conformes. Ces signataires incluent les pays suivants : la Belgique, le Brésil, la Grèce et la France. Dans le cas du Brésil, de la Grèce et de la France, même s'ils ont respecté toutes les exigences pour être réintégrés comme signataires conformes, il y a encore du travail à faire pour demeurer conformes. Le Comité continuera de surveiller la situation. Ceci étant dit, il y a malheureusement d'autres signataires qui étaient sur la liste de surveillance et qui n'ont pas pris les mesures exigées pour être déclarés conformes. Au 19 mars 2016, ces signataires ont été déplacés de la liste de surveillance à la liste des signataires non conformes. Ces signataires incluent le Mexique et l'Espagne. Dans les deux cas, des avancées ont été faites. Dans le cas de l'Espagne, nous reconnaissons la situation malheureuse et vive, et nous espérons qu'après l'élection du mois de juin, un gouvernement sera nommé et que le problème sera réglé. Cela dit, à ce jour, le Comité fait une recommandation au Conseil de fondation. Ces recommandations sont comme toujours unanimes. Si approuvées, elles vont modifier la liste des signataires non conformes. Les recommandations se retrouvent au point 10.3 de votre documentation.

Plus spécifiquement, Monsieur le Président, une première recommandation est que le Conseil de fondation accepte que l'agence antidopage d'Andorre soit retirée de la liste des signataires non conformes. Le Comité est ravi de l'adoption de la loi la plus récente et des règles antidopage les plus récentes en Andorre, qui sont maintenant conformes au Code. Deuxièmement, le Comité recommande au Conseil de fondation qu'il déclare l'agence antidopage kenyane non conforme, avec une entrée en vigueur immédiate. Même si le Comité reconnaît que les instruments juridiques nécessaires, incluant une loi, une politique et des règles antidopage, ont été adoptés par les autorités kenyanes, le Comité ne peut pas passer sous silence le fait qu'à plusieurs égards, la loi n'est pas conforme au Code. Et ce, suite à des changements apportés à la version préliminaire que l'AMA avait approuvée dans le cadre du processus parlementaire. Le Comité ne peut pas ignorer que dans plusieurs cas, il n'est pas clair de savoir quels sont les articles de la nouvelle loi qui devront être interprétés, puisqu'ils ne sont pas rédigés dans le Code comme ils devraient l'être. Et le Comité ne peut pas ignorer qu'il y a des discordances entre les trois instruments juridiques; la politique est en ligne avec le Code, les règles sont en ligne avec le Code, mais la loi n'est pas conforme au Code. Le Comité ne peut pas ignorer le fait qu'à plusieurs occasions, l'AMA et le Comité ont communiqué avec les autorités kenyanes et leur ont parlé de l'importance que leurs instruments juridiques soient conformes au Code en 2016 et de consulter l'AMA si des amendements ou des modifications avaient été faits au niveau de la loi antidopage. Ce sont les facteurs qui justifient la recommandation du Comité.

Troisième point. Le Comité recommande que le Conseil de fondation déclare la commission polonaise contre le dopage dans le sport automatiquement non conforme le 12 août 2016, si des questions en suspens ne sont pas réglées d'ici cette date. En d'autres termes, la commission polonaise contre le dopage dans le sport devrait figurer sur la liste à surveiller. Le Comité comprend que les autorités polonaises prennent les questions très au sérieux. Ils ont déjà fait des progrès très importants sur la question, et je me suis fait dire que des réunions ont eu lieu, que des progrès ont été faits et qu'une réunion a même eu lieu hier. En conséquence, le Comité espère que la Pologne sera en mesure de respecter la date butoir du 12 août, sachant maintenant que la balle est dans leur camp. Les raisons de la position du Comité sur la Pologne se retrouvent dans la documentation à l'onglet 10.3.

L'information sur toutes ces questions a été partagée avec le Comité lors de sa réunion du mois d'avril. C'est sur la base de ces enjeux que le Comité a émis cette recommandation au Conseil de fondation. Je vais être un peu plus clair, si vous le voulez bien. Certaines des questions que la Pologne devra régler portent sur le processus d'appel, article 13 du Code, et sont associées plus spécifiquement à : 1, la non-reconnaissance du Tribunal d'arbitrage du sport comme étant la juridiction de dernier recours pour tous les cas antidopage; 2, l'échéancier pour les appels établis dans le Code ne sont pas conformes et le droit d'interjeter appel, qui n'a pas été octroyé à des entités qui avaient un tel droit dans le Code, il s'agit là d'enjeux très importants, Monsieur le Président. Mais il y a d'autres facteurs aggravants qui militent en faveur de la recommandation du Comité. Lors de la réunion du 3 mai, on en a discuté, ça ne fait pas partie de la documentation. Je m'explique. En vertu de la nouvelle loi, l'organisation nationale antidopage polonaise n'a pas l'autorité légale d'imposer automatiquement sa compétence sur les fédérations nationales. Si les fédérations nationales ne reconnaissent pas l'ONAD polonaise ou les règles de l'ONAD polonaise, cela garde la porte ouverte pour qu'elles puissent utiliser leurs propres règles en tant que fédération nationale. Leur panel disciplinaire, etc. L'AMA a déjà vécu un certain nombre de problèmes avec des cas qui étaient traités justement par des fédérations nationales. Cela pose problème en termes de durée déraisonnable des procédures et d'absence de motivation pour les décisions, et des problèmes de notification également. Et les règles des fédérations nationales ne sont pas conformes au Code. Le gouvernement polonais a reconnu le problème et a informé l'AMA du fait qu'il commencerait à travailler sur des amendements à la loi pour aborder cette question. Le Comité est sensible à cette promesse d'agir. Mais c'est une situation très malheureuse, où le système juridique polonais qui, précédemment, était réputé être conforme au Code, a été modifié et n'est donc plus conforme. Ceci envoie un signal très négatif dans cette lutte contre le dopage. C'est la raison pour laquelle le Comité juge que ces enjeux devraient être réglés par les autorités polonaises avant le 12 août, sinon le statut de non-conformité devra être la conséquence. Maintenant, un dernier mot Monsieur le Président. Permettez-moi de vous dire que pour ce qui est de la Russie, le Comité a été informé par l'AMA des avancées qui ont été faites, nous allons réévaluer la question de la conformité le moment voulu, et lorsque l'AMA nous le demandera. Vous avez le rapport complet dans votre documentation et je soupçonne qu'il y aura une présentation également. Là-dessus, Monsieur le Président, je vous remercie. Ceci met un terme à mes remarques. Je serai disponible pour vos questions.

LE PRÉSIDENT : Merci, René. J'aimerais remercier l'ensemble du Comité pour tout le travail que vous avez fait dans ce domaine complexe, il faut le reconnaître. Avant de soumettre pour approbation les recommandations du Comité, j'aimerais savoir si vous avez des questions pour René. Merci.

M. MUYTERS : Merci, Monsieur le Président. Pour commencer, remercions ce Comité pour tout le travail qui a déjà été fait. Pour nous, en Europe, la conformité avec le Code est extrêmement importante. Il faut faire tout notre possible pour encourager cette conformité. À propos de l'Espagne, j'ai déjà donné notre avis à propos du rôle éducatif de l'Espagne en Amérique du Sud. Pour la Pologne, le problème est double. Il y a le problème de législation et le problème de mise en œuvre de l'application du Code. Il est nécessaire, je crois, de faire la distinction entre les deux problèmes. Pour ce qui est de la question de la législation, nous sommes d'accord avec le Comité et la proposition de mettre la Pologne sur la liste de surveillance, d'attendre que la législation soit conforme au Code. Si cela ne peut être obtenu avant le 12 août, elle sera automatiquement considérée comme n'étant pas en conformité. Maintenant, pour ce qui est du problème lié à l'application, la Pologne a demandé qu'on lui accorde un délai supplémentaire. Et nous espérons que vous accorderez à la Pologne un peu plus de temps pour résoudre ce problème de mise en œuvre. Le fait que la Pologne soit vraiment disposée à régler le problème joue en sa faveur.

LE PRÉSIDENT : Y a-t-il d'autres demandes d'interventions? Tony.

M. ESTANGUET : Merci, Monsieur le Président. Le Mouvement olympique est d'accord avec la proposition 10.4, concernant l'utilisation d'ADAMS et donc l'inclusion des formulaires et des AUT dans ADAMS. Comme René l'a dit, cela aura un effet direct sur l'efficacité et l'utilisation du Passeport. Ma seule question serait la suivante : quand est-ce que cela sera mis en œuvre? Quand sera-t-il obligatoire d'entrer toutes ces données dans ADAMS, une fois que la décision aura été prise par le Conseil? Merci.

M. NICHOLSON : Merci beaucoup. La raison pour laquelle je suis ici, c'est parce que Kirsty Coventry n'a pu être ici. Elle s'entraîne très fort pour Rio. Elle a envoyé une déclaration, et elle a inclus quelques remarques. Si vous le voulez bien, je vais les lire.

Sydney a été ma première participation aux Jeux olympiques. À Athènes, j'ai remporté ma première médaille. Beijing a été le moment où j'ai vraiment le plus réussi. Londres a également été pour moi l'un de mes plus grands succès, car j'ai terminé sixième au monde et, après avoir surmonté une blessure, Rio sera probablement un de mes derniers Jeux. Comme la plupart des athlètes, je veux quitter le sport avec de bons souvenirs. Malheureusement, ce ne sera pas le cas. Le Mouvement sportif est plein de fraudeurs, incluant des entraîneurs, des parents, des médecins, qui sont censés être des modèles et qui encouragent plutôt l'utilisation de ces substances interdites. Je ne crois pas que je pourrais participer à ces Jeux avec des règles du jeu égales pour tous.

Comme athlète, je me pose des questions sur la façon dont on s'occupe de ces questions de fraude. À quoi sert-il d'avoir des règles si elles ne sont pas respectées? Cela ne permet pas d'avoir des chances égales pour tous. Ce commentaire a été soumis par un espoir olympique anonyme.

Les Jeux de Rio avancent. Il faut s'assurer plus que jamais que toutes les mesures soient prises pour avoir des JO propres. Il est tellement décevant de voir que la fraude dure depuis si longtemps. On sent que l'AMA ne peut pas faire grand-chose, et que les Jeux de Rio ne seront pas axés sur le sport; il y aura des athlètes qui tricheront, et je me déssole pour tous ces champions, pour tous ces sportifs, qui devront donc participer dans ces conditions. Cammille Adams, Olympienne, Londres 2012, Championne du monde 2015 médaillée d'argent.

J'ai été souvent déçue. Des changements doivent être apportés pour le bien des sportifs et du sport, pour l'esprit de la compétition. Quand considèrerons-nous qu'assez, c'est assez? Jimmy Finnegan, Londres 2012, qui a reçu une médaille d'argent.

Contrairement à certains de mes pairs, je ne crois pas qu'une entité plus centralisée soit la seule solution. Au contraire, je pense que cela risque de créer plus de corruption du pouvoir. Mais il n'en demeure pas moins que, comme athlètes, nous faisons face à l'invasion de notre vie privée pour avoir un sport plus propre. Mais dans cette invasion, c'est souvent la route du désespoir, surtout lorsqu'on parle des athlètes vedettes, peut-être un peu trop protégés par leur État. Bien sûr, j'accorde le bénéfice du doute aux athlètes et aux sportifs qui veulent croire qu'ils sont propres même si ce n'est pas le cas. Mais nous ne pouvons tolérer que l'État soit à l'abri et qu'il puisse encourager impunément les athlètes à frauder. C'est un athlète, un champion mondial, qui a fait cette déclaration.

Je reviens à Kirsty, maintenant. Nous voulons que des enquêtes se fassent dans tous les pays où il y a du sport, chaque fois que l'on soupçonne du dopage. Des mesures doivent être prises pour prévenir le dopage continu. Les athlètes et l'AMA veulent un sport propre. Nous, à l'AMA, nous nous présentons comme étant l'entité qui veut protéger un sport propre, mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas l'argent et les moyens qui nous permettent d'exiger des redditions de comptes de toutes les parties prenantes pour

protéger nos athlètes. Nous voulons avoir une autonomie suffisante, une indépendance absolue, pour vraiment être efficaces, sinon nous devons cesser de nous présenter comme l'organisation qui atteindra cette nouvelle situation.

En tant qu'entraîneur, je connais ces émotions, je vois les émotions considérables des athlètes. Je suis tout à fait en faveur de toutes les mesures qui pourront être prises pour permettre à l'AMA de vraiment devenir un organe capable de lutter contre le dopage. Mais un certain nombre d'éléments doivent être pris en considération. À quel moment ces contrôles seront-ils faits? Comment traitera-t-on les échantillons? Et toutes les interactions entre les athlètes et les organisations antidopage doivent être encadrées de façon intègre. C'était un commentaire d'un entraîneur-chef pour les femmes. David Marsh, Entraîneur-chef, équipe de natation féminine des États-Unis.

Je reviens à Kirsty. Un dernier commentaire. Nous, les athlètes, nous voulons nous battre pour que les choses fonctionnent mieux, mais les choses ne fonctionnent pas comme nous le voudrions. Quels sont les facteurs qui encouragent les fraudeurs à reconnaître la faute? Qu'est-ce qui peut encourager les gens qui sont au courant à lancer l'alerte? L'AMA doit agir en notre nom, car l'AMA a l'intégrité et le pouvoir pour le faire, mais elle n'a pas l'indépendance et les ressources nécessaires pour faire toute la différence. On ne peut pas se contenter de demi-mesures.

Je voudrais ajouter une chose. Il nous faut également lancer un appel pressant au CIO, car c'est le CIO qui a vraiment le pouvoir nécessaire pour apporter des changements. Merci beaucoup, et Kirsty vous transmet ses salutations.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres interventions? Madame la ministre.

MME QUALTROUGH : J'ai deux commentaires assez rapides à propos d'ADAMS, 10.1, 10.2. Pour ce qui est des conséquences pour les pays déclarés en non-conformité, je suis d'accord avec la proposition du Comité, qui dit que ces pays doivent signer une entente avec leur ONAD pour pouvoir contribuer aux frais. Mais le coût que cela représente, ainsi que la capacité de ces signataires à défrayer ces coûts, ne sont pas établis. Pour les pays en développement, cela peut être un problème supplémentaire et cela pourrait compliquer la situation de non-conformité. Ne peut-on pas plutôt prévoir une certaine souplesse dans l'application de cette recommandation? Maintenant, pour ce qui est du point 10.4, le Canada et son ONAD appuient totalement cette utilisation globale et mondiale d'ADAMS, mais il y a des pays qui utilisent Simon. Et en ce moment, le personnel doit inclure les données Simon manuellement dans ADAMS. Cela demande du temps et peut également donner lieu à des erreurs. Et nous n'avons que cette fenêtre de 50 jours, c'est très court. Est-ce que l'on ne pourrait pas se rassurer et se dire qu'il y aura peut-être une interface permettant aux autres systèmes de transférer vers ADAMS? Sinon, ne pourrait-on pas avoir une recommandation un peu assouplie pour ADAMS ou un autre système approuvé par l'AMA? Merci.

M. BESSEBERG : Monsieur le Président. Il y a bien des fédérations nationales qui ont un problème lié au Code et à la non-conformité de la Russie. Nous accueillons un grand nombre de manifestations internationales. Par exemple, pour l'Union internationale de biathlon, nous savons que la Russie, lors du congrès de septembre, va demander à accueillir l'événement. Nous nous trouvons dans la même situation pour les manifestations internationales d'envergure. Les organisateurs du sommet sont confrontés à ce genre de situation, qui cause des maux de tête. Il y a eu beaucoup de manifestations internationales qui se sont tenues en Russie, avant que l'on décrète la non-conformité. Mais d'après le Code, on doit faire tout notre possible pour que ces manifestations ne se tiennent que dans les pays en conformité avec le Code. Et ici, je voudrais avoir des précisions du côté de l'AMA. Que va-t-on faire? Ce n'est pas simplement pour le biathlon, mais aussi pour bien

d'autres fédérations internationales qui ont des manifestations majeures. En Russie, on parle actuellement de franc-jeu pour les championnats mondiaux. Une manifestation est prévue dans cinq ans, mais la décision doit être prise tout de suite en septembre.

MME SCOTT : Merci, René. Je voudrais dire merci d'avoir appelé à des sanctions sérieuses en cas de non-conformité. C'est une proposition appuyée par les sportifs. Pour nous, c'est une question urgente. Il y a des ONAD dans des pays qui sont déclarés en non-conformité, et il n'y a pas d'action immédiate. Nous voudrions que les actions soient prises dans les meilleurs délais.

MME BATTAINI-DRAGONI : Merci. Moi j'ai une question à propos du point 10.4. J'ai entendu les propositions, les suggestions du Comité de la conformité. Voici ma question : existe-t-il une interface dans ADAMS qui permette à ceux qui ne sont pas encore avec ADAMS de fournir les informations qui pourraient être utiles? Car certains pays n'utilisent pas ADAMS. S'il n'y a pas d'interface fonctionnelle, il faudra accorder plus de temps à ces pays pour leur permettre de se brancher, de faire la connexion. Voilà la question que je voulais poser. Merci.

LE PRÉSIDENT : La première série de questions peut être adressée à René, et Olivier, lui, répondra à la question concernant ADAMS.

M. BOUCHARD : Merci, Monsieur le Président. Pour ce qui est de l'éducation, ce n'est pas une question qui a été discutée au Comité. Je ne connais pas les détails de cette affaire que vous mentionnez. C'est le Conseil qui me semble le mieux indiqué pour revenir là-dessus. Ceci étant dit, j'ai deux ou trois observations. L'éducation peut se faire sur le territoire des signataires ou à l'extérieur. Il y a une grande différence entre ces deux approches. Surtout si l'on a un pays qui n'est pas en conformité et qui est invité à organiser des séances d'éducation dans un autre pays. C'est vraiment une question d'équité et de confiance. Maintenant, pour ce qui est de la Pologne et la distinction que vous avez établie entre les deux problèmes : la législation et la mise en œuvre. Je suis d'accord avec vous pour ce qui est de ces deux points. La Pologne n'a pas été sensibilisée à l'existence de ce problème en même temps. Nous avons un processus très clair qui prévoit trois mois. Cela dit, pour ce qui est de la mise en œuvre, trois mois, cela risque effectivement d'aller plus loin que le 12 août. Il faudrait accorder un délai supplémentaire. Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'il faut accorder plus de temps. Je suis tout à fait prêt à envisager la question sous un autre angle. On prend la date de l'avis donné à la Pologne, et on peut peut-être calculer trois mois à partir de là. C'est une possibilité.

Maintenant pour revenir à la question de Tony. Vous demandez quand, eh bien, je vous dirais dans les meilleurs délais, le plus rapidement possible.

Maintenant, pour ce qui est du commentaire de la ministre du Canada, merci beaucoup pour cette question sur la capacité à payer. Cela fait partie des discussions que nous avons eues. Voilà pourquoi j'ai parlé d'un accord qui pourrait ici être convenu, mais il faudrait également laisser une certaine latitude pour examiner les situations au cas par cas. Pourquoi? Car tous ces cas ne sont pas identiques. Dans certains cas, il pourrait y avoir une solution rapide, dans d'autres cas, non. C'est pour ça que je dis que ce que l'on a demandé ici, c'est une espèce de modèle. Un modèle qui pourrait être adapté au cas par cas. Maintenant pour les deux systèmes, Simon et ADAMS.

Vous avez posé la question des conséquences. En tant que Comité, nous nous sommes engagés à nous prononcer sur la question pour répondre aux préoccupations de Beckie. Nous pourrions donc formuler des recommandations.

Maintenant, suite à l'intervention de M. Nicholson, je dirais que les commentaires que vous nous avez communiqués ne peuvent que nous encourager et nous motiver à poursuivre notre action. Voici pour la fin de mon rapport, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT : Olivier, voulez-vous intervenir? D'abord sur la question ADAMS, et on pourra revenir sur les autres points.

M. NIGGLI : Merci, Monsieur le Président. La question ADAMS est assez claire. Tout le monde comprend la justification. Des athlètes demandent une plus grande transparence dans les enquêtes. Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles nous avons fait ce choix. Pour le moment, il faut toutes les informations nécessaires dans un système, le système que nous avons. Ce n'est pas une question d'interface, il faudra appliquer les ressources nécessaires pour rendre le tout possible. Au cours des prochaines années, nous allons travailler au redéveloppement, à la révision du système. Je ne peux pas vous dire quand ce sera fait, on n'est pas tout à fait prêts encore. Mais nous voulons obtenir un résultat maintenant. Pour ce qui est des échéances, des calendriers, on espère avoir ces formulaires de lutte contre le dopage 15 jours après le contrôle dans le système. Bien sûr, il y a eu des retards accumulés, et les organisations ont jusqu'à la fin de l'année pour entrer tous ces dossiers qui se sont accumulés. Mais pour les nouveaux, c'est 15 jours après le contrôle lui-même. Le pays qui ne respecte pas ce délai de 15 jours sera considéré en non-conformité. Le processus de conformité qui existe ne changera pas, avec trois mois, etc., avec des échanges avec le pays. Le principe est que, normalement, c'est dans les 15 jours qui suivent le contrôle que les formulaires doivent être entrés dans le système.

M. MUYTERS : Pour que ce soit clair, pour ce qui est de la Pologne, voici ce que je suggère. Pour ce qui est de la législation, on pourrait garder le 12 août, mais pour la mise en œuvre, je demanderai un délai d'un mois.

LE PRÉSIDENT : Bon, la Pologne, on y reviendra. Là, on est en train de parler des formulaires de dopage. On a entendu le message très clair des athlètes. On a entendu également les recommandations très claires des champions. Nous avons les recommandations et je pense qu'il faut y donner suite et passer à la mise en œuvre le plus rapidement possible.

M. GODKIN : Vous parlez des cas en retard, du retard accumulé. Vous dites que ces données doivent être entrées d'ici la fin de l'année. Mais vous parlez de non-conformité pour les cas où les rapports de contrôle ne seraient pas entrés dans le système dans les 15 jours. Ce n'est pas très logique. Avec les nouvelles règles, ce sera donc dans les 15 jours.

M. NIGGLI : Ça, c'est pour ce qui est fait depuis le début de l'année. Mais pour ce qui s'est accumulé en retard, les pays ont jusqu'à la fin de l'année.

M. GODKIN : Oui, c'est une grosse différence dans les délais.

LE PRÉSIDENT : Est-ce que cette recommandation est acceptée, telle que nous l'avons entendue? Merci, elle remplace maintenant ce qui était au point 10.4. René, vous avez une question de Philippe. Olivier, vous voulez faire un commentaire sur ce point?

LE PRÉSIDENT : Pour essayer de simplifier les choses, je propose de garder la date que l'on a pour la législation et que l'on accorde un mois supplémentaire pour ce qui est de la mise en œuvre. Cela paraît tout à fait raisonnable. Très bien.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité de révision en matière de conformité et la recommandation est approuvée.

– 10.2 Rapport sur la conformité

M. KOEHLER : Merci, Monsieur le Président. Voilà ce que l'on avait pensé faire. Vous montrer un petit peu quel a été le chemin parcouru depuis le 18 novembre, date à laquelle ce Conseil a déclaré que la Russie n'était pas en conformité. On va vous présenter les différentes étapes, ce qui a été fait depuis. Nous allons vous présenter également les statistiques sur le contrôle en Russie, suite à la déclaration du 18 novembre, la déclaration concernant RUSADA. Le 26 novembre, une délégation dirigée par le directeur général, David Howman, a rencontré le ministre des Sports et sa délégation en Allemagne, pour voir ce qu'il convenait de faire et quelles étaient les conséquences de cette non-conformité de RUSADA pour la Russie. On a donc observé que des contrôles seraient nécessaires et que RUSADA ne pouvant le faire; il fallait déterminer qui pourrait faire ces contrôles. Quatre personnes de RUSADA ont démissionné de l'organisation. Cela s'est passé entre le 1er et le 5 décembre. Entre le 9 et le 11 décembre, la délégation de RUSADA et un cadre de l'AMA se sont rencontrés pour déterminer comment le cadre pourrait aider l'AMA et RUSADA à remplir le vide laissé par RUSADA, qui ne pouvait plus assurer les contrôles. Cela a permis à tous de mieux comprendre ce que l'on attendait désormais des uns et des autres. Le 10 décembre, nous étions à Moscou et le directeur général de RUSADA a démissionné pendant que nous étions là. Après bien des discussions avec le conseil d'UKAD, l'AMA et RUSADA, UKAD, l'organisation antidopage du Royaume-Uni, a accepté officiellement le mandat d'aider la Russie à faire de son mieux pour exercer les contrôles nécessaires en Russie. UKAD a reconnu que le choix serait difficile, mais elle a estimé que pendant la période de non-conformité, quelqu'un devait aider la cause des athlètes propres. Il a fallu ensuite conclure une entente entre RUSADA, UKAD et l'AMA. La première ébauche d'entente a été reçue le 22 décembre. Compte tenu de l'échéancier, il a fallu travailler pendant toute la période des fêtes pour finaliser cette entente. Mais il y a eu toutes sortes de retards encourus du fait des négociations, des allers-retours. Il y a eu plusieurs retards dans la finalisation, mais finalement le 20 janvier, les rôles et les responsabilités, et les rémunérations et les compensations, ont été arrêtés. RUSADA paie les frais d'UKAD, qui doit se déplacer pour aller en Russie pour les contrôles et les réunions. Le 3 et 4 février, il y a eu une autre réunion conjointe entre RUSADA, UKAD et l'AMA pour discuter de la façon dont on pourrait commencer à mettre en œuvre l'entente et ces contrôles. Il faut bien comprendre que ce n'est qu'à la mi-février que l'on commencera les contrôles par UKAD. Suite aux recommandations, l'AMA essaie d'avoir des experts internationaux pour travailler sur un projet parallèle à celui d'UKAD, pour que des gens puissent travailler à l'intérieur de RUSADA pour aider à reconstruire l'organisation pour assurer la transparence et l'autonomie.

En février, l'AMA a fait appel aux services du premier expert international, Peter Nicholson. Et un autre expert international de Lituanie s'est joint au groupe en mars. Le 9 mars, l'AMA avait donné à RUSADA un plan de fonctionnement pour déterminer ce qu'il convenait de faire et comment le faire en vue de regagner la conformité. Entre mars et avril, nous avons attendu que RUSADA nous remette son engagement à couvrir les frais de ces experts internationaux. On a eu bien des retards, mais finalement, le 15 avril, RUSADA a accepté les conditions prévues, c'est-à-dire payer les frais de ces deux experts internationaux. Le 27 et 28 avril, il y a eu une autre réunion de l'équipe de projets, où se sont retrouvés UKAD, l'AMA, RUSADA et les experts pour présenter les rapports sur les contrôles déjà faits. Et le 26 avril, Peter Nicholson, le premier expert international, a commencé à

travailler en Russie. Le 9 mai, le deuxième expert international s'est joint à M. Nicholson dans cette mission. Il était très important de déterminer très clairement les rôles et les responsabilités de chaque organisation. Pour UKAD, les mesures qui ont été prises étaient des mesures intérimaires pour combler un vide. La responsabilité de RUSADA était donc de fournir les renseignements nécessaires pour que chaque contrôle soit fait de façon intelligente. Ils devaient nommer également un coordonnateur, un gestionnaire et quelqu'un pour la communication. UKAD est responsable de la gestion des contrôles pour les athlètes russes. Elle doit utiliser des fournisseurs de services privés pour réaliser les contrôles en Russie. Elle n'utilise pas les agents d'UKAD, elle a des services extérieurs. UKAD est responsable de la coordination du transport et de l'analyse des échantillons vers les laboratoires accrédités par l'AMA. Nous avons trois laboratoires distincts pour analyser ces échantillons. UKAD est également responsable de la gestion de toutes les AUT approuvées pour les athlètes et les sportifs russes. UKAD sera également chargée d'apporter son aide aux entités russes pour reformer les agents de la lutte contre le dopage de RUSADA. Elle doit également travailler avec le personnel de RUSADA pour renforcer leurs compétences. Et cela se fera tout le long de cette période de contrôle.

Maintenant, pour ce qui est de l'organisation antidopage russe. Sa responsabilité consiste d'abord à coopérer pleinement avec UKAD et l'AMA, et à partager tous les plans et tous les programmes de contrôle qu'ils avaient eus dans le passé ou prévu d'appliquer dans le passé. Elle doit également permettre l'accès aux bases de données des contrôles de RUSADA. Elle doit permettre l'accès dans ADAMS pour tout ce qui concerne les athlètes russes et avoir en place les protocoles nécessaires pour exporter les échantillons à partir de la Russie. Quant à l'AMA, pour son rôle traditionnel, nous avons la responsabilité première de superviser le projet et nous avons du personnel désigné pour assurer cette coopération mutuelle et permanente. Nous devons également assister à ces réunions entre UKAD et RUSADA. Et nous avons convenu de travailler avec RUSADA et ces deux experts internationaux pour suivre l'évolution du dossier et pour voir les progrès qui ont été faits par RUSADA en vue de la conformité. Il va sans dire que le travail qui a été fait avec RUSADA est un travail qui a exigé beaucoup de ressources de l'AMA en matière de déplacements. Beaucoup de ressources ont été mobilisées en ce sens, non seulement pour l'AMA, mais également pour UKAD. Pour nous assurer d'avoir une meilleure couverture, il y a des responsabilités supplémentaires qui sont exigées.

Comme je l'ai dit un peu plus tôt, le Conseil de l'Europe a convenu de nommer une autre personne qui siègerait au conseil de RUSADA. Ça, c'est déjà fait. M. Krychikov du Conseil de l'Europe, a déjà assisté à la réunion du conseil de RUSADA. J'ai mentionné précédemment les deux experts internationaux qui vont superviser et travailler avec nous pour travailler sur le statut de non-conformité de RUSADA et la gestion des résultats. À l'heure actuelle, ils sont traités par un groupe disciplinaire indépendant en Russie, qui supervisera toute la question de la gestion des résultats sous la supervision très étroite de l'AMA, qui aura le droit d'interjeter appel de toute décision récente. Nous avons également habilité RUSADA à poursuivre ses initiatives d'éducation et à continuer de faire l'éducation des sportifs en Russie, même pendant cette période de non-conformité. Tout au long de cette démarche, il y a eu certaines limites, certains défis. Ces défis, j'en parlerai d'abord par rapport à l'organisation antidopage du Royaume-Uni. Faire faire des contrôles à partir de la Russie, la limite, c'est l'absence ou le manque de compagnies privées pour ce prélèvement d'échantillons. Le premier fournisseur de services de prélèvement d'échantillons a 10 agents antidopage en Russie. C'est un facteur limitatif pour ce qui est du contrôle du dopage dans le pays. UKAD a engagé deux compagnies de prélèvements des échantillons pour élargir le mandat.

J'ai parlé des délais dans les paiements à UKAD, des retards de paiements pour ces fournisseurs de services. À un moment donné, un des fournisseurs de services a tout simplement refusé d'accepter des commandes de mission, en raison du fait qu'il n'était pas

payé. Il a donc fallu travailler auprès du ministère et de RUSADA pour s'assurer que les paiements soient faits. Tout ça est maintenant réglé. Il y a eu retards dans les accords avec les experts. Ces ententes sont maintenant signées. Une autre question qui a été soulevée, et ça continue d'être un problème que nous abordons, c'est l'accès aux sites militaires fermés en Russie. Il y a près de 10 à 11 sites fermés en Russie, où il y a un accès limité pour les agents antidopage. À l'heure actuelle, une exigence impose un préavis de 30 jours pour pouvoir avoir accès à ces sites. Et RUSADA essaie maintenant de trouver une façon de prolonger ce préavis de 30 jours lorsqu'il est fourni et donné. Récemment, pour un de ces sites fermés, il y a eu une rencontre où un agent antidopage avait appelé les sportifs à l'extérieur des installations et était dans un processus de contrôle des sportifs, lorsque le FSB s'est présenté et a averti ces agents antidopage de ne plus jamais remettre les pieds sur ce site. Et que si jamais ils revenaient, leur visa serait révoqué, qu'ils n'auraient plus jamais le droit de remettre les pieds en Russie. L'un des ACD russes s'est fait dire par le FSB « si vous revenez dans cette zone, on va vous accuser au pénal, au criminel ».

Maintenant, mise à jour du côté statistique. À ce jour, du 18 novembre 2015 au 5 mai 2016, il y a eu 2 244 contrôles qui ont été effectués sur des sportifs russes. Donc du 18 novembre au 5 mai, ça a été déclaré comme ça dans ADAMS. Sur ces contrôles, UKAD a envoyé des lettres à toutes les fédérations internationales et à toutes les ONAD pour augmenter la cadence des contrôles sur les sportifs russes. L'IAAF a procédé à 403 contrôles, et par UKAD, 247 contrôles ont été effectués. Les heures de mission ont été soumises à partir des heures de mission soumises aux fournisseurs privés; 426 contrôles ont été annulés ou refusés. Et à l'heure actuelle, UKAD a planifié quelque 230 contrôles qui ont été acceptés. Sur ces 2 244 contrôles, 1 444 ont été faits sur les sports olympiques d'été, et 800 sur les sports d'hiver. Il est important de faire la comparaison avec ce qui s'est passé à la même période l'an dernier, au niveau de la Russie. L'année dernière, à la même époque, il y a eu 6 890 contrôles qui ont été faits sur les sportifs russes, 4 250 pour les sports d'été et 2 640 pour les sports d'hiver. C'est une comparaison par rapport à ce qui se fait à l'heure actuelle, 2244 tests. Maintenant pour les statistiques comparatives. Sur la base des contrôles effectués par UKAD, soit 2 244, il y a 99 manquements au niveau de la localisation, 20 contrôles manqués, 79 défauts de transmission. De plus, il y a eu un refus de la part d'un sportif. Sur ces 247 contrôles, il y a également 49 résultats d'analyses anormaux, 1 résultat atypique dans 13 sports, 47 cas de Meldonium, 1 cas de stanozolol, 1 cas de Meldonium et 1 cas de stimulant.

Nous allons continuer de travailler avec les experts en Russie pour travailler avec UKAD. Les objectifs que nous avons identifiés sont présentés dans un plan de travail détaillé, au fur et à mesure que nous allons aider RUSADA à regagner son statut de conformité. Toutes les informations qu'on a à notre disposition et avec lesquelles on a travaillé avec la Russie, on les a partagées avec le groupe de travail indépendant de l'IAAF, qui doit prendre une décision incessamment.

LE PRÉSIDENT : Cette information, on a jugé qu'elle serait tout à fait pertinente et utile pour vous tous. On va s'arrêter tout de suite. Un repas chaud est prévu, on ne voudrait pas qu'il soit froid. Alors nous revenons à 14 heures.

Peut-on reprendre avec l'onglet 9? On avait entendu la présentation de Rob hier, et j'espère que l'on pourra passer rapidement sur l'ordre du jour. Mais avant, j'aimerais savoir si vous avez des questions à poser.

M. PENGILLY : Merci, Monsieur le Président. Une question très simple, à la lumière de ce rapport, qui nous a été livré par Rob. Il y a eu 99 manquements au niveau des exigences pour la localisation dans 13 disciplines sportives. Quelle assurance a-t-on pour rassurer les sportifs, afin que les sportifs russes qui vont aller aux Jeux de Rio se présentent propres?

MME SCOTT : J'aimerais revenir au commentaire d'Adam, sur le niveau de confiance pour les sportifs qui vont participer aux Jeux de Rio. C'est une information très décevante et très perturbante, que celle que vous nous avez soumise, Rob. Est-ce que cette instance, ou l'AMA, pourrait publiquement recommander une mesure ou une sanction quelconque pour que les sportifs qui vont se présenter aux JO de Rio s'assurent que tout le monde jouera franc-jeu? Et pour que les sportifs qui auront triché ou qui se seront dopés ne participent pas à ces Jeux?

M. GENDALL : Au nom de Sport Nouvelle-Zélande, j'entends les préoccupations exprimées par Adam et Becky. Les statistiques sont très troublantes et préoccupent fortement Sport Nouvelle-Zélande et j'imagine que c'est le cas pour tous les autres. En Nouvelle-Zélande, il va falloir qu'on donne des assurances à nos sportifs néo-zélandais, à savoir que leur participation et leur compétition ne seront pas compromises par la participation de certains sportifs qui, selon les statistiques actuelles, ne collaborent pas pleinement avec toutes les mesures de lutte contre le dopage. J'entends la question qu'Adam a posée à Rob. Comment va-t-on pouvoir assurer à nos sportifs que tout le monde jouera franc-jeu? Le groupe de travail, Monsieur le Président, j'en suis conscient, fait un excellent travail. Mais notre question ne porte que sur les compétiteurs russes.

M. PATEL : Merci, je ne ferai pas de commentaire étant donné que le Royaume-Uni, par le biais d'UKAD, est une partie intéressée; et ce n'est pas une question, c'est plus une observation. Ce que Rob nous a livré dans sa présentation, ce qui nous intéresse, c'est le volet transparence. Rob a présenté les constatations relatives aux trois derniers mois. Un rendu plus détaillé de ces constatations et de ces conclusions sera fort utile.

M. RICCI BITTI : Je vais le dire au risque d'être impopulaire. Je pense que la question est un peu plus complexe et plus compliquée qu'il n'y paraît. Je partage les préoccupations de Becky et également l'attitude de la Nouvelle-Zélande. Mais la justice n'est pas globale, elle est individuelle, ne l'oublions pas. Chaque pays a ses propres caractéristiques, et si on commence à examiner les pays à la loupe, l'un après l'autre, il y a plusieurs choses à considérer. Essayons de faire preuve de prudence. C'est aussi une question de compétence. Cette instance s'occupe du dopage, mais la compétence sur la participation au niveau des jeux ne relève pas de l'AMA à mon sens.

MME BOKEL : Merci, Monsieur le Président, et merci pour votre rapport. Bien sûr, je suis d'accord avec les commentaires d'Adam et de Becky, mais nous passons à côté d'un élément. Les sportifs semblent se réunir dans les bases militaires et il faut un préavis de 30 jours pour pouvoir y avoir accès et ça vaut pour les sportifs et leur entourage. C'est une chose qu'il faudra sanctionner également.

LE PRÉSIDENT : Autre intervention? Je ne suis pas sûre de pouvoir vous donner le genre d'assurance que vous recherchez. Je pense que l'objectif de l'exposé de Rob était de vous donner l'état de la situation en Russie en ce moment. Tout ce que je peux en déduire, c'est qu'il est fort peu probable que le Comité de révision de la conformité fasse une déclaration de conformité dans les temps à venir. C'est une responsabilité qui nous revient. Est-ce que les fédérations, les organisations nationales antidopage sont en conformité ou pas? C'est notre préoccupation principale. Une information qui serait fournie sur une base plus régulière pourrait aider, surtout si ces renseignements nous montrent qu'il y a eu amélioration par rapport aux statistiques que l'on vient d'examiner. On ne peut pas présumer automatiquement que les sportifs se réunissent dans des villes fermées, des villes interdites ou militaires. Je pense que les gens pourront tirer leurs propres conclusions par rapport à l'exposé qui vous a été fourni. Cela deviendra du domaine public et c'est très bien. Cela veut dire qu'on n'aura pas toujours à être confronté à des rumeurs venant d'autres sources par rapport à la situation qui prévaut en Russie. Mais en même temps,

Francesco nous a mis en garde, à juste titre. Il s'agit bel et bien d'une situation fort complexe. L'assurance que l'on peut vous donner et que vous pourriez relayer aux sportifs, c'est que tous les efforts possibles et imaginables sont faits. On a parlé de la planification de la répartition des contrôles en préparation des Jeux de Rio. Cela va se poursuivre. Il y a actuellement un sport suspendu en Russie : l'athlétisme. Pour cette discipline, la décision sera prise par l'IAAF le 17 juin. Je ne peux pas vous donner plus de garanties. Vous le savez autant que moi, des efforts sont faits. Nous espérons qu'ils seront tout simplement couronnés de succès. Rob, souhaiteriez-vous ajouter quelque chose?

M. KOEHLER : Oui, Monsieur le Président. Pour clarifier les choses et pour des raisons de transparence, je ne voudrais pas induire en erreur Claudia pour ces villes fermées. Les 30 jours de préavis pour y avoir accès, il n'est pas nécessaire d'en faire la demande à chaque coup. Les ACD auraient accès à ces villes. Mais ce n'est pas chaque fois qu'il faut donner un préavis de 30 jours pour y avoir accès. Et 99 de ces défauts de transmission, ça en prend 3, soit un défaut de transmission, soit un test manqué, pour avoir un manquement aux obligations en matière de localisation. Alors pour le chiffre 99 : s'il y a 20 contrôles manqués, ils ont essayé de contrôler l'athlète, mais il n'était pas là; 79 n'ont pas pu respecter la date ou l'échéance pour laquelle ils devaient donner leur information sur la localisation.

DÉCISION

Le compte rendu sur la conformité est approuvé.

– 10.3 Rapport sur la non-conformité

LE PRÉSIDENT : Pour le point 10.3, nous avons une recommandation très claire, légèrement amendée pour ce qui est de la Pologne, en tout cas. Retirer Andorre, et la non-conformité du Kenya. Et la Pologne est un cas à part. Êtes-vous prêt à accepter la recommandation? Merci beaucoup.

Hier, au Comité exécutif, il y a eu des commentaires qui ont été faits, qui ont été un peu repris ici. Dans le cas de l'Espagne, la situation est tout à fait difficile en l'absence de gouvernement. Mais s'il y a une demande de services éducatifs, et s'ils existent quelque part dans le monde, sommes-nous prêts à accorder une concession? Même si, techniquement, ils ne sont pas en conformité, on leur permet de continuer leur programme d'éducation. Et je suis sûr que les autorités espagnoles seront très contentes de cette décision. Olivier, y a-t-il autre chose que j'ai oublié, ou qui n'a pas été fait encore? J'espérais pouvoir lever la séance tout de suite pour le repas, mais René a préparé un rapport sur la situation actuelle en Russie. Préférez-vous le faire tout de suite ou avant le déjeuner, et revenir ensuite pour le rapport sur la Russie? En l'absence de vote majeur, j'en conclus qu'on pourra faire ce rapport tout de suite. Vous vous souviendrez que, lors de la dernière réunion à Colorado Springs, le Conseil a déclaré que l'Agence antidopage de Russie n'était pas en conformité. Depuis cette date, nous avons agi de façon diligente et nous avons essayé de résoudre la situation pour leur permettre plus tard de retrouver le statut de conformité. Il y a eu des commentaires sans fin sur cette situation en Russie, que ce soit dans la presse, dans le monde des sports, dans nos milieux. On pensait que ce serait intéressant de vous dire un peu quelle était la situation depuis cette déclaration de non-conformité. Quelle est la situation, Rob? Vous avez la parole.

DÉCISION

La recommandation sur la non-conformité est approuvée.

– 10.4 Entrée obligatoire des FCD and AUT dans ADAMS

LE PRÉSIDENT : Ce rapport a été présenté par le président du Comité du Comité de révision en matière de conformité.

DÉCISION

La proposition pour l'entrée obligatoire des DCFs et AUTs dans ADAMS est approuvée.

11. Affaires juridiques et Enquêtes

– 11.1 Rapport juridiques et Enquêtes

M. NIGGLI : Merci, Monsieur le Président. Je pense qu'un certain nombre des points qui figurent dans mon rapport ont déjà été abordés. Je serai donc très bref. Nous avons parlé des enquêtes et de ce qu'on projette de faire à cet égard. Dans le cadre de nos activités actuelles, nous avons également fourni de l'information aux fédérations internationales et aux organisations antidopage pour qu'elles aient la bonne méthode pour entreposer cette information et pour pouvoir la partager et l'utiliser. C'est une partie importante de ce que nous avons fait au cours des derniers mois.

Pour ce qui est de la protection des données, je n'ai pas grand-chose à ajouter. L'Europe a adopté une nouvelle loi qui entrera en vigueur d'ici deux ans. Nous sommes tous au courant de l'impact que cette loi aura. Nous aurons des discussions avec la présidence de l'Union européenne. Les Pays-Bas organisent une conférence d'un jour sur la lutte contre le dopage au mois de juin, et l'on parlera certainement de la protection des données et on en discutera à ce moment-là. Ce qui est important, c'est que tous les États membres de l'Union européenne reconnaissent d'une façon ou d'une autre, par le truchement de la loi, l'intérêt public de la lutte contre le dopage. Ça paraît très simple, mais il faut que ce soit fait avant que le nouveau texte soit adopté pour éviter tout problème au niveau des transferts des données, une fois que la loi entrera en vigueur.

Dans mon rapport, vous retrouverez également une mise à jour sur les laboratoires qui sont passés devant le comité disciplinaire. Nul besoin, je pense, d'ajouter quoi que ce soit. Sauf que le travail se poursuit avec certains de ces laboratoires pour s'assurer de les amener à regagner leur accréditation, une fois que le problème identifié aura été réglé par le biais de notre test d'aptitude des laboratoires. La prochaine visite de notre équipe des sciences se fera au mois de juin au laboratoire de Beijing. Vous avez un certain nombre de cas en cours et des cas réglés. Je ne les commenterai pas, je répondrai aux questions, si vous en avez. Je passe directement aux documents relatifs aux lanceurs d'alertes.

DÉCISION

Il est pris note du rapport juridique et des enquêtes.

– 11.2 Lanceurs d'alerte

On a déjà discuté de tout ce programme de lanceurs d'alertes qu'il va falloir développer. Vous avez toutes les informations. Hier, nous avons eu Vitaly Stepanov sur Skype, qui a parlé au Comité exécutif de son expérience de lanceur d'alertes. Nous remercions Vitaly Stepanov de s'être rendu disponible et pour toutes les suggestions qu'il nous a faites et qui seront prises en compte dans la discussion qu'on aura dans le cadre de l'élaboration de ce programme de lanceurs d'alerte. Le mot « whistleblower » (en français lanceur d'alertes)

a peut-être une connotation négative en anglais. Alors on parlera plutôt de « informant » en anglais, à l'avenir.

LE PRÉSIDENT : Merci, Olivier. Des questions à poser à Olivier sur tout ce qui relève de l'aspect juridique?

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les lanceurs d'alerte.

12. Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS)

M. NIGGLI : Vous avez les statistiques pour l'utilisation actuelle du système et il s'agit d'un système que nous allons continuer à mettre à jour. Il n'y a pas de changement au système actuel, et ce, pendant un petit moment. C'est toujours le cas avant les JO, il y a une période de gel pour qu'il n'y ait pas de surprise au moment des Jeux. Après les JO de Rio, il y aura des améliorations et des mises à niveau du système actuel. Mais comme vous le savez sans doute, nous avons un développement continu des technologies de l'information, le développement du nouveau système ADAMS. Les projets en technologies de l'information ne sont jamais faciles, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises autour de cette table. C'est un travail qui est en cours, nous avons un certain nombre de problèmes avec l'un de nos fournisseurs de services. C'est notre service des technologies de l'information et le service juridique qui s'en occupent. Il devrait y avoir un certain retard dans le projet, mais celui-ci va se poursuivre, et nous vous tiendrons au courant de l'évolution du projet. Vous avez le document. S'il y a des questions de nature non technique, je serai ravi d'y répondre.

LE PRÉSIDENT : Des questions à poser sur ADAMS? Moi aussi, j'ai des difficultés avec les programmes des technologies de l'information à l'AMA. Peut-être depuis plus longtemps que vous. Maintenant, les rapports des bureaux régionaux. Alors, Frédéric Donzé, à vous la parole.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur ADAMS.

– 13.1 Bureau régional européen – Lausanne

13.1.1 Rapport du symposium 2016 pour les organisations antidopage

M. DONZÉ : Merci, Monsieur le Président. Comme d'habitude, je présenterai en parallèle les rapports sur l'Europe et le bureau régional, et le rapport sur les relations avec la fédération internationale et les organisations régionales antidopage. Vous qui êtes ici depuis assez longtemps savez que notre bureau en Europe est le premier point de contact avec la fédération internationale. Et depuis 2012, nous sommes responsables de l'organisation et de la préparation du Symposium sur lequel je reviendrai un peu plus tard. Le bureau de Lausanne est responsable de leurs relations avec la fédération internationale, et également de leurs relations avec un certain nombre de parties prenantes du Mouvement olympique ou des autorités publiques et des gouvernements. À cet égard, vous le verrez dans le rapport, on a renforcé et consolidé nos activités en recrutant pour notre bureau de Lausanne une personne qui sera responsable de ces activités. J'aimerais vous présenter les grandes lignes de nos nouvelles activités, depuis la dernière réunion du Conseil en novembre 2015. D'abord, nous avons une priorité absolue, en vue du processus de surveillance de la conformité : l'assistance et l'orientation des entités internationales dans tous les domaines de la lutte contre le dopage. Au cours des derniers mois, nous avons continué à renforcer notre assistance aux fédérations internationales en matière de

pratiques et de standards internationaux. Nous avons fait un certain nombre de cours et d'ateliers. Quelqu'un à Lausanne est responsable de la formation régulière des parties prenantes dans l'utilisation d'ADAMS. Nous avons une personne qui est responsable d'un cours pour recueillir des informations et partager ces informations. Ce cours a déjà été offert aux fédérations internationales et aux organisations, etc. Nous avons, en collaboration très étroite avec nos collègues du service de standardisation de l'AMA, ce projet qui s'appelle Programmes de partenariat visant la qualité (Partnership for quality). Nous travaillons en collaboration avec les fédérations internationales en vue d'examiner de près leur programme antidopage, pour voir quelles sont les améliorations possibles. De cette façon, ces fédérations internationales seront mieux placées en matière de conformité du Code lorsque les vérifications seront faites. Nous avons rencontré un certain nombre de fédérations internationales et nous pensons que quelque 15 fédérations internationales participeront à ce programme avant les Jeux de Rio.

Maintenant, pour ce qui est de la collaboration, on a la fédération internationale. Nous avons parlé de cette question lors d'une réunion du Comité exécutif hier. C'est un point qui nous paraît tout à fait prioritaire dans nos activités. Cet organe et le Comité exécutif de l'AMA nous ont demandé de renforcer cette collaboration entre les ONAD, la fédération internationale et l'AMA. Nous avons créé un petit groupe avec des représentants des ONAD et des fédérations internationales pour élaborer des lignes directrices et des modèles pour renforcer cette collaboration. Bien sûr, tout cela est théorique, c'est dans la pratique que c'est important. Mais la communauté antidopage pense que c'est une bonne approche. Nous allons continuer à développer les documents pour présenter des exemples concrets des pratiques exemplaires à reprendre et nous allons toujours encourager et faciliter la bonne collaboration entre les fédérations internationales et les ONAD.

Comme chaque année, nous avons participé à la convention SportAccord 2016. Plusieurs sortes de réunions se déroulent dans ce cadre. C'est une semaine extrêmement occupée pour nous. Pour la troisième fois également, nous avons eu un atelier pratique avec les fédérations internationales reconnues, et à leur intention. L'Association internationale des fédérations sportives reconnues nous a contactés il y a quelques années pour nous demander si nous étions prêts à travailler en collaboration pour organiser un atelier pratique pour les membres de la fédération internationale, dans le cadre de cette convention. Pour moi, c'était un atelier tout à fait réussi que celui qui s'est tenu en marge de la convention SportAccord à Lausanne. Reconnu non seulement par les fédérations internationales, mais également avec la participation des fédérations internationales. Au début du rapport, je vous ai dit que nous avons également accéléré nos activités en matière de relations gouvernementales. Nous avons pensé, tout comme les parties prenantes, qu'il fallait renforcer nos capacités à cet égard. À Lausanne, nous avons créé un poste de responsable des relations gouvernementales à Lausanne. Florence Lefebvre-Rangeon, qui est présente dans la salle et qui vient du bureau de Bruxelles, du Comité olympique européen, est avec nous et est très active depuis quelques mois dans des tâches de relations avec les ONAD et les gouvernements. Nous poursuivons cette collaboration très fructueuse avec les autorités européennes. En particulier, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe participeront aux réunions de ?? et au groupe de surveillance de la convention antidopage du Conseil de l'Europe.

Nous avons été également très actifs dans cette conférence que la Commission européenne organise en juin à Amsterdam, qui traitera de toutes sortes de questions, y compris la question de la protection des données dans cette lutte contre le dopage. Je conclurai en vous donnant quelques informations concernant le Symposium 2016. C'est un événement qui a pris de l'importance avec les années. La première fois, c'était un petit regroupement de fédérations internationales. C'est devenu avec le temps une assemblée très importante. C'est la plus grande rencontre annuelle des praticiens et de ceux qui travaillent dans le domaine de la lutte contre le dopage. La croissance est notable : nous avons eu plus de

500 participants cette année, qui représentaient 200 fédérations internationales, ORAD, ONAD, des représentants de laboratoires et également des représentants de la presse. C'est un symposium qui est de plus en plus important, et qui attire également de plus en plus de réunions en marge. Dans la mesure du possible, nous essayons de jouer sur cet effet de synergie avec d'autres réunions. Il y a eu des réunions des laboratoires accrédités; l'AMA a eu également un autre atelier sur les renseignements. Après le Symposium, il y a toutes sortes de possibilités, de réunions autour de cette mesure, y compris la réunion annuelle de l'Institut des organisations nationales antidopage.

Maintenant, pour ce qui est du contenu du Symposium, cette année, nous avons décidé de reprendre la formule appréciée par les participants. Une journée penchée sur la pratique, à examiner les aspects techniques. Ces ateliers se déroulaient en parallèle et semblaient très populaires auprès des participants, le résultat principal de ce Symposium. Nous espérons toujours que ce genre de réunion, que le partage des compétences, d'expériences et d'expertise, entre les organisations antidopage, mènent à un enrichissement des connaissances, à une meilleure expertise, concernant le Code, la pratique et les Standards internationaux. Nous espérons que ce genre de manifestation et d'événement contribuera à stimuler la collaboration entre les différentes organisations antidopage. Pour le bien des athlètes, comme chaque année, nous avons envoyé à tous les participants un questionnaire d'évaluation pour recevoir les suggestions et faire avancer le Symposium à l'avenir. Les réactions ont été très positives et semblaient confirmer la grande valeur de ce Symposium. Nous continuerons à discuter à l'interne au cours des prochains jours. Ce qu'il convient de faire après ce Symposium. Nous faisons beaucoup de travail, de préparation à l'interne, au bureau de Lausanne, au bureau de l'AMA. Nous devons voir comment faire face aux défis que nous connaissons avec la croissance de ce Symposium, mais pour faire face également à l'explosion des connaissances en matière de lutte antidopage, au niveau des différentes entités concernées. Monsieur le Président, c'est la fin de mon rapport. Si vous avez des questions, je serais tout à fait ravi de les recevoir et d'y répondre.

LE PRÉSIDENT : Merci Fred. Avez-vous des questions à poser à Fred? J'appuie le commentaire, quand il dit que le Symposium pour les OAD est une manifestation majeure très utile. Merci, alors nous passons maintenant au bureau du Cap.

DÉCISION

Il est pris note des activités du bureau régional de Lausanne.

– 13.2 Bureau régional africain – Le Cap

M. SWIGELAAR : Merci, Monsieur le Président. Depuis novembre, nous avons contacté depuis notre bureau régional les parties prenantes de la région. Je voudrais saisir l'occasion pour présenter un certain nombre de détails à cet égard, du fait que certaines de ces activités et leurs résultats sont déjà présentés dans le document de novembre. En novembre, l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique, l'ACNOA, a convoqué une assemblée générale. Le président du CIO a donné le ton de cette réunion en rappelant l'importance de la lutte antidopage et en parlant de la part de cette menace pour le sport. Son message a permis à tous de comprendre l'importance de cette coopération. La présentation du directeur régional a également souligné cet élément, en parlant de la nécessité d'avoir une coopération plus étroite entre l'AMA et l'ACNOA. Il a dit qu'il était important d'avoir des programmes mesurables en Afrique. L'assemblée générale a adopté des résolutions très encourageantes pour appuyer l'AMA. Cet engagement a été suivi par la participation de l'AMA à la réunion du Comité exécutif de l'ACNOA au Zimbabwe en mai 2016. On a discuté des priorités de l'AMA, et on a essayé d'explorer les façons, du point de vue pratique, dont l'AMA et l'ACNOA pourraient travailler ensemble pour aider et pour le

bien des athlètes propres. Nous pensons que ces interactions devraient mener à une collaboration plus étroite entre l'ACNOA et l'AMA. Le bureau régional a eu des discussions fructueuses avec le nouveau ministre ?? qui est venu au Cap pour rencontrer l'AMA, pour voir comment on pourrait aider le Nigéria et comment le Nigéria pourra mettre en œuvre un programme antidopage enrichi. C'est un processus en évolution. L'Institut sud-africain pour un sport sans dopage a accepté d'aider le Nigéria, particulièrement en matière de constitution et de renforcement des compétences.

En décembre, le directeur du bureau régional s'est rendu en Éthiopie pour rencontrer les parties prenantes et pour discuter du développement de leur ONAD. Les discussions portaient sur l'établissement de l'ONAD, la nécessité de faire des contrôles, les programmes d'éducation. Depuis, les autorités ont mis en œuvre un certain nombre de recommandations provenant des discussions. On a déjà observé une augmentation des contrôles. Mais il reste encore du travail à faire. En juin, l'AMA va se rendre à Addis-Abeba pour faire le point sur la situation et voir comment on pourrait faire encore mieux. En avril, le bureau régional s'est rendu au Maroc pour rencontrer les parties prenantes marocaines, y compris le Comité national olympique et le gouvernement. Les discussions se poursuivent entre les différentes parties pour avoir des programmes durables et viables sans plus de retard. Nos discussions, Monsieur le Président, avec l'Égypte et avec le Kenya se poursuivent au bureau régional avec nos collègues de Montréal, pour continuer à travailler avec les autorités compétentes et avec les partenaires. Nous savons que dans le cas du Kenya et de l'Institut sud-africain pour un sport sans dopage, on rapporte la contribution. Dans mon rapport, on trouvera les détails, et dans celui de Rob également, on trouvera plus de détails à propos de toutes les initiatives et les dispositions pour répondre à toutes les questions.

LE PRÉSIDENT : Merci, avez-vous des questions concernant la région d'Afrique? L'Amérique latine.

DÉCISION

Il est pris note des activités du bureau régional du Cap.

– 13.3 Bureau régional d'Amérique latine - Montevideo

MME PESCE : Merci, Monsieur le Président. Pour ce qui est du travail effectué en Amérique latine, vous trouverez les grandes lignes dans mon rapport. Nous essayons de voir quelles sont les méthodes de dissuasion du dopage, avec des contrôles de prévention. La prévention est une activité qui nous paraît essentielle si l'on veut renforcer les programmes antidopage, avec un renforcement des compétences, la sensibilisation et une éducation axée sur les valeurs. Je voudrais aujourd'hui présenter un aperçu des activités d'éducation du Brésil aux Jeux paralympiques des jeunes. Le comité des jeunes a travaillé en collaboration avec l'ABCD pour présenter cette expérience moderne à plus de 3000 jeunes. C'est un exemple de programme d'éducation qui mise sur des manifestations sportives pour les sensibiliser à la lutte contre le dopage dans les sports, et également pour sensibiliser les médias. Merci, Monsieur le Président, c'est la fin de ma présentation.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Avez-vous des questions à poser à propos du Brésil? Très bien, nous pouvons passer à Tokyo. Vous avez la parole.

DÉCISION

Il est pris note des activités du bureau régional de Montevideo.

– 13.4 Bureau régional d'Asie/Océanie - Tokyo

M. HAYASHI : Je n'ai pas de vidéos ni de dessins. Je voudrais parler ici des derniers développements dans notre région, du côté des politiques et des programmes, en mettant l'accent particulièrement sur nos priorités pour 2016 en matière de financement. Nous verrons également la Convention de l'UNESCO, la conformité avec le Code, la mise en œuvre du Code, l'amélioration et le renforcement des ORAD et des ONAD et le partenariat. Pour ce qui est des finances dans la région d'Asie, cela représente un peu plus de 20 % du budget de l'AMA. De plus, notre région s'est particulièrement illustrée dans les contributions volontaires. Vous voyez, de 40 à 42 % des contributions viennent de notre région. Comme le directeur général l'a signalé, nous avons particulièrement contribué au nouveau fonds de recherche; 63 % de ces contributions viennent des pays de notre région : la Chine, Japon, la Corée, l'Arabie Saoudite et le Qatar.

Pour ce qui est de l'évolution de la conformité au Code et des règles de l'ONAD, le Comité olympique et l'ONAD ont adopté toutes les règles et ont fait en sorte que les règles des ORAD soient conformes au Code. Maintenant, sur la pratique, nous mettons l'accent sur la recherche de la conformité. Pour les contrôles, si on se base sur les chiffres de 2015, nous avons des chiffres provisoires. Les pays membres des ORAD et des ONAD deviennent particulièrement actifs, surtout grâce à l'aide apportée aux contrôles que nous faisons. Le partenariat : pour nous, c'est un mot clé pour toute la région. Passons aux activités antidopage. Je voudrais dire encore mes remerciements à nos partenaires principaux. En premier, nous avons un prototype en Océanie, avec l'appui du Comité olympique de la région. Nous avons également été les premiers à signer le protocole pour une organisation de manifestations sous l'égide du Conseil de l'Asie. Le Conseil de l'Asie apporte son appui à toutes sortes de programmes (ONAD, ORAD). Voici une de ces manifestations ORAD appuyées par le Conseil ORAD de l'Asie. Voici un accord de coopération entre le Conseil de l'Asie et l'ONAD. Je voudrais également remercier le Cheikh Ahmad pour cette occasion. Je voudrais aussi dire mes remerciements à l'ACNO, aux comités olympiques nationaux et aux présidents qui ont apporté leur appui au programme ORAD. Sous l'initiative du gouvernement, nous avons pu compter sur ces appuis qui ont permis le développement de ce programme dans la région. Voici une photo de la première réunion intergouvernementale contre le dopage pour la région d'Asie. Le directeur général a facilité la tenue de cette manifestation grâce à la participation du gouvernement. Voici une réunion gouvernementale en Inde. Il y a eu énormément de médias à Delhi. Cette réunion portait sur la conformité, c'était en 2009. Voilà les partenariats qui viennent soutenir nos activités. La Corée, comme membre du conseil de la fédération, apporte un appui considérable au renforcement des compétences. La Chine a tenu un symposium sur le dopage génétique, avec notre ancien vice-président. Vous voyez ici notre directeur général qui a été au centre de la coordination et de la coopération permettant le développement de politiques et de programmes antidopage. Merci, Monsieur le Président. Merci, David.

DÉCISION

Il est pris note des activités du bureau régional de Tokyo.

14. Fédérations Internationales

LE PRÉSIDENT : M. Donzé a déjà présenté ce point dans son rapport sur le bureau régional.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les fédérations internationales.

15. Relations avec les ONAD/ORAD

Merci beaucoup aux directeurs régionaux pour leur travail. Nous passons maintenant à l'onglet 15. Un comité très actif, les Relations avec les ONAD.

M. KOEHLER : Le président est ici pour présenter son rapport. Vous avez tout le rapport. Avant de passer la parole, je voudrais souligner un certain nombre de points. Le changement dans les documents que vous avez, qui précisent qu'il y a 127 pays dans les 67 ORAD. L'Équateur en Amérique du Sud. On dit qu'ils ne font pas partie de leur ORAD existante, ils vont constituer leur propre ORAD. Le Salvador a eu des problèmes. Il y a eu une entente entre le gouvernement et le Comité olympique; or, c'est une condition; ils ne font plus partie de l'ORAD avec l'Amérique centrale. Je veux également mentionner un certain nombre de choses, à savoir qu'un financement supplémentaire a été accordé pour aider les pays de l'ORAD. Le gouvernement japonais continue d'apporter des fonds, cette année 173 000 \$ US pour aider les ORAD en Asie. Le gouvernement australien, de son côté, a apporté son aide permanente; l'ORAD de l'Océanie prévoit une entente de 120 000 \$ sur deux ans. Le président a parlé plus tôt de l'aide apportée aux organisations régionales d'éducation par le biais de la Solidarité olympique. Certaines aides ont été prévues pour les programmes d'éducation dans la région. Le Conseil olympique de l'Asie, avec les autorités de certains pays, a organisé une quatrième conférence et a couvert la majorité des coûts pendant cette période-là.

On a parlé du groupe de travail de Rio, qui s'est réuni le 27 avril 2016. J'ai pensé qu'il convenait de vous mettre au courant du rapport de ce groupe. Ce groupe a été heureux des progrès réalisés sous la direction d'Eduardo De Rose et sous la responsabilité directe de ??, qui va s'occuper du côté fonctionnement opérationnel. Quelques préoccupations ont été exprimées : le besoin en matière de transports, le transport disponible pendant les Jeux pour le personnel chargé du contrôle. On a dit qu'il fallait améliorer cela, qu'il fallait améliorer le partenariat et la coopération entre l'ABCD et Rio 2016. On a essayé également de voir si on ne pouvait pas augmenter le nombre de volontaires accompagnateurs. On avait demandé 30 % de plus de bénévoles, mais on n'a pas obtenu le nombre voulu pour ces accompagnateurs. On a le nombre adéquat pour maintenant et on espère que ces personnes seront là pour toute la durée des Jeux. La nouvelle, c'est qu'il y a 115 agents de contrôle qui ont été recrutés et qui seront à Rio. On a dit que l'ABCD, l'ONAD et le pays doivent ratifier les règles à temps pour les Jeux. On a demandé à l'ABCD de donner un organigramme détaillé de la façon dont les renseignements pourront être diffusés au CIO pendant les Jeux. Ainsi, si quoi que ce soit arrive dans le pays, ce sera signalé et communiqué au groupe de travail et au Comité olympique, en plus de la localisation et des informations pertinentes. C'était la dernière réunion du groupe de travail. Ils ne seront pas obligés de tenir une autre réunion et nous espérons que tout se déroulera comme prévu à Rio.

Je voudrais terminer en mentionnant trois pays. M. Pound a dit qu'il fallait changer la perspective. C'est-à-dire que c'est aux ONAD de prouver leur conformité plutôt qu'à nous de prouver le contraire. Il y a donc trois pays qui tombent dans cette catégorie. Pour l'Argentine, on travaille en partenariat avec la Colombie pour s'assurer du fait que l'ONAD de l'Argentine soit prête et en conformité. En Argentine, nous avons vu des progrès avec l'engagement du personnel voulu et des engagements pris. Pour ce qui est de l'Inde, nous avons connu un grand nombre de retards avec l'ONAD. On travaille dans le cadre de ce partenariat avec les autorités antidopage de l'Australie. Mais le responsable du sport était ici et l'ONAD s'engage à continuer de faire des progrès. L'Égypte est sur la liste depuis quelques années; nous avons eu une réunion il y a un mois avec les autorités et avec l'ONAD, le Comité olympique et les autorités gouvernementales. Nous sommes heureux des progrès réalisés et pour le moment, il reste simplement à régler quelques petits détails techniques. Comme on l'a dit le 20 avril, le groupe de travail de l'ONAD s'est réuni à

Montréal. Monsieur le Président, je passerai la parole à Rune Andersen, qui a présidé ce comité, pour nous rappeler les points saillants de cette réunion.

M. ANDERSEN : Merci, Monsieur le Président. Je crois que ce groupe adopte un groupe de travail formé par l'AMA. Il a été formé pour entendre le point de vue des différentes ONAD, et ils n'ont pas de siège officiel, que ce soit au Comité exécutif ou au Conseil de fondation. Ils sont plutôt là comme observateurs. Nous travaillons dans le domaine antidopage, mais d'une façon différente par rapport au groupe des autorités publiques. Alors ce groupe a été formé afin que vous entendiez le point de vue des ONAD, qu'on retrouve un peu partout dans le monde. Nous avons discuté de bien des sujets pendant cette réunion du 28 avril. Par exemple, l'agence indépendante de contrôle. On a discuté de la question de la Russie, de la question des lanceurs d'alertes et de comment les ONAD peuvent contribuer à cette lutte antidopage dans le monde du sport. Vous avez le rapport dans vos cahiers. Je ne ferai que vous donner les points saillants.

D'abord, cette agence indépendante de contrôle pour les fédérations internationales et pour le mouvement antidopage dans son ensemble. Nous croyons également que le rôle de l'AMA devrait être discuté encore plus et il faut vraiment déterminer le rôle qui sera joué par les ONAD dans ce processus. D'après les renseignements reçus jusqu'ici, on pense que l'AMA ne peut pas faire les deux; être une agence de réglementation et une agence qui assure les contrôles. Ce sont des questions dont on a justement discuté au cours des deux derniers jours. On a discuté de la question en Russie. Je viens de lire quelque chose qui est un peu dérangeant dans le New York Times. J'y reviendrai dans un petit moment. Notre groupe a aussi fait sienne cette lettre de Becky Scott, où elle fait appel à tous les groupes pour leur demander de faire quelque chose en la matière, et surtout suite à son intervention d'hier et d'aujourd'hui. Nous croyons et nous avons cru, au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, qu'il faut des ressources additionnelles pour surveiller les activités de conformité. C'est tout à fait en ligne avec ce qui a déjà été mentionné aujourd'hui. L'AMA doit voir ce que ça implique pour les parties prenantes lorsqu'il y a non-conformité. Il faut déterminer pourquoi un pays n'est pas conforme. Par exemple, on est en train de pénaliser les athlètes propres parce qu'on ferme le programme antidopage d'un pays à cause des problèmes de législation. Il faut qu'il y ait une liste de conséquences. Il faut qu'on dise aux pays ce qu'il en est. Pourquoi les choses sont au stade où elles sont. On a même dit que, si nécessaire, il faut se pencher sur le Code pour voir si on ne devrait pas ajouter toutes ces conséquences que devront subir ceux qui sont non conformes. On a aussi discuté des politiques à établir en ce sens, et on voit que maintenant vous êtes sur la bonne voie.

Pour ce qui est des ONAD, ce qu'elles peuvent faire; oui, on peut effectuer des contrôles d'athlètes étrangers qui sont dans nos propres pays. C'est important, parce que les agents de contrôle antidopage ne devraient pas se déplacer sur de longues distances pour contrôler les athlètes. On fait le contrôle des athlètes chez eux, et puis ceux qui viennent nous visiter subiront les mêmes contrôles. On encourage aussi les agences nationales antidopage à établir des comités d'athlètes. C'est pour cela que nous sommes là. On est là pour protéger l'athlète qui est propre. Ainsi, Monsieur le Président, cela conclut mon rapport. Si vous voulez bien me donner 30 secondes, j'ai deux mots pour David. Au nom des ONAD, David, nous voulons vous remercier de votre leadership et de tous ces bons conseils que vous nous avez donnés au fil des années. Vous avez toujours eu les intérêts des athlètes propres comme priorité dans vos activités et agissements et l'importance des ONAD lorsqu'on lutte contre le dopage dans le monde du sport. Les ONAD jouent un rôle important dans cette lutte, vous l'avez toujours souligné. Vous nous avez souvent lancé des défis à nous, les ONAD, en nous demandant d'être plus efficaces et efficaces. Comme vous le savez, ce que vous nous laissez en héritage sera utilisé pour continuer dans la même veine et pour améliorer le rôle des ONAD. David, encore une fois merci pour tout ce que vous avez fait pour les ONAD et les athlètes qui ne trichent pas.

LE PRÉSIDENT : Merci, avez-vous des questions à poser, soit à Rob ou à Rune? Becky.

MME. SCOTT : Ce n'est pas vraiment une question, mais plutôt un commentaire. Je vous remercie, vous nous avez écoutés quand nous avons pris la parole. Il y a cet article du New York Times qui vient tout juste de sortir et je m'en voudrais en tant que présidente du Comité des athlètes si je ne mentionnais pas que les athlètes sont affectés par cela. C'est important. Je ne veux pas être une opposante. Vous êtes là, Olivier, je comprends. Mais ça ne fait que souligner l'importance du rôle de l'AMA pour justement être responsable de ces enquêtes. Il faut que l'AMA soit le chef de file dans ces enquêtes et assurer que la protection de l'athlète propre soit la priorité numéro un. Cela ira très loin, si vous voulez que l'athlète et le sportif aient de nouveau confiance en l'organisation et en ces jeux.

M. NICHOLSON : Rob, vous avez mentionné le 30 % de plus pour Rio. Et pourtant, on voit toutes sortes de coupures qui se font. Savez-vous si, pour les Jeux paralympiques, nous aurons le nombre de gens nécessaires et voulus pour effectuer les contrôles? Aussi par rapport aux bénévoles, pourriez-vous nous faire une petite mise à jour?

LE PRÉSIDENT : Merci. Y a-t-il d'autres questions? Rob?

M. KOEHLER : La réponse est oui. On nous a informés que pour les Jeux paralympiques, le recrutement est au même niveau. Et pour les agents internationaux de contrôle antidopage aussi, et on a même quelques sommes de plus au cas où il y en ait qui n'arrivent pas à assurer et à assumer la tâche. Et pour ces athlètes qui ont besoin d'un appui additionnel, tout est là. Tout va bon train.

LE PRÉSIDENT : Deux bonnes questions, Todd, et deux bonnes réponses. Voilà. Bien, nous passons maintenant au point 16, les relations avec les gouvernements.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les relations avec les ONAD/ORAD.

16. Les relations gouvernementales (incluant la convention de l'UNESCO)

LE PRÉSIDENT : David l'a mentionné dans son rapport.

DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les relations gouvernementales.

17. Communications

LE PRÉSIDENT : Point 17, les communications. Catherine est occupée à faire autre chose aujourd'hui. Ce ne sera pas une présentation formelle, mais je suis sûr que si vous avez des questions à lui poser, elle se fera un plaisir de répondre.

Nous passons maintenant au point 18, les normes, standards et harmonisation. Tim Ricketts, à vous la parole.

DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Communications.

18. Standards et harmonisation

M. RICKETTS : Merci, Monsieur le Président. Ma présentation sera on ne peut plus courte. La voici. Je voulais simplement mentionner trois éléments dans le rapport de Standards et Harmonisation. Le Document technique pour les analyses spécifiques par sport, et sa mise en œuvre l'année dernière, en 2015. Ensuite, vous avez l'équipe des Observateurs indépendants pour les JO et les paralympiques, puis le groupe de travail qui va à la recherche des renseignements avant les Jeux de Rio. Le DTASS, comme on l'appelle, est un nouveau document qui a été développé par un groupe d'experts de l'AMA en collaboration avec les FI et en consultation avec les ONAD et les laboratoires. Vous vous rappellerez qu'en 2014, nous avons eu une présentation sur le sujet. C'est un document technique, d'où le terme DT. C'est pour les organismes antidopage, afin qu'ils puissent mettre en place les mesures nécessaires dans leur plan de distribution des contrôles pour déterminer le niveau minimum de contrôle qui doit être appliqué aux différents sports et disciplines, par rapport aux trois groupes de substances mentionnées. Les agents stimulateurs d'érythropoïétine, ce sont les ESA ou les EPO et leurs analogues, l'hormone de croissance et les facteurs qui sont relâchés par cette hormone de croissance.

Après sa première année, voici quelques chiffres. Nous avons aussi des clichés qu'on est en train de finaliser pour notre rapport de fin d'année. Ces chiffres ne sont pas encore les chiffres finaux, mais ils sont très proches. Le sang en bleu, et en rouge, ensuite l'urine. Vous voyez 227 073, 7 % d'échantillons sanguins et 93 % d'urine. On parle d'une augmentation de 4 % par rapport à ce qui a été prélevé. Pour ce qui est des substances interdites, le DTASS pour 2014-2015, en rouge pour 2014, en bleu pour 2015. Vous voyez qu'il y a eu 6 000 tests additionnels, 5 000 pour l'hormone de croissance, et presque 20 000 pour ces facteurs liés à l'hormone de croissance. Pour les contrôles faits en 2014 par rapport à 2015, comme vous pouvez le constater, il y a une augmentation importante pour les sports qui se voient effectuer ce genre d'analyse : 42 nouveaux pour les ESA, 31 pour l'hormone de croissance et 47 pour les facteurs liés à ces hormones de croissance. En ce qui concerne les organisations qui ont autorisé ces contrôles pour les trois mêmes substances, il y a eu une augmentation de 54 autorités qui font les contrôles de ESA par rapport à 2014. Une augmentation de 39 pour l'hormone de croissance et de 127 pour ces facteurs qui découlent de l'hormone de croissance. C'est un excellent chiffre. Pour ce qui est des facteurs analytiques...

L'AMA assure une certaine supervision et on remercie toutes les OAD pour leur engagement. Ceci ne remplace pas les programmes de contrôle faits par les FI et les OAD. On leur demande de nous donner les renseignements nécessaires voulus, lorsqu'on le leur demande, et d'effectuer les contrôles qui ont été recommandés par ce groupe de travail. Cela nous a amenés à demander à ces différents groupes d'obtenir les renseignements et on les obtient. On nous les envoie et le tout se déroule assez rapidement. Pour les résultats que ce groupe de travail a produits, on va donner ça au CIO, avant qu'on ouvre le village olympique. Les renseignements seront transmis et pourront être intégrés au programme de contrôle des Jeux de Rio. C'est quelque chose qu'on n'a jamais fait auparavant. C'est un modèle qu'on va utiliser pour démontrer ce que l'on peut faire à l'avenir, non seulement pour les JO, mais aussi pour les autres grandes manifestations. Une bonne courbe d'apprentissage pour les OAD et autres, qui sauront quoi faire et comment effectuer les contrôles sur les athlètes avant qu'ils ne participent aux jeux. Nous espérons avoir plus d'athlètes propres et que les athlètes auront une plus grande confiance, et que ceux, justement, qui n'ont pas été contrôlés auront été contrôlés avant qu'ils n'arrivent à Rio. Voilà, cela conclut mon rapport, Monsieur le Président. Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci. Tim, avez-vous des questions à poser à M. Ricketts? Ce sont d'importants programmes et on vous remercie pour tout ce qui a été fait. On vous souhaite bonne chance, surtout pour l'obtention des renseignements en vue des Jeux de Rio. Nous

nous approchons de la fin de notre réunion. Je sais que M. Patel aimerait nous dire deux mots, car il y avait une grosse conférence à Londres.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu du département Standards et harmonisation.

19. Divers/prochaines réunions

M. PATEL : Oui, merci, Sir Craig, de me donner la parole. Certains d'entre vous savent peut-être que le premier ministre Cameron était l'hôte d'un symposium anticorruption important. Pour ce sommet sur l'anticorruption, je voulais simplement vous donner quelques idées, comment on est arrivé à cette session dans ce domaine. Comme vous le savez, au cours des 12 derniers mois, on a grandement allégué qu'il y avait de la corruption dans le monde du sport. L'an dernier, le gouvernement a publié une stratégie générale. Il y a une section sur l'intégrité, où on s'engage à travailler avec des partenaires clés afin de s'attaquer au phénomène de la corruption dans le monde sportif. Il est tout à fait en faveur de cette stratégie, et nous nous sommes engagés à appuyer le premier ministre lors de ce sommet. Il y a bien des raisons pour lesquelles c'est important. Tout le monde est d'accord pour dire que le sport a beaucoup d'avantages et une incidence positive dans la société. Et la corruption affecte ce genre d'effet positif. Il y a des partenaires qui sont autour de la table aujourd'hui, le CIO, le CIP et les Jeux du Commonwealth, les fédérations, l'ASOIF, d'autres agences gouvernementales ou des OAD, l'ONU, l'OCDE, le Conseil de l'Europe, le partenariat avec le gouvernement américain, etc. On ne peut pas s'attaquer à la corruption chacun dans son coin. Il faut avoir un mouvement collectif. Après la séance de ce matin, présidée par Sir Philip Craven, il y a aussi Pâquerette Girard Zappelli, qui est le chef du département d'éthique du CIO, on parle de l'intégrité dans le domaine des sports. On dit que le CIO va mettre sur pied un nouveau partenariat. Toutes les parties majeures seront donc là pour combattre la corruption dans le sport. C'est un partenariat qui se veut durable. L'AMA étant experte en la matière, nous serions heureux d'avoir la contribution et la collaboration de l'AMA à cet effort. Ces partenariats devront respecter l'autonomie du sport. Il y aura des gouvernements pour appuyer ces partenariats dans un respect de cette autonomie. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Patel. Y a-t-il d'autres points? Vous vous souviendrez que l'année dernière, nous avons eu une réunion très heureuse. David, vous ne vous en sortirez pas sans commentaires.

Pour conclure brièvement. David sera encore ici pendant cinq ou six semaines avant qu'il ne prenne l'avion. C'est une combinaison du New York Times et du programme sur CBS, il faut dire que son timing n'est peut-être pas exactement parfait. Beckie, vous avez mentionné deux problèmes. Oui, nous comprenons d'où vous venez, ce que vous nous exprimez et ce que vous nous avez présenté. Nous faisons de notre mieux pour ne pas vous décevoir. Le Comité exécutif va se réunir le 21 septembre. On nous a invités à Varsovie, mais pour des raisons que vous connaissez, ce n'est pas vraiment le meilleur moment d'y aller. Nous espérons retourner en Pologne une autre fois, mais nous allons nous rencontrer dans les bureaux de l'INOC à Lausanne. La prochaine réunion de l'exécutif se déroulera à Glasgow. À l'origine, on a mentionné le 18 ou 19 novembre. Mais avec toutes les réunions qui se produisent, le 17, le 18, les Comités nationaux olympiques, tous les gens dans cette salle du Mouvement olympique seront donc à Doha. Les gens de Glasgow ont pu avancer le tout, et on va plutôt travailler le 19 et le 20. Ensuite, on revient à Montréal en mai 2017.

En votre nom, j'exprime vos remerciements, votre gratitude envers David. Toutes les réunions ont été bien organisées. Votre personnel, les membres de votre équipe ont facilité notre travail. Merci aux gens de l'audiovisuel. Cette dernière vidéo, on la présente en vue d'obtenir un oscar. David, on va certainement en faire des copies que vous ramènerez chez vous. Et finalement, merci aux interprètes pour tout ce travail qu'ils font. Merci. Nous nous trouvons dans des temps extrêmement difficiles. En ce moment, nous avons beaucoup de pain sur la planche, et nous allons l'exécuter de notre mieux.

DÉCISION

Comité exécutif – 21 septembre 2016;
Lausanne
Comité exécutif – 19 novembre 2016,
Glasgow, Écosse;
Conseil de fondation – 20 novembre 2016,
Glasgow, Écosse;
Comité exécutif – 17 mai 2017, Montréal,
Canada;
Conseil de fondation – 18 mai 2017, Montréal,
Canada.

La séance est levée à 15h45.

POUR APPROBATION

SIR CRAIG REEDIE
PRÉSIDENT DE L'AMA